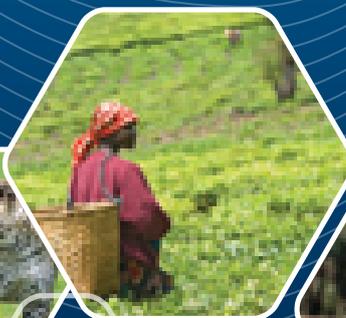


COFED

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national
du Fonds européen de développement

RAPPORT ANNUEL 2010



COFED

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national
du Fonds européen de développement

RAPPORT ANNUEL 2010



L'ORDONNATEUR NATIONAL



S.E.M. Matata Ponyo Mapon
Ministre des Finances
Ordonnateur national

2010 est l'année du cinquantenaire de l'accession à l'indépendance de la République démocratique du Congo.

Cet événement est l'occasion pour le peuple congolais, marqué par le poids du passé, de porter un regard rétrospectif, tout en se fixant sur l'avenir du pays. Après un régime colonial de plusieurs décennies, une indépendance tumultueuse et des conflits armés qui ont amenuisé les capacités du pays, la RDC traverse une période charnière de son histoire.

Durant les trois dernières années, le gouvernement actuel a renforcé la rigueur budgétaire dans le but de rétablir la stabilité macroéconomique, notamment dans le cadre d'un Staff Monitoring Programme suivi par le FMI, pour la période allant d'avril à décembre 2007. Depuis l'exécution de ce programme, une relative stabilité macroéconomique s'observe. De grands efforts ont été déployés pour modifier le contexte politique, économique, social et institutionnel. Même si les perspectives économiques ont eu à subir les effets de la crise financière mondiale, il ne fait nul doute

que le pays retrouve progressivement le chemin de la croissance et de l'amélioration du cadre macroéconomique, ce qui a nécessairement un impact sur les conditions de vie des populations.

Cependant, compte tenu de l'état des infrastructures et des multiples obstacles à l'activité économique privée, l'économie ne parvient pas encore à retrouver une croissance soutenue. Le gouvernement milite ainsi pour que des principes directeurs et des mesures concrètes soient mis en œuvre, en tenant compte du cadre que constituent les politiques et les règlements respectifs des partenaires au développement. Ces mesures et principes s'appuient sur l'implication de tous les acteurs au développement, y compris la société civile et le secteur privé. Un certain nombre de programmes de réformes et de documents stratégiques ont été définis afin de permettre de renouer et de consolider le dialogue avec la communauté des bailleurs. C'est ainsi que le document de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR), cadre unique de planification du développement du pays, joue un rôle important. Grâce à ce document de référence et à l'appui de la communauté des bailleurs, notamment l'Union européenne, la RDC a pu atteindre, au cours de cette année, le point d'achèvement de l'initiative d'allègement de la dette. Ce point d'achèvement de l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE), décidé par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international se traduit par un allègement de la dette extérieure de la RDC de près de 90%. Une décision importante qui permet de réaffecter les ressources sur les efforts de croissance et de réduction de la pauvreté.

En matière d'aide au développement, l'Union européenne contribue, à travers le FED, à plus de la moitié du total de l'aide publique mondiale. L'accord de Cotonou, socle de la coopération ACP-UE a été révisé, cette année 2010, dans le but d'une meilleure adaptation de l'aide au contexte mondial actuel. Les dispositions d'amendement ont obtenu le consensus des négociateurs des deux parties.

Cette coopération, souvent assurée dans le pays ACP par la délégation de l'Union européenne et les services de l'Ordonnateur national, est fondée sur l'égalité des partenaires et le respect des engagements mutuels. En RDC, c'est la COFED qui représente les services de l'Ordonnateur national et assure la mise en œuvre du Fonds européen de développement. Le présent rapport, à l'intention d'un large public, apporte un éclairage sur la mise en œuvre du Fonds européen de développement au cours de l'année 2010.

PRÉFACE

Marquée par le cinquantenaire de l'indépendance, 2010 est une année symbolique pour la République démocratique du Congo. C'est aussi une année significative dans l'histoire des relations entre la RDC et l'Union européenne. Elle a vu la dimension politique de notre partenariat s'affirmer et l'aide au développement atteindre des niveaux jamais égalés.

Au cours de la même période, l'Europe s'organisait pour répondre aux défis futurs de notre politique extérieure. En février 2010, Monsieur José Manuel Barroso était reconduit à la tête de la Commission européenne. Monsieur Andris Piebalgs se voyait confier le poste de Commissaire au Développement et Madame Kristalina Georgieva celui de Commissaire en charge de l'Aide humanitaire. En application du Traité de Lisbonne, le nouveau Service européen pour l'action extérieure se mettait en place sous la conduite de Mme Catherine Ashton, Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Ce service est devenu fonctionnel le 1er décembre 2010. Il est composé de fonctionnaires des institutions européennes et du personnel détaché des services diplomatiques nationaux. Il ne s'agit pas d'un 28^e ministère des Affaires étrangères mais bien d'une institution nouvelle, essentielle pour permettre à l'Europe de parler d'une seule voie et proposer à ses partenaires un interlocuteur unique.

Le Traité de Lisbonne concerne certes Bruxelles mais également l'ensemble des délégations de l'Union européenne dans le monde. Ces changements institutionnels modifient nos relations avec les pays tiers. À Kinshasa, la Délégation de la Commission européenne est devenue la Délégation de l'Union européenne. Elle représente désormais l'Europe en RDC.

Sur le plan politique, en 2010, le partenariat RDC-UE a été marqué par la tenue à Kinshasa, en décembre 2010, de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. La venue à Kinshasa d'une délégation importante d'élus de tous les pays européens, d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique constitue une reconnaissance de la RDC sur l'échiquier international. Cette année a été marquée aussi par la venue, en octobre 2010 et pour la première fois, d'une mission des 27 ambassadeurs du Comité politique et de sécurité de l'Union européenne (COPS). Cette visite a démontré, une nouvelle fois, l'importance stratégique que l'UE accorde à la RDC. A cette occasion, le COPS a réaffirmé la volonté de l'UE d'appuyer les efforts de Réforme du secteur de la sécurité (RSS) et pointé du doigt le problème de l'intégration des groupes armés et celui des conditions des militaires.

Sur le plan du développement, l'année écoulée a été marquée par l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative des pays pauvres très endettés qui ouvre la voie à une importante remise de la dette devant contribuer à la réduction de la pauvreté.



S.E.M. l'Ambassadeur Richard Zink
Chef de délégation de l'Union européenne

2010 a permis également d'afficher la bonne santé de la coopération RDC-UE. C'est l'année de tous les records aussi bien en termes d'engagements que de décaissements. La signature, au mois de mai 2010, de onze programmes de coopération, pour un montant de plus de 300 millions d'euros, l'atteste. En matière de décaissements, les résultats sont tout aussi remarquables.

La RDC vient en tête de tous les pays ACP avec 253 millions EUR effectivement décaissés dont 166 millions d'euros au titre des Programmes indicatifs nationaux des 9^e et 10^e Fonds européen de développement, 40 millions d'euros provenant des lignes budgétaires thématiques de la Commission européenne et 47 millions d'euros en aide humanitaire à travers ECHO, le bureau humanitaire de la Commission européenne. Il est à souligner que ce total de 253 millions d'euros est entièrement offert sous forme de dons et ne constitue pas un endettement supplémentaire pour la RDC.

La bonne santé de notre coopération n'est pas seulement une question de chiffres c'est aussi une question de qualité. Tous ces excellents résultats sont le fruit du bon travail et de la bonne collaboration de l'équipe de la COFED et de celle de la délégation qu'il m'est agréable de saluer et de remercier ici.

Nous espérons que ces résultats contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne des congolais en faisant reculer chaque jour un peu plus la pauvreté et en participant à la création de richesses. Ces bons résultats nous permettent d'aborder 2011, année électorale, avec sérénité et confiance, pour faire face aux nombreux défis que la République démocratique du Congo devra relever et que pour lesquels nous sommes prêts à continuer à la soutenir.

Richard Zink
Chef de délégation de l'Union européenne

SOMMAIRE

	Préface	7
	Message du coordonnateur	9
	Coopération UE - RDC	10
1^{re} Partie	La COFED en bref	18
	Résumé du rapport annuel	20
	Executive summary	24
2^e Partie	Faits marquants 2010	
	Actualités	30
	Comités de pilotage	36
	Programmes et projets	
	 Gouvernance	40
	 Infrastructures	56
	 Santé	68
	 Environnement	76
	 Développement rural	84
	 Aide post-conflit	90
3^e Partie	Bilan financier du programme indicatif national	96
4^e Partie	Glossaire et abréviations	116
	Partenaires au développement	122

MESSAGE DU COORDONNATEUR



A l'instar de la coopération entre l'Union européenne et la République démocratique du Congo, on peut estimer que la COFED a atteint, en 2010, sa véritable vitesse de croisière. D'une part, l'Ordonnateur national a récupéré la totalité de ses prérogatives, tels que dévolues dans l'accord de coopération et ceci a notamment été consacré par la maîtrise d'ouvrage qu'il exerce dorénavant sur tous les programmes et projets financés sur le Fonds européen de développement. D'autre part, la COFED a optimisé ses ressources ainsi que ses processus afin de se mettre en adéquation avec l'accroissement de ses activités. Ces évolutions qui se font dans un contexte toujours difficile, ont néanmoins permis à la COFED et la délégation de l'Union européenne de réaliser en 2010 des engagements financiers très importants eu égard aux performances des autres 78 pays ACP.

Avec les activités lancées sur le 10^e FED et la signature, cette année, de plus de 350 millions d'euros de conventions de financement, il est certain que cet engagement ne devrait pas fléchir. Au contraire, tout est entrepris pour procéder, dès 2011, à la mise en œuvre du plan d'action 2010 qui viendra compléter les douze (12) conventions

de financement déjà signées sur le 10^e FED. D'ambitieux programmes, notamment plusieurs appuis à l'initiative gouvernementale de stabilisation des régions de l'est du Congo (STAREC) devraient être initiés sur l'enveloppe non programmable du programme indicatif national, communément appelé enveloppe B. Par ailleurs, l'identification des programmes tels que l'appui aux acteurs non étatiques, la réhabilitation de la route nationale n°1, l'appui au processus électoral, sont autant de nouveaux projets qui abordent déjà leur phase de formulation.

D'avantages de ministères sectoriels dont les stratégies sont de plus en plus abouties, s'approprient graduellement les actions spécifiques du Fonds européen de développement menées dans leurs secteurs respectifs. En cela, le cycle de formation lancé cette année en faveur de ces derniers, par la COFED et la délégation de l'Union européenne, renforce cette logique d'appropriation.

Ce sont donc là des perspectives globalement prometteuses qui nous encouragent, ainsi que nos partenaires au développement, à œuvrer plus intensément dans le cadre de cette coopération.

M. Alexis Thambwe Mwamba

Coordonnateur / Ordonnateur national délégué



Cadre général de la coopération entre l'Union européenne et les pays ACP

La coopération entre l'Union européenne et les pays des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dits pays «ACP», est régie par l'Accord de partenariat ACP-CE. Cet accord a été signé le 23 juin 2000 à Cotonou au Bénin pour une période de 20 ans, avec une clause de révision tous les cinq ans.

Ce partenariat est centré sur l'objectif de réduction et, à terme, d'éradication de la pauvreté, en cohérence avec les objectifs de développement durable et d'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale.

Après la première révision quinquennale, intervenue en 2005, cet accord a fait l'objet d'une nouvelle révision qui a été formellement adoptée à Ouagadougou le 22 juin 2010.

Cette deuxième révision apporte des dispositions innovantes en rapport avec les questions politiques, humanitaires, institutionnelles, le développement humain, le développement économique durable et le commerce, ainsi que la coopération pour le financement du développement.

Au niveau des acteurs de la coopération, l'accord de Cotonou reconnaît :

- les Etats (autorités et/ou organisations publiques au niveau local, national et régional);
- les acteurs non étatiques (secteur privé, partenaires économiques et sociaux, y compris les organisations syndicales et la société civile sous toutes ses formes, selon les caractéristiques nationales).

En ce qui concerne les parties chargées de la gestion et de l'exécution des ressources du FED, les trois principaux acteurs (la Commission, l'Ordonnateur national et le Chef de délégation) sont maintenus dans leur rôle premier. Ainsi, la Commission assure l'exécution financière des

opérations effectuées sur les ressources du FED. En règle générale, cette exécution est faite en gestion décentralisée ; c'est-à-dire que les tâches sont prises en charge par les états ACP, conformément à l'article 35. En effet, dans le cadre de cet article, chaque état ACP désigne un Ordonnateur national chargé de les représenter dans toutes les activités financées par le FED et dont les attributions portent sur la fonction de représentation, de coordination et de maîtrise d'ouvrage. La Commission, quant à elle, est représentée par un Chef de délégation dans chaque état ACP et ce dernier est l'interlocuteur privilégié des états ACP et organismes éligibles à un soutien financier du FED.

Par ailleurs, l'une des dispositions révisées par cet accord, qui a pris effet à compter du 1^{er} novembre 2010, est celle liée à la question de l'éligibilité des soumissionnaires ou candidats à participer aux marchés et subventions financés par le FED. Cette notion d'éligibilité, autrefois limitée aux états de l'Union européenne et ACP, a été élargie aux ressortissants ou personnes morales des pays ci-après :

- pays candidat à l'accession à l'UE et Etat membre de l'Espace Economique Européen (EEE),
- pays de la liste des pays les moins avancés (PMA), telle que définie par les Nations Unies (art. 20§1 b),
- pays autre que ceux précédemment indiqués pour lesquels un accès réciproque à l'aide extérieure a été établi (art. 20§1bis).

Ces nouvelles règles d'éligibilité sont également applicables aux matériaux et fournitures acquis dans le cadre des contrats financés par le FED. Quant aux experts, il n'existe plus de restriction à la nationalité de ceux-ci.

Traité de Lisbonne et les conséquences sur les relations ACP-UE

Un autre changement majeur dans la coopération ACP-UE est apporté par le traité de Lisbonne. Entré en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2009, ce traité renforce la cohérence de l'action extérieure de l'UE dans son ensemble et la dote d'une personnalité juridique. Il crée le poste de Président du Conseil européen (fonction occupée par M. Van Rompuy), qui préside les rencontres des chefs d'Etat ou de gouvernement et un poste de haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères

et la politique de sécurité, qui est également vice-président de la Commission européenne. Mme Catherine Ashton est ainsi chargée de veiller à la cohérence et à la coordination de l'action extérieure de l'UE. Elle est assistée dans cette mission par un service européen pour l'action extérieure (SEAE), un nouveau corps diplomatique chargé de mettre en œuvre, de manière efficace et consistante, la politique étrangère de l'UE. Les délégations de la Commission européenne dans



les pays tiers sont désormais des délégations de l'Union européenne qui représentent ainsi l'Union dans tous les domaines de compétence. Le traité de Lisbonne a également mis fin au système de présidences tournantes entre les Etats membres

à l'extérieur de l'UE. Ainsi, aujourd'hui la délégation de l'Union européenne à Kinshasa assume la présidence permanente de l'Union européenne en République Démocratique du Congo.



Contexte de la coopération entre l'Union européenne et la République démocratique du Congo

La coopération structurelle entre l'Union européenne et la République démocratique du Congo a connu une importante évolution au cours des dernières années. En effet, cette coopération a été suspendue de 1992 à 2002. De plus, en 1995, la RDC (la République du Zaïre, à l'époque) a délégué l'intégralité de l'exercice des fonctions d'Ordonnateur national à l'Ordonnateur principal du FED. A partir de cette date, toutes les ressources du FED ont été mises en œuvre directement par la Commission sans aucune participation du gouvernement. Cette délégation a été confirmée par la RDC en 2002, puis en 2003, à l'occasion de la signature des programmes indicatifs nationaux 8^e et 9^e FED.

C'est en 2003 qu'un Ordonnateur national du FED a été nommé, mais dans les faits, faute de pouvoir bénéficier de services techniques pouvant l'assister, ce n'est qu'à la fin de l'année 2004 que le processus de récupération progressive de ses attributions par l'ON a pu être entamé. Ainsi, tous les nouveaux projets signés depuis 2005 sont mis en œuvre, depuis le début de leur cycle, selon les règles communes à tous les Etats ACP. Désigné comme maître d'ouvrage dans les conventions de financement, l'ON lance les appels d'offres, organise les ouvertures et évaluation, propose des attributions, signe des contrats, en assure la gestion contractuelle et la maîtrise d'ouvrage et enfin, procède, depuis le dernier trimestre 2006, à la liquidation et à l'ordonnement des paiements. De plus, pour permettre une meilleure fluidité du traitement des divers dossiers et procédures administratives par l'autorité contractante,

l'ON du FED a désigné, en septembre 2007, un Ordonnateur national délégué, en la personne du Coordinateur de la COFED.

A l'heure actuelle, on peut considérer que l'ensemble des projets et des programmes relevant du 7^e et 8^e FED sont, pour la plupart, clôturés et pour le 9^e FED en phase de clôture. Concernant le 9^e FED pour la période 2002-2007, les fonds y alloués sont totalement engagés, soit un montant global de 508 M € comprenant les enveloppes A et B, soit près de 95% de ce PIN.

Le PIN 10^e FED couvrant la période 2008-2013 dispose d'une allocation de 514 M€ pour l'enveloppe A et 120,32 M€ pour l'enveloppe B. Les secteurs de concentration bénéficiaires de l'intervention de ce fonds se présentent comme suit :

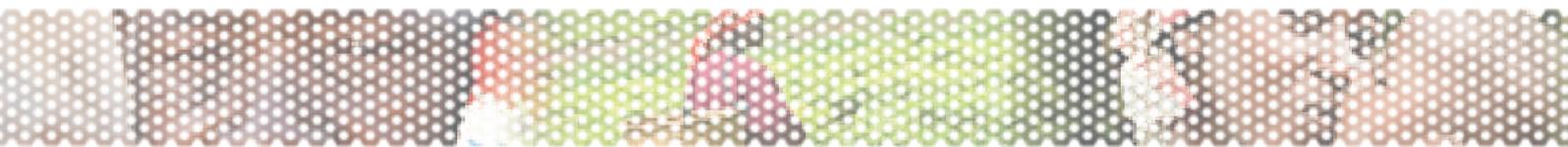
- Gouvernance -130 M€
- Infrastructures -251 M€
- Santé - 51 M€

Dans les secteurs hors concentration, 82 M€ ont été alloués notamment en appui aux domaines de l'environnement, de l'intégration régionale et du développement des activités commerciales.

Une enveloppe B destinée à couvrir des besoins imprévus, tels que l'aide humanitaire et d'urgence à court terme, complète ce dispositif.

Au titre du 10^e FED, l'ensemble des projets et programmes présentés à la Commission européenne dans le cadre du deuxième plan d'action annuel (PAA 2009) sont en phase de mise en œuvre. Douze conventions de financement pour un montant global de 337,5 M€ ont déjà été signées:





1^{er} domaine de concentration - Gouvernance	
Appui au démarrage de la décentralisation	(15 M€)
Appui à la modernisation des finances publiques	(10 M€)
Appui à la réforme de la justice	(29 M€)
Appui à la réforme de la police nationale	(11 M€)
Appui aux parlements	(5 M€)
2^e domaine de concentration – Infrastructures	
Projet d'entretien et réhabilitation des infrastructures routières et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa	(100 M€)
Appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC	(60 M€)
3^e domaine de concentration – Santé	
Appui au secteur de la santé	(51 M€)
Domaines hors concentration	
Appui à l'Ordonnateur national	(5,5M€)
Facilité de coopération technique	(5M€)
Programme d'aide au commerce	(16 M€)



Au niveau de l'enveloppe B, un montant de 50 M€ a été mobilisé sous la forme d'un appui budgétaire direct ciblé pour atténuer les effets de la crise économique et financière en RDC. Une première tranche de 35 M€ a été décaissée en 2010 et le reliquat devrait intervenir au cours du premier semestre 2011. Ce projet, à travers le financement des lignes budgétaires liées aux dépenses dans le secteur de l'éducation, poursuit trois objectifs : contribuer, en étroite collaboration avec d'autres bailleurs, à réduire le gap de financement du secteur public, contribuer à la protection des services publics dans les secteurs prioritaires, et contribuer à l'amélioration de la gestion des finances publiques.

En termes de décaissement, l'année 2010 a placé la RDC en tête de tous les 79 pays ACP bénéficiaires du Fonds européen de développement avec 166 millions d'euros déboursés. A ce chiffre s'ajoutent les appuis du service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne (ECHO) dont le financement, pour la période sous revue, avoisine les 45 M€. Cette aide est destinée aux populations civiles victimes

des conflits et des violences armées ainsi que des désastres naturels. Ce montant ne prend pas en compte la contribution d'environ 9 M€ à un service aérien (ECHO flight) facilitant l'accès aux zones reculées, en support des organisations humanitaires.

Il convient de mentionner que les conclusions de la revue à mi-parcours du document de stratégie pays, réalisée en fin 2009, n'ont pas proposé d'allocation supplémentaire de fonds. Elles ont cependant confirmé la stratégie pays basée sur les trois secteurs de concentration (Gouvernance, Infrastructure et Santé). Le montant de l'enveloppe A a été, par conséquent, maintenue à 514 M€.

Par ailleurs, la RDC a soumis à la Commission, dans le cadre de son plan d'action annuel 2010, cinq nouveaux projets, qui sont actuellement dans la phase de formulation:

- Facilité de Coopération Technique - 5 M€
- Appui aux acteurs non étatiques - 4 M€
- Réhabilitation voiries de Goma - 24 M€
- Réhabilitation de la RN1 - 103,5 M€
- Appui au processus électoral 2011/2013 - 47,5 M€



Au niveau de l'enveloppe B, trois programmes devraient également démarrer en 2011 :

- Programme d'appui au renforcement de la Justice à l'Est de la RDC «UHAKI SAFI» - PARJE (10 M€ FED - 6 M€ Suède - 2 M€ Belgique)
- Projet d'appui à la stabilisation et à la reconstruction de l'Est de la RDC - PASTAR (20,62 M€)

Lignes budgétaires

Les interventions de l'Union européenne en RDC ont principalement mobilisé trois lignes budgétaires, à savoir:

Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme

Cet instrument vise notamment à renforcer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ; renforcer la société civile qui œuvre dans le domaine de la promotion des droits de l'homme et de la réforme démocratique, en appuyant la conciliation pacifique des groupes d'intérêts et en consolidant la participation et la représentation politiques ; soutenir et renforcer le cadre international et régional mis en place pour protéger les droits de l'homme, la justice, l'État de droit et la promotion de la démocratie.

Acteurs non étatiques – Autorités locales

Mobilisés à travers l'Instrument de financement de la coopération au développement (ICD), ce programme vise à encourager les acteurs non étatiques et les autorités locales, dans les pays en développement, à s'impliquer davantage dans les questions de développement. Il cofinance les initiatives proposées et/ou mises en œuvre par des organisations de la société civile et des autorités locales de l'Union européenne et des pays partenaires dans ce domaine afin de renforcer la capacité d'intervention de ces acteurs dans le processus d'élaboration des politiques.

- Projet d'appui au STAREC (Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés) - Composante santé (5,155 M€)

Ainsi en 2011, la totalité de l'enveloppe A du PIN 10^e FED aura été engagée.

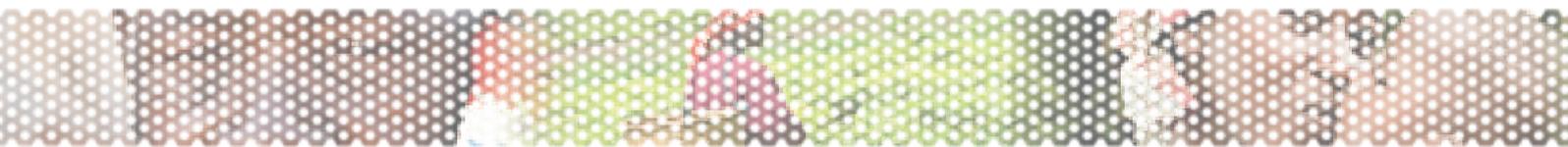


Sécurité alimentaire

La facilité alimentaire permet de répondre aux problèmes causés par la flambée des prix alimentaires dans les pays en développement. Ce fonds qui fait le lien entre l'aide d'urgence et l'aide au développement, à moyen et long terme, vise principalement à inciter les producteurs de denrées alimentaires à augmenter l'approvisionnement ; agir directement sur les répercussions de la volatilité des prix des denrées alimentaires sur les populations locales ; augmenter la capacité de production alimentaire et améliorer les méthodes de gestion du secteur agricole sur le long terme.

Les fonds engagés, d'un montant de 22,5 M€, sont réparties en 37 projets dans les domaines de la production d'énergie (1), droits de la personne (2), participation démocratique et société civile (24), développement agricole (6), soins et services de santé de base (4).





L'instrument de stabilité

L'aide financière reçue dans le cadre de l'Instrument de stabilité vise à prévenir les conflits, à encourager la stabilisation politique post-conflit, et à rétablir les conditions nécessaires à la mise en œuvre de l'aide au développement de la Communauté, dans le cadre d'autres instruments à long terme.

Ainsi, en RDC, les programmes couverts par cette facilité sont :

La mission de police de l'Union européenne en RD Congo. Lancée en 2007, EUPOL RD CONGO dispose d'un mandat défini par les 27 États-membres de l'Union européenne qui a été récemment prolongé jusqu'au 30 septembre 2011. Déployée à Kinshasa et à Goma (Nord-Kivu), la mission est dirigée par le Commissaire Divisionnaire Jean-Paul RIKIR (Belgique).

EUPOL est une mission d'aide, d'encadrement, d'appui et de conseil aux autorités de la République démocratique du Congo pour la Réforme du Secteur de Sécurité (RSS dans le domaine de la police et de son interaction avec la Justice).

La mission EUPOL RD CONGO dispose d'expertises techniques policières et civiles dans les domaines de la police et de la justice civile pénale, mais aussi dans des domaines transversaux de la RSS, notamment les droits de l'Homme, les droits des enfants dans les conflits armés, le genre et l'égalité hommes/femmes. En plus, depuis octobre 2009, EUPOL RD CONGO dispose d'une expertise dans le domaine de la lutte contre l'impunité et les violences sexuelles.

La mission EUSEC RD CONGO est une mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo (EUSEC RD Congo), mis en place à la demande du gouvernement de la RDC. Cette mission, lancée le



Le Général Ellesse - Secrétaire exécutif du CSRP
et l'Ambassadeur Richard Zink -
Chef de Délégation de l'Union Européenne

8 juin 2005, a été prolongée de deux ans en 2010. EUSEC dispose d'un budget annuel de 12,6 millions d'euros et est composé d'environ 50 experts.

La mission fournit conseil et assistance aux autorités congolaises compétentes en matière, entre autres, de sécurité, du problème des enfants touchés par les conflits armés, des normes démocratiques et, de transparence et de respect de l'État de droit. Elle contribue également aux efforts fournis par le représentant spécial de l'Union européenne (RSUE) pour la région des Grands Lacs africains, dans le cadre des travaux conduits dans la mise en œuvre des actes d'engagement pour les Kivu.

Depuis le 1^{er} octobre 2010, le chef de la mission est M. António Martins. Ce dernier remplace M. Jean-Paul Michel qui avait été nommé le 1^{er} juillet 2008.

Toutes ces initiatives nécessitent un effort important de coordination entre les autorités congolaises, l'EUSEC, EUPOL RD Congo, les activités de l'Union et les activités bilatérales des États membres, ainsi qu'avec l'ONU et d'autres acteurs internationaux.



Photo de famille lors de visite de COPS à EUSEC / Kinshasa, décembre 2010



Les programmes régionaux

Au niveau de l'Afrique centrale, la RDC est bénéficiaire de programmes régionaux dans le cadre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL).

Pour la négociation des Accords de partenariat économique, et pour le Programme Indicatif Régional, la région est composée des pays de la CEMAC plus la République démocratique du Congo et São Tomé e Príncipe.

Ainsi le document de stratégie régionale de coopération et le Programme Indicatif Régional pour la période 2009-2013 (DSR-PIR 10^e FED) prévoient 165 millions d'euros, dont 15 millions pour la CEPGL, aux 3 secteurs de concentration suivant:

- Intégration économique et commerciale et accompagnement de l'APE (97 millions d'euros, soit 65%) – devant permettre de soutenir les efforts des organisations régionales en faveur de la création d'un marché commun, de l'interconnexion des réseaux routiers, de télécommunications, électriques, etc., et du développement d'une politique agricole et de sécurité alimentaire régionale.
- Gestion des ressources naturelles renouvelables (30 millions d'euros, soit 20%) – devant contribuer à améliorer la bonne gouvernance du secteur forestier, des aires protégées et du potentiel halieutique.
- Intégration politique (15 millions d'euros, soit 10%) – devant permettre de renforcer les capacités de la région en matière de prévention,

de gestion et de résolution des conflits, y compris par le renforcement de la société civile.

- Domaines hors concentration - Appuis institutionnels et facilité de coopération technique (8 millions d'euros, soit 5%) – notamment pour renforcer la coordination entre la CEMAC et la CEEAC.

Par ailleurs, la RDC bénéficie des fonds alloués au programme de relance de la CEPGL, soit 45 M€ (dont 30 M€ imputés sur le PIR Afrique de l'Est et 15 M€ sur celui de l'Afrique Centrale). Ce programme vise principalement la consolidation de la CEPGL à travers un programme d'infrastructures communautaires économiques dans les domaines de l'énergie, des transports, de la circulation des personnes et des biens et aussi le renforcement de son rôle stratégique grâce à un appui institutionnel.

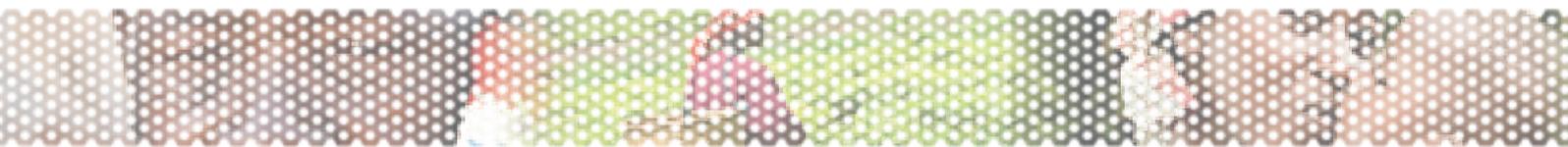
Outre les programmes régionaux, des fonds ont été provisionnés à travers les programmes sectoriels pour soutenir les politiques, les investissements et les services en faveur des infrastructures dans les pays ACP. Les principaux secteurs de coopération sont:

- Le transport
- L'eau et l'assainissement
- L'énergie
- Les technologies de l'information et de la communication
- Le développement urbain

Les structures congolaises susceptibles de bénéficier de ces fonds seront sensibilisées et encouragées à répondre aux différents appels à propositions qui seront lancés dans ce cadre.



Siège du Parlement de la CEMAC



La Banque européenne d'investissement (BEI)

Chargée de gérer la Facilité d'investissement, fonds renouvelable qui répond aux besoins de financement des projets d'investissement dans les ACP, la BEI appuie des projets qui génèrent des avantages économiques, sociaux et environnementaux durables. Il s'agit d'initiatives du secteur privé qui favorisent la croissance économique et induisent des effets positifs pour la collectivité et la région, mais également des projets portés par le secteur public, en principe dans le secteur des infrastructures, qui sont d'une importance primordiale pour le développement du secteur privé et l'instauration d'un environnement propice au développement de la concurrence.

A ce titre, la BEI a octroyé un financement d'environ 110 M€ à la Société nationale d'électricité (SNEL) pour les travaux de réhabilitation dans les centrales hydroélectriques d'Inga 1 et Inga 2, les travaux sur le réseau de distribution intérieur de

Kinshasa et la remise en état de trois sous-stations dans la région du Katanga.

Un prêt global à une banque de la place de 5 M€ a été obtenu en 2010 pour le financement d'une ligne de crédit destinée à des prêts à long terme en USD, en faveur de projets d'investissement dans le secteur productif et dans les services pour les petites et moyennes entreprises ainsi que des micro entreprises en RDC.

Après avoir financé pour près de 3M€, les études techniques détaillées de la future centrale hydroélectrique de RUZIZI III et l'étude de pré faisabilité de la centrale de RUZIZI IV sur fonds FED, la BEI appuie l'organisation de la CEPGL pour l'Énergie des Grands lacs dans son mandat de mise en œuvre du projet de construction de la centrale de Ruzizi III sous la forme d'un partenariat public-privé. Quant à RUZIZI IV, sa construction est projetée entre 2016 et 2020.



Barrage d'Inga



LA COFED EN BREF

Dans chaque pays ACP, les services de l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement (FED) sont représentés et tenus par une cellule technique travaillant en étroite collaboration avec la délégation de l'Union européenne (DUE). En RDC, la COFED, créée depuis 2004 par arrêté du Ministre des finances, Ordonnateur national du FED, a totalisé, en 2010, six ans d'existence.

Sous la direction d'un Coordonnateur national, la COFED assure la mise en œuvre de la gestion du Fonds européen de développement et joue le rôle du secrétariat technique chargé d'assister l'Ordonnateur national dans l'exercice de ses prérogatives citées dans l'Accord de Cotonou.

A ce titre, la cellule a pour tâches de :

- Assister l'Ordonnateur national du FED dans la gestion des ressources octroyées à la RDC par l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement ;
- Coordonner avec les ministères techniques et les acteurs non étatiques les travaux relatifs à la programmation, le suivi régulier, les revues annuelles, à mi-parcours et finales de la mise en œuvre de la coopération RDC – UE ;
- Participer à l'instruction et à l'élaboration des projets et programmes nationaux et régionaux ;
- Préparer les dossiers d'appel d'offres, en assurer la publication, organiser les procédures d'évaluation et soumettre les propositions d'attribution à la DUE ;
- Assurer la liquidation et l'ordonnancement des dépenses dans la limite des ressources disponibles ;
- Apporter un appui institutionnel et juridique aux maîtres d'ouvrage délégués et maîtres d'œuvre des différents programmes ;
- Mener, en collaboration avec la délégation de l'Union européenne, les actions de visibilité des différents projets et programmes financés sur les fonds FED.

La COFED bénéficie, pour son fonctionnement, des fonds lui alloués par l'Ordonnateur national du FED et du soutien de l'Union européenne dans le cadre de la convention de financement intitulée « Appui à l'Ordonnateur national du FED ».

Cette convention de financement prévoit également la mise à disposition d'une assistance technique conseil auprès de la section opérationnelle et de la section finance et contrats, ainsi qu'un assistant technique jouant à la fois le rôle de coordonnateur adjoint et de chef de file de l'assistance technique.

Dans le but d'assurer sa fonction de maîtrise d'ouvrage déléguée et de répondre aux exigences des projets du 10^e FED, la COFED a vu sa structure organisationnelle s'agrandir au cours de l'année 2010. Avant la fin de ce premier contrat d'assistance technique, un coordonnateur adjoint a été désigné par arrêté ministériel. De

plus, la section Appui institutionnel a été scindée en Gouvernance Economique et Gouvernance Politique afin de s'aligner à la structure organisationnelle de la délégation de l'Union européenne.

Dans le cadre du renforcement des capacités des parties prenantes à la coopération UE – RDC, la COFED organise régulièrement aux profits de ses cadres et ses partenaires, des cycles de formation sur divers thèmes ayant trait à la gestion des projets et aux procédures contractuelles FED.

La cellule organise ou participe régulièrement à des manifestations visant à assurer la visibilité et l'information du grand public sur la mise en œuvre des différents projets et programmes financés dans le cadre du FED. C'est dans cette perspective qu'il faut inscrire la mise à jour de son site internet et la reprise imminente de la publication de son bulletin d'information.

COFED

Hôtel des Impôts (DGI)
Croisement des avenues des Marais et Province Orientale
Gombe - Kinshasa - RDC
cofed@cofed.cd - www.cofed.cd - (+243) 81 555 36 44



Alexis Thambwe Mwamba
Coordonnateur National



Albert Drion
Assistant technique (chef de file)
Coordonnateur adjoint



Pierre Medi Kongolo
Coordonnateur adjoint
Chef de section Admin. et Finances



Jacky Mukala
Assistant technique
Section Opérationnelle



Jean Talekeudje
(juqu'à 07/2010)
Assistant technique
Section Administrative et Financière



Jean Marie Nngogelan
(à partir de 09/2010)
Assistant technique
Section Administrative et Financière



Berthe Mulika Mulunda
Chargée de programme
secteurs sociaux



Pascaline Mvula Nsaki
Chargée de programme
Développement rural,
Environnement et Aide humanitaire



Frédéric Mawela
Chargé de programme
Infrastructures



Apollinaire Kiakesidi
Chargé de programme
Gouvernance économique



Omari Bukuku
Conseiller juridique



Dan Mulinda
Contrôleur de gestion



Dieudonné Mudogo
Contrôleur de gestion



Alice Ntumba
Responsable administrative
et financière



Gisèle Lambole
Assistante à la coordination



Olivier Kizigu
Responsable informatique



Yves Umumbu
Assistant administratif
et financier



Denis Tamin
Assistant aux projets



Pacifique Mulamba
Assistant aux projets



Idaline Ngondo
Secrétaire archiviste



Elise Buetusiwa
Secrétaire section finances
et contrats



Marie Louise Mavakala
Secrétaire section opérationnelle



Yvette Nabintu
Secrétaire section opérationnelle



Nelly N'kawe
Secrétaire réceptionniste
et standardiste

-  Coordination
-  Opérations
-  Finances et Contrats

Le cadre général de la coopération entre l'Union européenne et les pays des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, régie par l'accord de partenariat ACP-CE a été marqué en 2010 par une nouvelle révision de cet accord qui a été formellement adoptée à Ouagadougou le 22 juin 2010. Un autre changement majeur dans les relations de l'Union européenne avec les pays tiers est apporté par le traité de Lisbonne qui dote l'Union européenne d'une personnalité juridique et crée notamment le poste de Président du Conseil européen et un poste de haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Pour ce qui est de la République démocratique du Congo, le Programme Indicatif National (PIN) qui permet la mobilisation du 10e FED pour la période 2008-2013 dispose d'une allocation de 514 M€ pour l'enveloppe A et 120,32 M€ pour l'enveloppe B. Les secteurs de concentration bénéficiaires de l'intervention de ce fonds concernent la Gouvernance (130 M€), les Infrastructures (251 M€), la Santé (51 M€). Dans les secteurs hors concentration, 82 M€ ont été alloués notamment en appui aux domaines de l'environnement, de l'intégration régionale et du développement des activités commerciales. Une enveloppe B destinée à couvrir des besoins imprévus, tels que l'aide humanitaire et d'urgence à court terme, complète ce dispositif.

Au titre du 10e FED, l'ensemble des projets et programmes présentés à la Commission européenne dans le cadre du deuxième plan d'action annuel (PAA 2009) sont en phase de mise en œuvre. Ainsi douze conventions de financement pour un montant global de 337,5 M€ ont déjà été signées en 2010. Au niveau de l'enveloppe B, un montant de 50 M€ a été mobilisé sous la forme d'un appui budgétaire direct ciblé pour atténuer les effets de la crise économique et financière en RDC. En termes de décaissement, l'année 2010 a placé la RDC en tête de tous les 79 pays ACP bénéficiaires du FED avec plus de 250 M€ déboursés (dont environ 54 M€ liés au service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne ECHO et 40 M€ sur les lignes budgétaires).

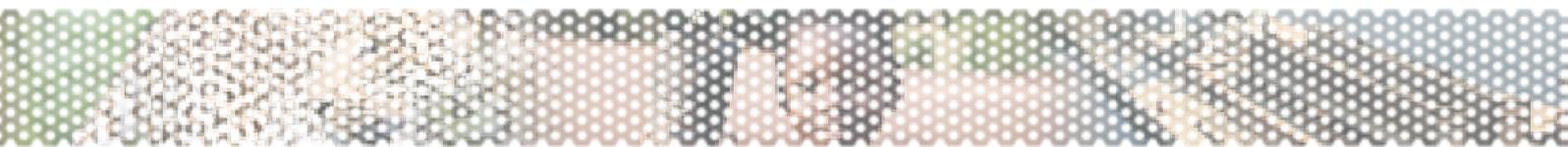
Par ailleurs, la RDC a soumis à la Commission, dans le cadre de son plan d'action annuel 2010, cinq nouveaux projets dans l'enveloppe A, qui sont actuellement dans la phase de formulation et trois programmes au niveau de l'enveloppe B, devraient démarrer en 2011. Ainsi en 2011, la totalité de l'enveloppe A du PIN 10e FED aura été engagée.

Pour ce qui est des lignes budgétaires, les interventions de l'Union européenne en RDC ont principalement mobilisé trois lignes budgétaires à savoir: Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme ; Acteurs non étatiques ; Autorités locales et Sécurité alimentaire. Il est à retenir également les différentes actions de la mission de police de l'Union européenne en RD Congo (EUPOL) et celle de la mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en RD Congo (EUSEC RD Congo) dans le cadre de l'Instrument de stabilité.

Au niveau de l'Afrique centrale, la RDC est bénéficiaire de programmes régionaux dans le cadre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) d'un montant de 165 M€, ainsi que de la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) qui bénéficie d'une enveloppe de 45 M€ pour un programme d'infrastructures communautaires économiques. La Banque européenne d'investissement (BEI), pour sa part, a octroyé une ligne de crédit pour des prêts à long terme en faveur des PME, en plus du financement qu'elle accorde au secteur de l'énergie en RDC.

Dans le secteur du développement rural, dans les zones post-conflit, des ONG ont bénéficié de subventions octroyées dans le cadre du programme est Congo pour la relance économique des activités agricoles. De plus, en raison de l'impact significatif de l'augmentation des prix alimentaires sur le secteur agricole et sur la population urbaine, la RDC a bénéficié d'un appui budgétaire de 48,62 M€ dans le cadre de la stabilisation macroéconomique.

Dans le secteur de l'environnement, une allocation de 30 M€ a été accordée pour le programme d'« appui à la politique nationale de conservation, gestion des forêts et biodiversité ». Ce programme, actuellement en phase de démarrage, dispose d'un volet formation et un volet conservation, qui apportent un appui à quatre aires protégées de la RDC. A cela s'ajoute plusieurs autres projets tels que : le programme régional de conservation et de valorisation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (ECOFAC IV) doté d'une enveloppe de 38M€ et clôturé en 2010. Il sera suivi d'un autre programme de conservation et valorisation des écosystèmes fragilisés d'Afrique centrale (ECOFAC V), financé sur le PIR d'Afrique centrale à hauteur de 30 M €, actuellement en cours de formulation.



Dans le secteur de la gouvernance, un des faits marquants de l'année 2010 a été l'atteinte par la RDC du point d'achèvement de l'initiative PPTE, ce qui a permis d'effacer 12,3 milliards de dollars de dettes dues aux institutions de Bretton Woods. Au niveau de la gouvernance économique, le 9e FED intervient au travers d'un important programme d'appui à la gouvernance (PAG) qui accompagne les institutions de la RDC dans la réforme du secteur de la justice, des finances publiques et dans l'amélioration du recouvrement des recettes provenant de l'exploitation de ses ressources naturelles. Au cours de la période sous revue, le programme a atteint sa vitesse de croisière.

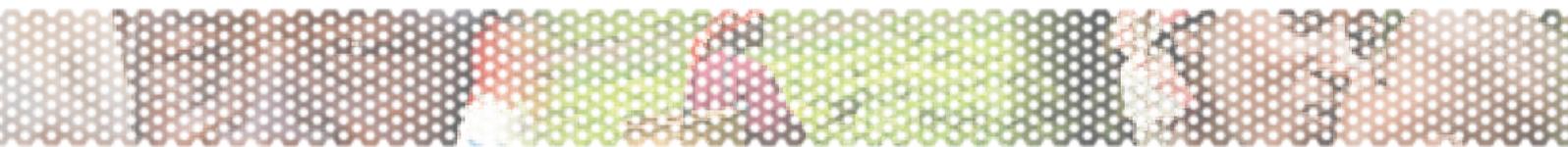
Trois projets financés sur le PIN 10ème FED sont en phase de démarrage. Il s'agit du programme d'aide à la modernisation des finances publiques, le programme d'appui au commerce et le programme d'appui au démarrage de la décentralisation. Quant aux interventions au niveau de la gouvernance politique, elles concernent essentiellement le secteur de la justice et la police. Le programme de restauration de la justice à l'Est de la RDC, REJUSCO qui s'est clôturé en 2010, a entrepris l'achèvement des derniers travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures dans la région. Dans le cadre du soutien aux politiques sectorielles nationales, le programme d'appui à la réforme de la justice (PARJ) a pour but de soutenir effectivement la mise en œuvre de cette réforme du secteur. Il est également dans sa phase de démarrage. Pour ce qui est de l'appui à la Police nationale congolaise (PNC), de nombreuses activités ont été menées à leur terme. Ainsi, le cadre stratégique et le plan d'action triennal qui fournit à la PNC le cadre nécessaire à la mise en œuvre de la réforme a été validé par le comité de suivi de la réforme de la police (CSRP). De plus, un financement complémentaire est prévu dans le cadre du PIN 10ème FED pour assurer la mise en œuvre d'un «Projet d'appui à la réforme de la police nationale (PARP)». Enfin, il est à noter également un appui aux parlements, projet en phase de démarrage, dont l'objectif spécifique est de renforcer le parlement et deux assemblées provinciales (Kinshasa et Nord-Kivu) dans leurs capacités à remplir leurs fonctions, ainsi qu'un projet de renforcement des capacités des acteurs non étatiques. En effet, dans le cadre de l'octroi des subventions pour la réalisation de micro-initiatives développement, l'accompagnement institutionnel des bénéficiaires a permis à 53 organisations, réparties dans les 12 aires géo-

graphiques d'intervention du projet, de bénéficier d'un financement total d'environ 0.4 M€.

Dans le secteur des infrastructures, l'année 2010 a été marquée par de nombreuses interventions au niveau des routes revêtues, des routes en terre, des voiries urbaines à Kinshasa et à Goma, de l'amélioration de l'assainissement à Kinshasa, de l'entretien et réhabilitation des infrastructures routières et du transport fluvial. Pour les travaux du volet routes et voiries, il faut souligner la clôture des activités du programme d'appui à la réhabilitation (PARII) à la date du 31 décembre 2010, qui seront poursuivies dans le cadre du programme d'appui à la réhabilitation et à l'assainissement urbain, PARAU. Au niveau des routes en terres, les travaux réalisés avec l'intervention des brigades routières de l'office des routes ont concernés notamment : les travaux de réhabilitation de la route nationale n° 17 Mongata-Bandundu, et plus précisément la réhabilitation du tronçon Masambio-Mongata. Les travaux menés sur l'axe Bandundu-Nioki qui intègrent l'ouverture d'un nouveau tracé destiné à rapprocher le débarcadère de la rive gauche de Nioki. Sur la route nationale n° 9, les travaux ont eu pour objectif de relier la ville de Mbandaka à celle de Kinshasa. Sur le tronçon Kananga-Tshikapa de la RN 1, des travaux ont été entrepris afin de modifier le tracé de la route, dans le but d'éviter des grandes érosions. Les travaux de réhabilitation des 55 km sur la RN1, tronçon Lufimi-Kwango se sont achevés au cours de l'année. Ainsi, la construction de deux nouveaux ponts (ponts Lufimi et Mayindombe) a été complètement achevée et des mesures spécifiques d'assainissement ont été réalisées sur la descente de la rive gauche du pont Kwango.

Pour les travaux du volet eau et assainissement, la REGIDESO a bénéficié d'un appui pour la réhabilitation des réseaux secondaires et tertiaires, ce qui a permis la mise en place de 938 735 mètres de canalisation et le raccordement de 45 484 abonnés. Une attention particulière a été donnée à l'aménagement et la mise en service du centre d'enfouissement technique de Mpsa, notamment avec les travaux de bétonnage de l'accès au site. Il faut également mentionner l'organisation de plusieurs campagnes de sensibilisation sur le thème de la salubrité publique ainsi que les enquêtes réalisées qui ont mis en évidence une réduction importante des maladies liées à la salubrité de la ville.

La composante infrastructures du programme Est Congo a permis aux brigades de l'office des routes de Bukavu, Goma et Béni de bénéficier



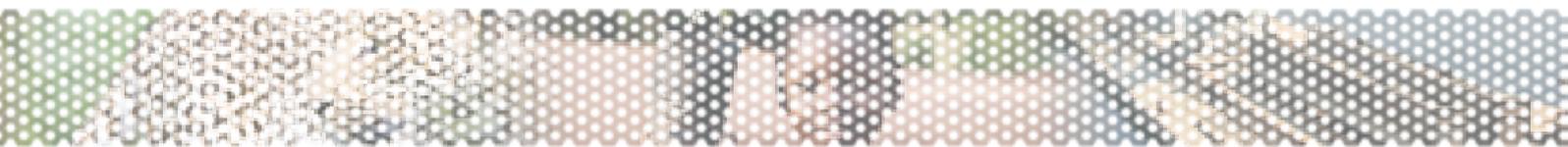
d'une importante dotation en matériel d'une valeur globale de plus ou moins 12 M€. Le début de l'année 2010 a été marqué par des activités liées à la mise en service des engins, le lancement des appels d'offres pour la construction et la réhabilitation des locaux des brigades ainsi que les activités préparatoires aux travaux de réhabilitation et d'entretien des pistes. Les autres interventions dans l'est de la RDC concernent notamment les travaux de construction du pont Ruzizi I, le projet d'électrification rurale de la centrale hydroélectrique de Mutwanga, la réouverture de l'axe Sake-Masisi-Walikale, la réhabilitation durable de l'axe Baraka-Fizi-Minembwe, les activités de relance économique dans le territoire de Fizi, l'appui aux infrastructures sociales de la zone de Minembwe et la mise en service d'un bac sur la rivière Lukuga pour l'amélioration durable de la circulation des biens dans les territoires de Nyunzu et de Kalemie.

Le PARAU a procédé au démarrage des activités du programme avec notamment le lancement de la procédure d'attribution des marchés relatifs à la fourniture du matériel de transport et aux travaux d'aménagement de la rivière Gombe et de construction d'un collecteur sur l'avenue Kabambare. Les études techniques et de faisabilité pour le bitumage du tronçon Batshamba-Tshikapa de la RN 1, soit une longueur de 233,4 km se sont achevées au cours de l'année 2010 ainsi que celles relatives à la réhabilitation des voiries à Goma. Le projet intégrera également l'entretien de la section de la route nationale n°2 entre Goma et Saké. Les travaux devraient démarrer en 2011. Quant au Programme d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC, les activités de démarrage du projet ont été menées à bien au cours de l'année 2010, avec principalement la désignation du régisseur et du comptable du programme ainsi que la préparation du plan de travail de démarrage.

Dans le secteur de l'Aide post conflit, les actions FED se sont concentrées sur les zones qui ont été les plus affectées par les conflits, à savoir les provinces du Nord et Sud Kivu, le Maniema ainsi que le district de l'Ituri, dans la province orientale. La plupart des interventions du programme est Congo, financé sur le 9e FED se sont clôturées en 2010 et d'autres le seront en 2011. Cette année particulière a vu la clôture du projet d'amélioration de l'accès à l'éducation scolaire primaire à Rutshuru, dans le Nord-Kivu et du projet d'appui à la direction provinciale de l'Office des voiries et drainage de Goma, au Sud-Kivu. Une autre action importante se situe au niveau des axes

transfrontaliers avec le démarrage du processus de contractualisation de la construction du pont sur la rivière Ruzizi à Bukavu. Cet ouvrage dont la construction est estimé à 3,6 M€, devrait être réalisé en 2011. La formulation du programme d'appui à la stabilisation et reconstruction de l'Est de la RDC, PASTAR a été achevée en 2010. Ce programme, qui sera mis en œuvre à partir de 2011, prévoit deux composantes, exécutées de manière indépendantes, à savoir la composante santé (5 M€) et la composante infrastructures (20.62 M€). Le programme d'appui au renforcement de la justice à l'Est de la RDC, sur le 10e FED, devrait également démarrer au courant de l'année 2011.

Dans le secteur de la santé, le gouvernement de la RDC a adopté en 2010, le plan national de développement sanitaire, en sigle PNDS, qui sert de référence à l'intervention de l'ensemble des bailleurs de fonds dans ce secteur. C'est ainsi que dans la perspective de consolider les acquis du programme santé 9e FED, mis en œuvre de 2007 à 2010, l'Union européenne et le ministère de la santé ont initié un programme dénommé « programme d'appui au PNDS » dont la convention de financement de 51 M€ a été signée au cours de l'année 2010. Quant aux acquis du projet santé 9e FED, il a été relevé entre autres une augmentation du taux d'utilisation des services curatifs dans les différentes zones d'intervention du projet. En termes de qualité des soins, des améliorations significatives ont été apportées dans les zones appuyées. Ce constat se vérifie au niveau d'indicateurs clés, tels que ceux relatifs au nombre d'accouchements assistés, de césariennes, de décès maternels et de cas d'infections postopératoires, etc. Le PS-9FED a également mené à bien un important volet de réhabilitation qui était en cours de réception dès la fin de l'année 2010. Un projet spécifique a également été mis en œuvre avec une ONG, dans le district sanitaire de Kongolo dans le Tanganyika (province du Katanga), sur financement 9e FED. Une autre intervention centrée sur le district sanitaire de Aru est prévue dans le cadre du « Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC) » financé sur les fonds de l'enveloppe B du programme indicatif 10e FED. Cette action devrait être opérationnelle dès le second trimestre de l'année 2011 et devrait être mise en œuvre par le biais d'un contrat de subvention.



EXECUTIVE SUMMARY

The general framework of cooperation between the European Union and the States of the African, Caribbean and Pacific group, ruled by the ACP-EC partnership agreement, has undergone a new revision in 2010 that was formally adopted in Ouagadougou in June 22, 2010. Another major change in the relations between the EU and the ACP countries is provided by the Treaty of Lisbon which gives the European Union a legal personality and creates the positions of President of the European Council as well as senior representative of the Union for Foreign Affairs and Security Policy.

As for the specific case of Democratic Republic of Congo, the National Indicative Programme (NIP), which allows for the mobilization of the 10th EDF over the period 2008-2013, has an allocation of M€ 514 for envelope A and M€ 120.32 for envelope B. Key selected sectors benefitting from this funding relate to Governance (M€ 130), Infrastructures (M€ 251), Health (M€ 51). For non-key sectors, € 82 million is set aside in the field of environment, regional integration and development of trade. This is complemented with the envelope B that covers unforeseen needs such as humanitarian assistance and other emergencies.

With regard to the 10th EDF, all projects and programs presented to the European Commission, as part of the second annual action plan (AAP 2009), are in the process of implementation. Twelve financial agreements amounting to 337.5 million euros have already been signed in 2010. As for envelope B, an amount of € 50 million has been mobilized in the form of targeted direct budgetary support in order to mitigate the effects of economic and financial crisis in DRC. In terms of disbursement, the year 2010 has set DRC ahead of all the 79 ACP countries beneficiaries of EDF, with over 250 million euros disbursed (including about € 54 million for EU humanitarian assistance and civil protection, ECHO, and € 40 million under budget lines).

In addition, DRC has submitted to the EC, as part of its annual action plan 2010, five new projects under envelope A, currently in the formulation phase, and three new programs under envelope B, which should start in 2011. Thus, the entire envelope of the 10th EDF NIP should be committed in 2011.

As for budget lines, EC interventions in DRC cover three instruments namely: European Instrument for Democracy and Human Rights; Non-state actors, local authorities and food security. It is worth mentioning also various actions of the European

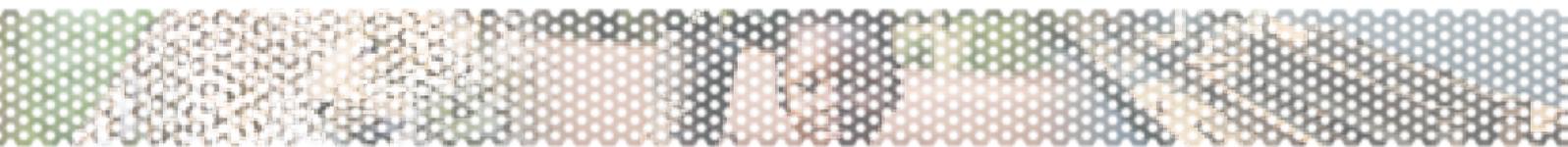
Union police mission in DR Congo (EUPOL) as well as the EU advisory and assistance mission for security reform in the DRC (EUSEC RD CONGO), under the Instrument for Stability.

As part of Central Africa, DRC benefits from a regional program of M€ 165 under the Economic and Monetary Community of Central Africa (EMCCA) and the Economic Community of Central African States (ECCAS), and from a program of economic community infrastructure under the Economic Community of Great Lakes Countries (CEPGL) with a budget of € 45 million. The European Investment Bank (EIB), for its part, has granted a credit line for long-term loans for small/medium-sized as well as micro enterprises in DRC, in addition to the funding it provides to energy sector in DRC.

In the field of rural development, in post-conflict area, NGOs have received grants from the programme for Eastern Congo, enabling the economic revival of agricultural activities. Moreover, due to the significant impact of rising food prices on agricultural sector and urban population, DRC has received budget support of € 48.62 million in the framework of macroeconomic stabilization.

In the environmental sector, an allocation of € 30 million has been granted for the programme to support the national policy of conservation, forest management and biodiversity. This programme currently in a starting stage, has a training component and a conservation component, which provide support to four protected areas in DRC. In addition to this, there are several other projects such as the regional program for conservation and recovery of forest ecosystems in Central Africa (ECOFAC IV) with a budget of M€ 38 that was completed in 2010. It will be superseded by another program to support conservation and exploitation of fragile ecosystems of Central Africa (ECOFAC V), financed by the regional indicative program for Central Africa, for € 30 million. This program is currently being formulated.

In the area of governance, one of the year 2010 highlights for DRC was to reach the completion point under the HIPC initiative, which helped offset \$ 12.3 billion of debt due to the Bretton Woods institutions. In terms of economic governance, the 9th EDF intervenes through an extensive program to support governance (PAG), by assisting institutions of DRC in reforming the sector of justice, public finance and improving recovery of revenue from the exploitation of its natural resources. During the period under review, the program has reached its cruising speed.



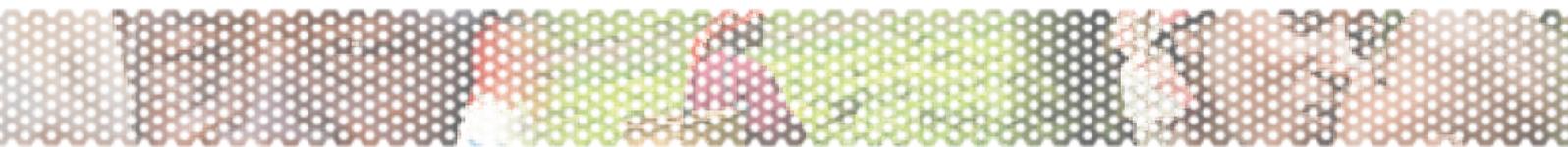
Three projects funded under the 10th EDF NIP are in starting stage; more precisely, the program related to the modernization of public finances, trade support program, as well as decentralization program. As for the interventions linked to the area of political governance, they mainly relate to the sector of justice and police. The program for restoration of justice in eastern Congo (REJUSCO) which ended in 2010, undertook the completion of recent rehabilitation works and construction of infrastructure in the region. In the framework of support to national sectoral policies, the program to support the reform of justice (PARJ) aims to particularly assist the implementation of the reform of the sector. It is also in its start-up phase. With regard to support to the Congolese National Police (PNC), many activities carried out, were brought to completion. Thus, the strategic framework and the three year action plan that provides PNC with the necessary framework for implementation of the reform were approved by the Monitoring Committee of the Police Reform Commission. Furthermore, additional funding is provided under the 10th EDF NIP for the implementation of a project to support the reform of the national police (PARP). Finally, the following should also be pointed out ; the program to support parliaments, project in starting phase, whose specific objective is to strengthen parliament and two provincial assemblies (Kinshasa and North Kivu) in their abilities to perform their missions; as well as the project to strengthen the capacity of non-state actors. This programme, through granting of subsidies towards micro-initiatives development and institutional support to various beneficiaries, has enabled 53 organizations across 12 geographical areas of intervention, to receive funding close to € 0.4 million.

In the infrastructure sector, the year under review was marked by several actions related to paved roads, dirt roads, urban roads in Kinshasa and Goma, improvement of sanitation in Kinshasa, maintenance and rehabilitation of roads and river infrastructure. With regard to the roads and highways component, it's important to emphasize the closure of activities under the Rehabilitation Support Programme (PAR II), on December 2010 and the fact that activities will be pursued under the support program for rehabilitation and urban sanitation, PARAU. In terms of dirt roads, works undertaken with the intervention of road authority units have included: the rehabilitation of national road No. 17 Mongata - Bandundu, specifically the rehabilitation of the Masambio - Mongata stretch. Works on the Bandundu - Nioki stretch, including

the opening of a new amenities to ease the access to the left bank of Nioki river. On main road No. 9, roadworks aim to link the city of Mbandaka to Kinshasa. On the section of Kananga - Tshikapa RN 1, works have been undertaken to realign the road in order to avoid major erosion. The rehabilitation of 55 km on the main road RN1, between Lufimi and Kwango was completed this year. Thus, the construction of two new bridges (Lufimi and Mayindombe) has been fully completed and specific remediation measures were carried out on the descent of the left bank of Kwango Bridge.

For the water and sanitation component, REGIDESO has received support for the rehabilitation of secondary and tertiary networks, allowing the establishment of 938 and 735 meters of pipeline connecting 45.484 subscribers. Particular attention was given to the development and commissioning of technical landfill center in Mpsa, including concrete work to access the site. Several awareness campaigns on public safety were also organized, as well as surveys that have shown a significant reduction of diseases due to the cleansing operations.

The infrastructure component of the eastern Congo program has allowed units of regional road authority in Bukavu, Goma and Beni to receive supplies and equipments worth a total of about M€ 12. The beginning of the year was marked by activities related to the commissioning of devices, launching of tenders for the construction and rehabilitation of facilities for these units, as well as preparatory activities for the rehabilitation and trail maintenance. Other interventions in eastern DRC concern in particular the construction of the bridge Ruzizi I, the rural electrification project of the hydroelectric station of Mutwanga, the reopening of the Sake - Masisi - Walikale stretch, sustainable rehabilitation of the main road through Fizi - Baraka - Minembwe, economic recovery activities in the territory of Fizi, support for social infrastructure in the area of Minembwe, and commissioning of a ferry on the river Lukuga so to improve the transit of goods within the territories of Nyunzu and Kalemie. PARAU has started program activities including contracts processing for supply of transportation equipment, development work of the Gombe River and construction of a collector on the Kabambare avenue. The technical and feasibility studies for the tarring of Batshamba - Tshikapa stretch on national road 1, 233.4 km long, were completed during the year, as well as those related to the rehabilitation of roads in Goma. The project will also include maintenance of the section of national road 2, between



Goma and Sake. Works should start in 2011. As for the programme to support navigability of waterways and lakes in DRC, the project start-up activities were completed during 2010, primarily with the appointment of the imprest administrator and the accounting officer, and the preparation of the start-up programme estimate.

In the area of post conflict assistance, actions funded by EDF have focused on areas that were most affected by armed conflicts, namely the provinces of North and South Kivu, Maniema and the Ituri district, in Eastern Province. Most of the programs that were funded under the 9th EDF were completed in 2010 and others will follow in 2011. The following projects were completed during the period under review; the project to improve access to primary school education in Rutshuru, in North Kivu, and the project support to the Provincial Office of roads and drainage of Goma, in South Kivu. Another important action is located at the border area with the contracting process for the construction of the bridge over the River Ruzizi, in Bukavu. This bridge, whose construction is estimated at € 3.6 million, should be effective in 2011. The formulation of the support program for stabilization and reconstruction of the eastern DRC "PASTAR", was completed in 2010. This program will be implemented as from 2011, and will have two separate components, operating independently, namely the health component (M€ 5) and the infrastructure component (M€ 20.62). In addition to this, a program to support the strengthening of justice in eastern DRC, under the 10th EDF, will also start in 2011.

In the health sector, the government of DRC has adopted in 2010, the national plan for health development, in acronym PNDS, which serves as a reference to the intervention of all donors in this sector. Thus, in view of consolidating the achievements of the 9th EDF health program, implemented from 2007 to 2010, the European Union and the Ministry of Health have initiated a program called "support program to PNDS" which financing agreement of € 51 million was signed in 2010. As for the project achievements, it was noted among others, an increase in the use of curative services in different areas of project intervention. In terms of quality of healthcare, significant improvements have been made in areas covered by the project. This can be noted in key indicators such as those related to the number of assisted deliveries, caesarean sections, maternal deaths and cases of postoperative infections, etc. The PS-9FED has also completed an important component of rehabilitation that was being handed over at the end of 2010. A specific project has been implemented with NGOs in the health district of Kongolo, in Tanganyika (Katanga Province), also on 9th EDF funding. Another intervention, in the health district of Aru, is carried out under the "Program for stabilization and reconstruction areas emerging from armed conflicts (STAREC)" and financed under the envelope B of the 10th EDF Indicative Programme. This action should be operational from the second quarter of 2011 and implemented through a grant contract.









Pose de la première pierre d'un nouveau palais de justice, Kinshasa, janvier 2010



Le président de l'Assemblée nationale, l'honorable Evariste Boshab, a procédé le 28 janvier 2010, au nom du Président de la République, à la pose de la première pierre du bâtiment qui abritera de nouvelles juridictions, dont le conseil supérieur de la magistrature, la cour de cassation, le conseil constitutionnel et le conseil d'Etat.

La construction de ce bâtiment dont le financement est assuré par le 9^e Fonds européen de développement, par le biais du projet d'appui à la gouvernance, devrait être achevée au courant de l'année 2011. Outre ce bâtiment, le programme d'appui à la gouvernance apportera son soutien à la réhabilitation des espaces intérieurs du ministère de la Justice et de quelques juridictions dans la ville de Kinshasa.

Atelier sur la facilité énergie ACP-UE, Douala, Cameroun, janvier 2010

En 2002, le rôle crucial de l'énergie pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) a été reconnu lors du sommet mondial sur le développement durable (SMDD) à Johannesburg. Afin de confirmer son engagement en vue de l'atteinte des OMD, l'Union européenne a lancé, pendant le SMDD, l'initiative Energie pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable. C'est ainsi que les 19 et 20 janvier 2010, un atelier sur la facilité énergie ACP-Union européenne s'est tenu à Douala.

Les principaux objectifs de la facilité énergie dans le cadre du 10^e FED sont l'amélioration de l'accès

des populations pauvres à des services énergétiques modernes, abordables et durables en milieu rural et périurbain, en mettant l'accent sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Les aspects liés à l'amélioration des conditions de gouvernance ainsi qu'aux cadres réglementaires dans le secteur de l'énergie, aux niveaux régional, national et local, en particulier ceux qui visent à promouvoir l'accès à des services énergétiques, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, sont également pris en compte.





Entrée en fonction de la Commission Barroso II, Bruxelles, février 2010

La nouvelle équipe dirigeante de la Commission européenne, communément appelée Commission Barroso II, a pris ses fonctions le 10 février 2010. Cette équipe constituée en novembre 2009, suite aux auditions de chacun des commissaires désignés, est notamment caractérisée par la nomination de Mme Catherine Ashton (Grande-Bretagne), première vice-présidente et haut représentant pour les affaires étrangères. Le haut représentant de l'Union européenne assure la coordination entre la politique étrangère et de sé-

curité commune intergouvernementale de l'UE, la politique européenne de sécurité et de défense, d'une part, et les activités de la Commission européenne dans le cadre de l'action extérieure de l'UE.

M. Andris Piebalgs (Lettonie) devient commissaire au Développement et en ce sens, l'interlocuteur privilégié des pays ACP, il remplace M. Karel de Gucht (Belgique) qui prend le portefeuille du commerce.



M. Andris Piebalgs (Lettonie)
Commissaire au Développement

Remaniement gouvernemental, Kinshasa, février 2010

Le 19 février 2010, le président de la République, S.E.M. Joseph Kabila, a signé une ordonnance remaniant le gouvernement. Ce dernier se distingue par la création de trois postes de vice primature et par la réduction de l'équipe de 54 membres à 43 dont 23 anciens membres reconduits. Un nouveau ministre des Finances, M. Matata Ponyo

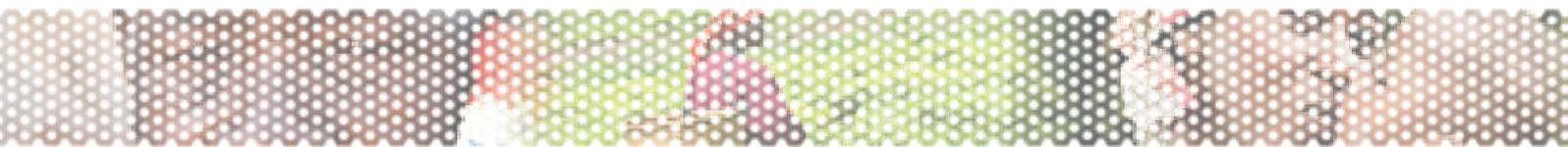
Mapon, a été désigné et fait dorénavant fonction d'Ordonnateur national du Fonds européen de développement. La mission qui a été assignée à la nouvelle équipe vise, entre autres, à améliorer les conditions de vie sociale et à organiser les élections.

Signature de quatre contrats de subvention relatifs au programme d'appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité, Kinshasa, mars 2010

Une année après la signature de la première convention de financement sur le 10^e FED, le ministre des Finances, Ordonnateur national du FED, M. Matata Ponyo Mapon et le Chef de délégation de l'Union européenne, l'ambassadeur Richard Zink, ont procédé à la signature, en présence des bénéficiaires, des contrats de subvention relatifs à la protection et la valorisation de quatre aires protégées en République démocratique du

Congo. les bénéficiaires de ces subventions sont respectivement : African Conservation Fund pour le parc des Virunga, African Parks Network pour le parc de la Garamba, le réseau des aires protégées d'Afrique centrale (RAPAC) pour le parc de la Salonga et la société zoologique de Francfort pour le parc de l'Upemba. Les montants engagés lors de cette occasion sont de l'ordre de 30 millions d'euros.





Session extraordinaire du conseil des ministres ACP et session conjointe du conseil des ministres ACP-UE sur la seconde révision de l'accord de Cotonou, Bruxelles, mars 2010

Le conseil conjoint des ministres ACP-UE s'est réuni au mois de mars 2010, à Bruxelles, en vue d'examiner les modifications éventuelles à apporter à diverses dispositions de l'Accord de Cotonou, conformément à son article 95 qui en prévoit des révisions quinquennales.

Les principes qui régissent les négociations pour la deuxième révision de l'Accord de Cotonou sont le maintien et le renforcement des acquis en les adaptant au nouveau contexte mondial et en prenant en compte les objectifs spécifiques du groupe ACP qui sont notamment, l'élimination des causes de la pauvreté, la réalisation de la sécurité alimentaire, la participation des acteurs non étatiques à la vie politique, sociale et économique des pays.



D'une manière générale, les principales questions mises en évidence durant le processus de négociations ont concerné, entre autres, la régionalisation et l'intégration régionales ; le rôle de l'Union africaine, ainsi que d'autres organisations d'intégration régionale ACP ; la prise en compte des questions de gouvernance dans les procédures de mise en œuvre de la coopération au développement, ainsi que les nouvelles procédures de financement de la coopération au développement.

A l'issue de cette session, le commissaire européen au développement, M. Andris Piebalgs et le président du conseil des ministres ACP, le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie du Gabon, M. Paul Boundoukou-Latha, ont paraphé le projet de révision de l'accord.

Signature avec la CICOS du programme de surveillance de l'environnement, Kinshasa, avril 2010

L'Union européenne a accordé une subvention de 1.295.788 d'euros à la commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) dans le cadre du programme de surveillance de l'environnement en Afrique pour un développement durable (AMESD). Couvrant une période de trois ans, la mise en œuvre de ce programme a démarré le 30 avril 2010 et va s'étendre jusqu'en 2012. Ces fonds devraient permettre une bonne

gestion des ressources en eau dans la région de l'Afrique centrale.

Le choix d'axer ce programme sur l'eau se justifie par le fait que le bassin du Congo est le deuxième bassin hydrologique du monde, et que cette ressource constitue l'enjeu majeur des prochaines décennies.





Cérémonie de signature de 11 conventions de financement sur le 10^e FED, Kinshasa, mai 2010



L'Ordonnateur national du Fonds européen de développement, le ministre Matata Ponyo Mapon et le Chef de délégation de l'Union européenne, l'ambassadeur Richard Zink, ont procédé, le 15 mai 2010 à Kinshasa, à la signature de onze conventions de financement, pour un total de 307,5 millions d'euros qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme indicatif national du 10^e Fonds européen de développement. L'ensemble des onze programmes concernés contribue à la réalisation de trois piliers du document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, à savoir : (i) la promotion de la bonne gouvernance et la consolidation de

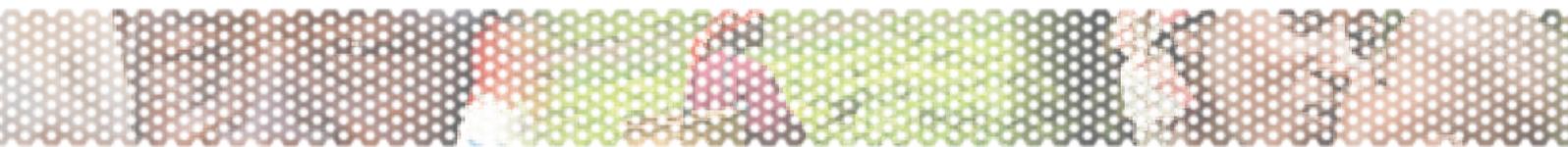
la paix par le renforcement des institutions ; (ii) la consolidation de la stabilité macro-économique et la croissance ; et enfin (iii) l'amélioration de l'accès aux services sociaux et la réduction de la vulnérabilité.

Parmi les programmes les plus significatifs, il peut être relevé un programme d'appui aux infrastructures de 100 millions d'euros, un programme d'appui à la navigabilité des voies fluviales de 60 millions d'euros, divers programmes d'appui à la gouvernance (justice, police, parlement, finances publiques...) pour 70 millions d'euros et un programme de 51 millions d'euros dans le secteur de la santé.

Inauguration officielle, par le ministre de la santé publique, du bâtiment de la direction de la pharmacie et de la direction des soins de santé primaires, Kinshasa, mai 2010

Le ministre de la Santé, M. Victor Makwenge Kaput, a inauguré en présence du vice-ministre des Finances, M. Joao Mbitso Ngedza et du Chef de délégation de l'Union européenne, M. Richard Zink, le bâtiment devant abriter les services de la direction de la pharmacie et de la direction des soins de santé primaires. Dans son mot de circonstance, le ministre de la Santé a souligné que le financement de la construction de ce bâtiment est une contribution significative à l'amélioration des conditions de travail des cadres et agents de ces deux directions. Ce bâtiment a été construit et entièrement équipé dans le cadre du Programme Santé du 9^e FED.





91^e session du conseil des ministres ACP et 35^e session du conseil des ministres ACP-UE, Ouagadougou (Burkina Faso), juin 2010

Les ministres ACP ont tenu leur 91^e session à Ouagadougou, au Burkina Faso, les 19 et 20 juin 2010. Ce conseil ACP a été suivi, les 21 et 22 juin, de la 35^e session du Conseil des ministres ACP-UE. Le Conseil des ministres ACP-UE était co-présidé par Paul Boundoukou-Latha, ministre délégué auprès du ministre de l'Écono-

mie, du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme du Gabon et par madame Soraya Rodriguez, secrétaire d'état de l'Espagne à la Coopération internationale.

La cérémonie officielle de signature de la seconde révision de l'accord de Cotonou a, quant à elle, eu lieu le 22 juin 2010. A cette occasion, le texte de l'accord révisé a été signé par les ministres et les représentants des gouvernements des Etats ACP et de l'Union européenne. M. le vice-ministre des Finances, Joao Mbitso Ngedza, qui avait reçu les pleins pouvoirs pour la circonstance, a signé la révision de l'accord pour le compte de la République démocratique du Congo.

La seconde révision de l'accord de Cotonou consacre la matérialisation des dispositions convenues lors de la précédente session ministérielle conjointe tenue à Bruxelles, en mars 2010.



Célébration du cinquantenaire de la République démocratique du Congo, Kinshasa, juin 2010



La République démocratique du Congo, à l'instar de plusieurs autres pays africains, a célébré cette année, en grande pompe, le cinquantième anniversaire de son accession à l'indépendance, intervenue le 30 juin 1960. C'est ainsi que l'année 2010 a été consacrée « année du cinquantenaire » et a été émaillée de plusieurs événements et manifestations. Le point culminant de ces ma-

nifestations a été la célébration solennelle, lors de la date anniversaire, le 30 juin 2010, de la fête de l'indépendance, sous le patronage du Président de la République, S.E.M. Joseph Kabila. Parmi les hôtes de marque, la présence de sa majesté le Roi Albert, dont c'était la première venue officielle en RDC, a été particulièrement remarquable.



Signature d'une convention de financement relative à un appui budgétaire ciblé pour la RDC, décembre 2010

Le ministre des Finances et le Chef de délégation de la Commission européenne ont signé une convention de financement relative à un second appui budgétaire octroyé par l'Union européenne à la République démocratique du Congo. Cet appui budgétaire d'un montant de 50 millions d'euros augmente de manière significative l'enveloppe du programme indicatif national (PIN), particulièrement son enveloppe B. Cette dernière passe ainsi de 70,32 millions d'euros à 120,32

millions d'euros, ce qui porte à un total de 634,32 millions d'euros le budget global du programme indicatif national 10^e FED.

Le décaissement de cet appui budgétaire a été effectif à la fin de l'année 2010. Cet appui budgétaire est basé sur l'instrument de facilité dénommé en sigle V-FLEX (Velocity Flexibility) de la Commission européenne et a été mis en place pour mitiger les effets de la crise économique et financière mondiale.

Clôture du premier cycle de formation au bénéfice des partenaires de la COFED, décembre 2010

Le premier cycle de formation des partenaires de la COFED (ministères sectoriels et projets) a été lancé fin 2009 par la COFED. C'est ainsi que tout au long de l'année 2010, plusieurs sessions de formation se sont tenues à l'intention des partenaires. Ces formations ont porté sur les principes de gestion du cycle des projets et les procédures contractuelles et financières de l'Union européenne.

La fin de ce cycle de formation a été sanctionnée en décembre 2010, par la remise des certificats aux différents participants, en présence de l'Ordonnateur national et du Chef de délégation de l'UE. Des formations analogues se poursuivront en 2011, et ce, toujours dans le cadre de la convention de financement « appui à l'Ordonnateur national ».

20^e session de l'Assemblée parlementaire paritaire Afrique Caraïbes Pacifique - Union européenne, Kinshasa, décembre 2010

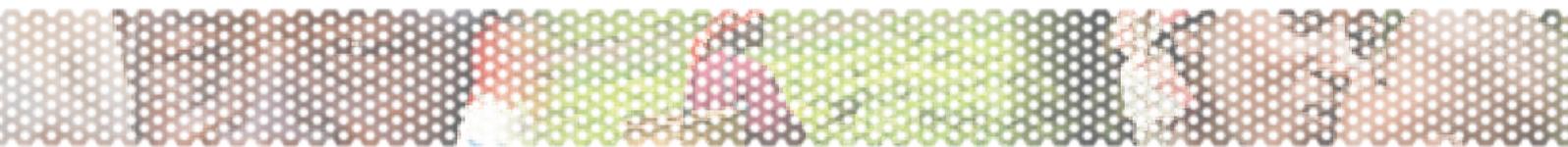
La 20^e session de l'Assemblée parlementaire paritaire Afrique Caraïbes Pacifique – Union européenne a eu lieu, pour la première fois, à Kinshasa en novembre et décembre 2010. Ces assises ont été solennellement ouvertes par le Président de la République, S.E.M. Joseph Kabila.

L'assemblée parlementaire paritaire, une des institutions conjointes des accords de Cotonou, se réunit tous les ans, alternativement dans l'Union européenne ou dans un des pays ACP. Les travaux de cette assemblée ont été conjointement présidés par le député européen et ancien commissaire européen à l'aide humanitaire et au développement, M. Louis Michel et le président de l'Assemblée nationale de la R.D.C., M. Evariste Boshab. Plus de 450 députés issus de 81 pays ACP et des états membres de l'Union européenne ont, à cette occasion, séjourné à Kinshasa.

Lors d'une des séances de travail, l'Ordonnateur national du FED, M. Matata Ponyo Mapon, a exposé l'état de mise en œuvre de la coopération de l'Union européenne en République démocratique du Congo. En marge de cette session, une

rencontre a pu être organisée entre ce dernier et le commissaire européen au développement, M. Andris Piebalgs.





MISSIONS ET COMITES DE PILOTAGE

Comités de pilotage du programme d'appui au secteur de la santé, Kinshasa, janvier et mars 2010

Le premier comité national de pilotage santé, tenu du 23 au 25 janvier, avait pour but de valider les termes de référence de la revue annuelle sectorielle de la santé ainsi que le manuel des procédures du ministère de la santé. Le comité a, à cette occasion, procédé à la modification de la composition du comité technique.

Les objectifs du second comité de pilotage qui a eu lieu entre les 14 et 18 mars consistaient en la validation du Plan national de développement sanitaire (PNDS) 2011-2015 et à la revue de la stratégie de renforcement du secteur de la santé (SRSS).



Comité de pilotage restreint du projet d'appui à la politique nationale de conservation et de gestion des forêts et de la biodiversité, Kinshasa, mars 2010



Madame Mvula Pascaline, chargée de programme DREAH et Madame Florence Palla du RAPAC

Cette réunion restreinte du comité de pilotage a été tenue à l'initiative et sous la présidence du ministère de l'environnement. Il s'agissait, avec ce premier comité, d'asseoir les modalités d'utilisation des imprévus de la convention de financement forêts et biodiversité, et de convenir de leur répartition entre les bénéficiaires des contrats de subvention. Les modalités de mise en œuvre du monitoring des actions du programme ont été également définies. Il était en effet primordial de formaliser l'implication du ministère de l'Environnement et de l'institut congolais de conservation de la nature et de favoriser ainsi le partage d'expérience entre les différentes parties prenantes au projet.

Comité de pilotage du projet d'appui à la réforme de l'ICCN (PAR-ICCN), Kinshasa, avril 2010

Le comité de pilotage du projet d'appui à la réforme de l'institut congolais pour la conservation de la nature s'est tenu en avril 2010 à Kinshasa, sous la présidence du ministère de l'Environnement, Conservation de la nature et Tourisme. A cette occasion, les membres du comité ont, entre autres, échangé sur l'état d'avancement du

premier devis-programme de croisière, du programme de mise à la retraite des agents issus des différents services d'administration du ministère de l'environnement et aussi de la réforme du parc national de la Virunga et des différentes perspectives y liées.



Comité de pilotage du programme de renforcement des capacités des ANE, Kinshasa, septembre 2010



Le comité de pilotage du programme de renforcement des capacités des acteurs non étatiques (ANE) a eu lieu le 28 septembre 2010, à la COFED. Outre les membres de la délégation de l'Union européenne, de la COFED et de l'unité de gestion, deux représentants des acteurs non étatiques, en qualité de membres effectifs, étaient présents.

Le but de la réunion était de faire l'état des lieux du projet et de définir les actions urgentes à entreprendre, compte tenu, notamment, des recommandations de la mission d'évaluation.

Atelier de clôture ECOFAC IV, et d'orientation ECOFAC V, Libreville, septembre 2010

Libreville a été le lieu de l'ultime comité de pilotage du programme ECOFAC IV qui entrait, en fin d'année 2010, dans sa phase de clôture. Toutes les huit composantes du programme ont été représentées, et ce à des niveaux divers : unités de coordination, délégations et pays bénéficiaires.

Lors de la clôture du programme ECOFAC IV, le bilan technique global et financier a été revu pour toutes les composantes. Quant au programme post-ECOFAC IV, le processus entamé s'insère dans la réflexion pour l'établissement d'un partenariat fonctionnel avec une plus forte participation des États à l'action de conservation et, en conséquence, la pérennisation des actions en faveur de l'environnement et de la conservation durable des aires protégées et de la biodiversité.



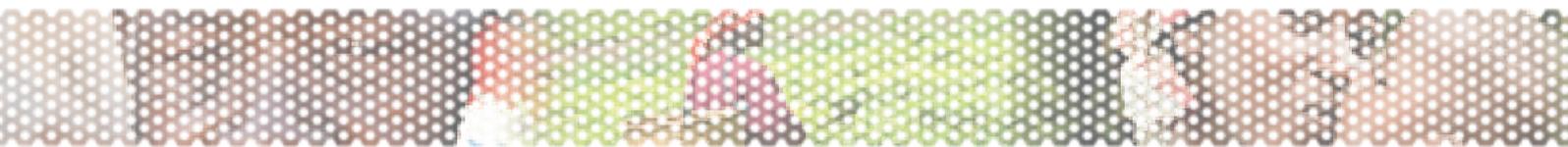
Atelier sur le suivi et l'évaluation conjoints (Joint Monitoring Workshop JROM) - approche projet et appui budgétaire, Bruxelles, octobre 2010

Le but de l'atelier sur le suivi et l'évaluation conjoints était de développer des processus conjoints et adaptés aux différentes modalités de mise en œuvre de l'aide européenne dans le cadre non seulement des projets et programmes, mais également des appuis budgétaires.

L'idée sous-jacente étant d'appuyer les capacités des systèmes de monitoring des partenaires gouvernementaux et de renforcer les différentes délégations de l'Union européenne dans leur capacité de monitoring et de reporting.

Plusieurs pays dont le Kazakhstan, le Kosovo, le Mali, le Maroc, l'Éthiopie, le Swaziland et la République démocratique du Congo ont pris part à cet atelier.





Troisième comité de pilotage du programme d'appui à la gouvernance, Kinshasa, octobre 2010

Conformément aux dispositions de l'arrêté l'instituant, le comité du programme d'appui à la gouvernance (PAG) a tenu sa 3^e session de pilotage. Ce comité, présidé par le représentant désigné du ministre des Finances, comprend outre la délégation de l'Union européenne et la COFED, les ministères sectoriels liés aux trois volets mis

en œuvre : les finances publiques, la justice et l'environnement.

Les échanges ont principalement porté sur l'état d'avancement du premier devis-programme de croisière ainsi que sur la présentation des axes d'intervention du second devis-programme de croisière.

Ultime comité de pilotage du programme REJUSCO, Kinshasa, octobre 2010

Ce comité de pilotage, présidé par M. Sylvain Dikango, secrétaire général à la Justice, a eu lieu le 27 octobre 2010 dans les locaux de la COFED. Il a notamment été question d'approuver le rapport final des activités à fin août 2010 et, égale-

ment, d'échanger des informations sur les actions courantes ainsi que les opérations de clôture du programme. Des propositions sur l'affectation des biens immobilisés du programme ont également été formulées.

Comité de pilotage du projet d'appui à la réforme de l'ICCN (PAR-ICCN), Kinshasa, novembre 2010



M. Marc Languy, M. Alain Georgeot du PAR/ICCN et M. Cosma Wilungula, ADG de l'ICCN

Ce comité de pilotage a été l'occasion pour les parties prenantes au programme de faire la revue semestrielle des activités et de discuter en profondeur de la fusion de l'institut des jardins zoologiques et botaniques du Congo (IJZBC) avec l'institut congolais de conservation de la nature (ICCN). Le retard pris dans cette opération entraîne nécessairement un réajustement de l'activité relative à la mise à la retraite des agents liés à certains services du ministère. En outre, la question de la prolongation du projet au-delà du 31 décembre 2010 a également été évoquée.

Comité de pilotage élargi du projet d'appui à la politique nationale de conservation et de gestion des forêts et de la biodiversité, Kinshasa, novembre 2010

Sous la conduite du ministre de l'Environnement, M. José Endundo Bononge, les membres du comité de pilotage se sont penchés sur la cohérence du programme, eu égard à la stratégie sectorielle arrêtée par le ministre (étude de l'adéquation de la matrice des financements extérieurs).

Outre les actions menées dans les aires protégées des Virunga, de la Garamba, de la Salonga

et de l'Upemba, ce fut aussi l'occasion de revenir sur les actions du programme menées par l'UNESCO et le CIFOR, respectivement dans leur appui à l'école régionale post-universitaire d'aménagement et de gestion Intégrée des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT) à Kinshasa et à l'université de Kisangani (UNIKIS).



20^e session du conseil d'administration du RAPAC, Libreville, décembre 2010

Le réseau des aires protégées d'Afrique centrale a tenu son 20^e conseil d'administration au mois de décembre 2010, à Libreville. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du processus d'identification et de formulation du programme qui sera mis en œuvre dans le secteur de l'environnement, sur financement du programme indicatif régional Afrique centrale. Un des objectifs de cette rencontre a porté sur la création d'une plateforme de concertation venant en appui au maître d'œuvre, dans la mise en œuvre des actions du futur programme. La COFED a été représentée par la chargée de programme ayant le secteur environnement dans ses attributions.



Cinquième et Sixième sessions du comité de pilotage du programme de relance de la recherche agricole et forestière en République démocratique du Congo (Projet REAFOR), Kinshasa (R.D.C.), février et décembre 2010

Les deux comités ont été présidés par le représentant de la FAO en RDC, M. Ndiaga Gueye, en présence des délégués de l'Union européenne, du secrétariat général du ministère de la Recherche scientifique, de la COFED, du CIFOR et de l'IITA.

Concernant le 5^e comité tenu en février 2010, il s'agissait principalement de faire un bilan des activités à la lumière de la clôture du programme avec de toute évidence, la détermination des actions à entreprendre pour pérenniser les acquis du REAFOR.

Les travaux du 6^e comité de pilotage (décembre 2010) ont, quant à eux, consisté en l'examen des problèmes relatifs à certains retards et dysfonctionnement dans la mise en œuvre des activités. Les membres du comité ont aussi été informés des résultats de la mission d'évaluation du programme et des observations des partenaires portant sur les acquis et les perspectives de la recherche agronomique.





GOUVERNANCE

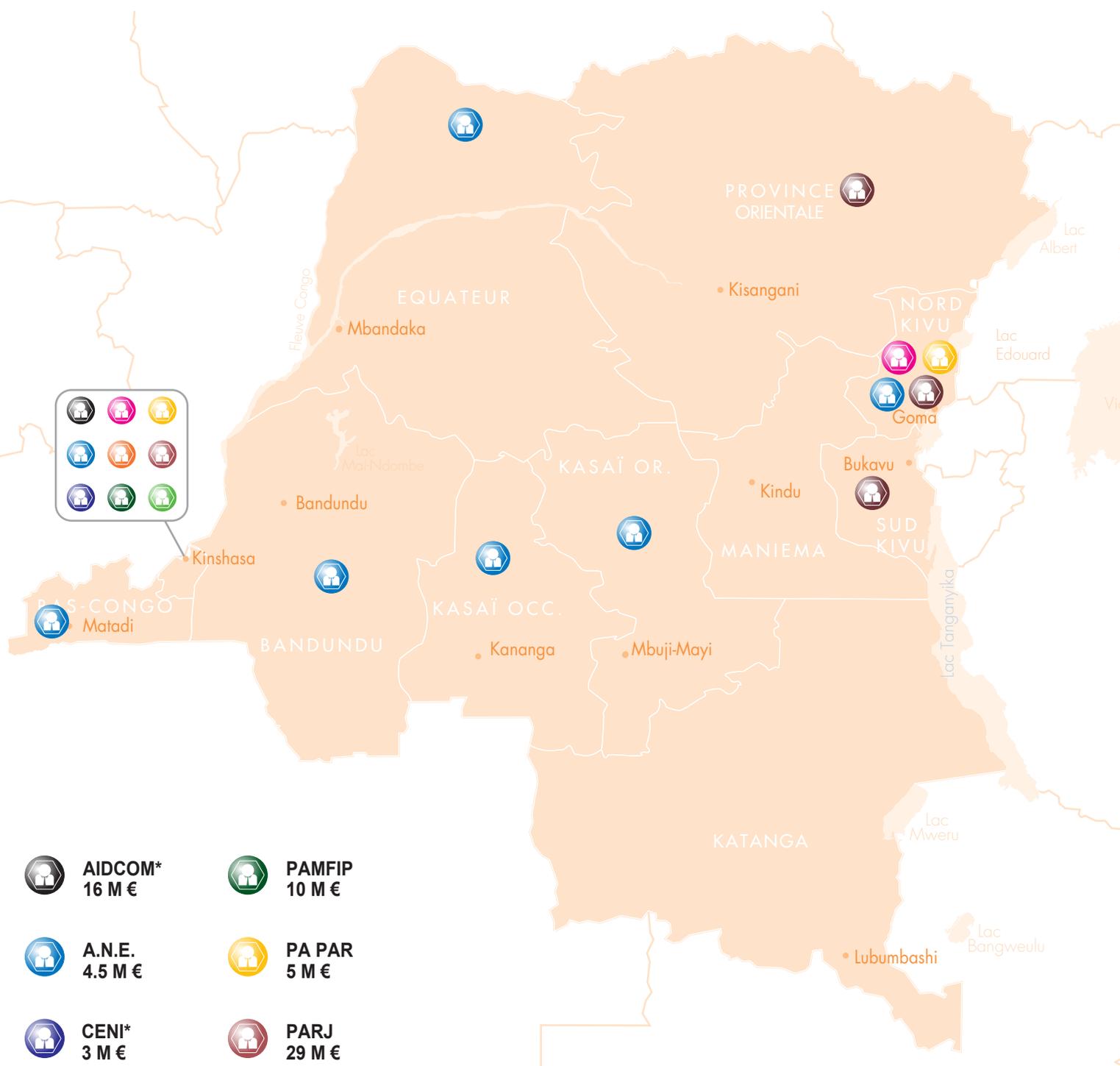
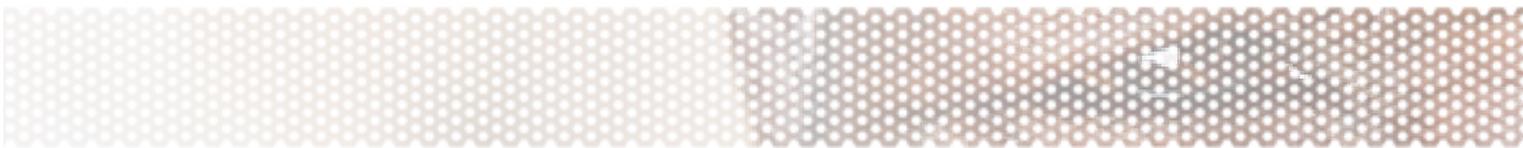
Un des faits marquants de l'année 2010 a été l'atteinte par la République démocratique du Congo du point d'achèvement de l'initiative PPTTE. Ce long processus qui s'est parachevé le 1^{er} juillet 2010 au lendemain des festivités du cinquante-naire et au cours duquel le pays a engagé de nombreuses réformes tendant à améliorer le cadre macro-économique et budgétaire ainsi que la gestion des finances publiques, a permis à la RDC d'effacer 12,3 milliards de dollars de dettes dues aux institutions de Bretton Woods. Il s'agit sans aucun doute d'une étape extrêmement importante qui doit mener le pays dans la voie d'un développement socio-économique durable, centré sur la réponse aux besoins sociaux des populations.

C'est ainsi qu'en coordination avec l'ensemble des partenaires du pays, l'Union européenne accorde un important appui financier et technique à la consolidation et à l'amplification des acquis qui ont été engrangés par le gouvernement depuis plus de deux ans. A côté de l'amélioration de la gestion des finances publiques, le gouvernement a mis en chantier d'importantes réformes qui devraient avoir un impact non négligeable sur les perspectives de développement du pays. Il s'agit, entre autres, de la décentralisation et de la réforme de la justice ainsi que de l'amélioration du climat des affaires et de l'intégration régionale.

Enfin, le renforcement des capacités constitue un domaine qui retient l'attention de l'Union européenne, tant dans le but de renforcer les actions menées dans le secteur de la gouvernance que dans le souci d'améliorer la mise en œuvre des programmes et des projets financés par le FED, tant au stade de l'identification et de la formulation (par le biais de la facilité de coopération technique) qu'à celui de l'exécution, avec un accent sur l'appui à la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre (par le biais de l'appui à l'Ordonnateur national du FED).







AIDCOM*
16 M €

PAMFIP
10 M €

A.N.E.
4.5 M €

PA PAR
5 M €

CENI*
3 M €

PARJ
29 M €

PA2D
15 M €

PNC*
5 M €

P.A.G.*
33 M €

REJUSCO
11,8 M €

Cartographie des programmes Gouvernance



Le secteur de la gouvernance économique

Ce secteur bénéficie du soutien de l'Union européenne au travers d'un important programme d'appui à la gouvernance (en sigle, PAG) financé sur le PIN 9^e FED et de deux projets financés sur le PIN 10^e FED qui sont en phase de démarrage, à savoir le programme d'appui à la modernisation des finances publiques et le programme d'aide au commerce. Considérant que l'enjeu de la décentralisation est un des défis majeurs auxquels s'attache le gouverne-

ment, l'Union européenne apporte un appui au démarrage de la décentralisation, avec comme objectif d'appuyer le pilotage de la décentralisation au niveau national et de renforcer les capacités permettant aux provinces de Kinshasa et du Nord Kivu d'améliorer leur efficacité, notamment, dans la fourniture de services essentiels aux populations et la gestion des finances publiques.

Enveloppe A du PIN 9^e FED : Programme d'appui à la gouvernance (PAG)

33.000.000 €

Montant	33.000.000 €	Décision de financement	25/01/2007
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et DP	03/12/2010
Maître d'oeuvre	Unité de Gestion de Projets (UGP)	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2012
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2014
Objectif global	Contribuer à la consolidation de l'État de droit en RDC particulièrement dans le domaine des finances publiques, de la justice et des ressources naturelles		

Le programme d'appui à la Gouvernance (PAG) accompagne les institutions de la RDC dans la réforme du secteur de la justice, des finances publiques et dans l'amélioration du recouvrement des recettes provenant de l'exploitation de ses ressources naturelles. Au cours de la période sous revue, le programme a atteint sa vitesse de croisière.

En ce qui concerne le volet justice, l'évaluation institutionnelle entamée en 2009 avec l'appui de l'assistance technique s'est poursuivie en 2010 dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles du ministère de la Justice, de ses services affiliés et déconcentrés. En outre, les travaux de la commission interministérielle mise en place pour élaborer un nouveau cadre organique se sont poursuivis, et deux ateliers ont été organisés à Kinshasa et à Kisantu en vue de son adoption. En prévision de la mise en place de ce nouveau cadre organique, 1000 magistrats ont été recrutés et formés et d'autres activités visant le renforcement des capacités du personnel ont été menées. Ainsi le centre d'apprentissage à l'informatique a été équipé, le manuel d'utilisation de l'outil informatique finalisé et validé, et les formations dispensées.

Dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles et de fonctionnement du système judiciaire, plusieurs contrats de travaux et de fournitures ont été signés. Il s'agit notamment des contrats suivants :

- La construction d'un bâtiment de quatre niveaux devant abriter les nouvelles juridictions c'est-à-dire le conseil constitutionnel, le conseil d'Etat, la cour de cassation et le conseil supérieur de la magistrature ;
- La réhabilitation des bâtiments du ministère de la Justice et des juridictions du ressort de la cour d'appel de la Gombe ;
- La fourniture des équipements informatiques et de réseau y compris les groupes électrogènes.





Par ailleurs, le comité mixte de justice et le conseil supérieur de la magistrature ont bénéficié d'appuis importants en terme de renforcement de capacités du personnel et du fonctionnement.

En ce qui concerne le volet finances publiques, des appuis importants ont été apportés dans la mise en œuvre du plan stratégique de réformes des finances publiques, d'une part, et le renforcement des capacités de fonctionnement de la cour de compte et des commission ECOFIN de l'assemblée nationale, d'autre part.

A l'instar du volet justice, plusieurs contrats de travaux, de service et de fourniture ont été signés, notamment le contrat de travaux pour la réhabilitation et l'extension de la cour des comptes, le contrat d'assistance technique au comité d'orientation des réformes des finances publiques (COREF) et aux commissions économie et finances (ECOFIN) de l'assemblée nationale, le contrat avec le FMI pour la mobilisation de l'expertise internationale dans l'accompagnement de l'instauration de la TVA, ainsi que le contrat pour la fourniture d'un logiciel d'audit à l'inspection générale des finances (IGF).

Il faut également mentionner que le bâtiment qui abrite le comité d'orientation des réformes des finances publiques (COREF) a été totalement réhabilité et équipé avec les ressources du programme. Enfin, les capacités institutionnelles et de fonctionnement des institutions du ministère des Finances identifiées dans le plan stratégique de réforme des finances publiques ont été renforcées, notamment par la fourniture de matériel informatique et autres mobiliers. Il s'agit du comité technique des réformes, CTR en sigle ; du comité d'orientation des réformes des finances publiques, en sigle COREF, de la direction générale des impôts, en sigle DGI, de l'inspection générale des finances, en sigle IGF.

Dans le domaine des ressources naturelles, le programme d'appui à la gouvernance a accompagné les efforts du gouvernement dans la maximisation de recettes provenant de l'exploitation des ressources naturelles. Pour ce faire, les services des ministères des Mines et de l'Environnement, Conservation de la nature et du Tourisme ont été dotés de divers équipements et matériels. Ainsi, des contrats ont également été signés pour les fournitures de 18 véhicules tout-terrain, de 26 motos, de 60 kits complets d'ordinateurs ainsi que du matériel de laboratoire pour la remise en service du centre de recherche minière (CRM) de Bukavu.

Dans le cadre du renforcement des capacités des agents du ministère des Mines, un contrat a été signé avec l'institut international de gemmologie (IGI) pour la formation des évaluateurs du centre d'évaluation et de certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses (CEEC) et du ministère des Mines, ainsi que l'élaboration d'un business plan en vue de la création future d'une école de gemmologie en RDC.

Pour garantir l'application de la loi forestière et maximiser les recettes provenant de ce secteur, un contrat a été signé avec une ONG américaine dénommée Ressource Extraction Monitoring, en sigle REM, en vue de l'observation indépendante de l'exploitation forestière en RDC.

De tout ce qui précède, il apparaît clairement qu'avec la signature de tous ces contrats, le programme d'appui à la gouvernance se trouve face à un défi important. Il ne fait pas de doute que toutes les compétences devront être mobilisées au courant de l'exercice 2011 pour garantir la réussite de la mise en œuvre de chaque contrat afin d'assurer l'atteinte des objectifs du projet.





Enveloppe A du PIN 10^e FED : Programme d'aide au commerce (AIDCOM)

16.000.000 €

Montant	16.000.000 €	Date signature	29/04/2010
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et DP	29/04/2013
Maître d'œuvre	Ministère du Commerce et PME	Date limite de mise œuvre opérationnelle	29/04/2015
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date d'exécution	29/04/2017
Objectif global	Appuyer le gouvernement de la RDC dans ses efforts pour rendre l'économie plus compétitive sur le plan du marché intérieur, régional et international et pour préparer son intégration à l'économie mondiale dans le cadre des Accords de Partenariat Economique (APE).		

Le programme d'aide au commerce, en sigle AIDCOM, participe à la mise en œuvre d'un vaste programme de réformes, dont l'objectif spécifique est l'amélioration de la compétitivité économique de la RDC. Il s'inscrit dans le cadre du deuxième pilier du document stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté, à savoir « consolider la stabilité macro-économique et la croissance ». Les ressources mises à disposition par l'Union européenne dans ce cadre s'élèvent à 16 millions d'euros.

De manière plus globale, le programme vise à appuyer le gouvernement dans ses efforts à rendre l'économie de la RDC plus compétitive sur le plan du marché intérieur, régional et international et de préparer ainsi son intégration à l'économie mondiale dans le cadre des accords de partenariat économique. D'un point de vue opérationnel, le programme comporte quatre composantes :

- La composante 1, climat des affaires, vise à la modernisation indispensable du droit commercial et comptable de la RDC par son adhésion au traité de l'OHADA et la mise en vigueur d'un droit des affaires disposant d'une notoriété internationale, tout en renforçant également le système judiciaire à travers la mise en place de tribunaux de commerce dans les centres économiques du pays.
- La composante 2, facilitation du commerce et réforme douanière, a pour objectif de contribuer à une plus grande fluidité des transactions commerciales et une amélioration de la gouvernance économique par la modernisation et l'informatisation des procédures douanières.
- La composante 3, politique commerciale, poursuit l'objectif de renforcer les processus de décisions économiques et commerciales par l'accès aux informations et instruments d'analyse indispensables, ainsi que d'aider le pays à se doter d'une meilleure capacité de négociation internationale.

- La composante 4, appui à la qualité et au développement des exportations, vise plus particulièrement la compétitivité des exportations non traditionnelles, en facilitant l'adoption de méthodes de contrôle de qualité par les entreprises et l'accès aux laboratoires.

Durant l'année 2010, le programme d'appui au commerce est entré dans sa phase de démarrage avec le processus de recrutement de l'assistance technique qui a été entamé après la signature de la convention de financement, le 29 Avril 2010. C'est ainsi que l'expert principal, chef de programme, a été mobilisé dès le mois de décembre 2010. A son arrivée, il s'est attelé aux activités relatives à l'installation de l'unité de gestion du programme dont le démarrage effectif des activités est prévu en janvier 2011.



Enveloppe A du PIN 10^e FED : Projet d'appui au démarrage de la décentralisation en République démocratique du Congo (PA2D)

15.000.000 €

Montant	15.000.000 €	Date signature	20/05/2010
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et DP	20/05/2013
Maître d'œuvre	Ministère de l'Intérieur	Date limite de mise œuvre opérationnelle	20/05/2015
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date d'exécution	20/05/2017
Objectif global	Soutenir le démarrage de la mise en œuvre de la Décentralisation en RDC.		

La décentralisation en RDC participe à un processus général de refondation et s'inscrit dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'Etat et de sa consolidation qui va de pair avec le processus de construction, aussi bien du système d'administration que des infrastructures de base, l'assainissement des finances publiques et leur rétribution équitable en même temps que l'assistance aux catégories les plus vulnérables.

La constitution de 2006 intègre le principe d'une répartition de compétences entre l'Etat et les provinces ainsi qu'à d'autres niveaux de déconcentration : la ville, la commune, le secteur et la chefferie. Ces différents niveaux de gouvernement, appelés entités administratives décentralisées (ETD), jouissent de la libre administration, d'une autonomie de gestion des ressources humaines, financières, matérielles, et techniques et disposent d'organes délibérants ainsi que d'organes exécutifs.

Le projet d'appui au démarrage de la décentralisation, en sigle PA2D, vise entre autres objectifs, l'appui au développement et à la consolidation de la gouvernance, notamment par l'appui à la décentralisation et aux finances publiques.

L'objectif global du programme est de soutenir le démarrage de la mise en œuvre de la décentralisation en RDC. De manière spécifique, le projet poursuit les objectifs ci-après :

- Appuyer le pilotage de la décentralisation au niveau national et ;
- Renforcer les capacités permettant aux provinces de Kinshasa et du Nord-Kivu d'améliorer leur efficacité, notamment, dans la fourniture de services essentiels et la gestion des finances publiques.

Il est prévu que le projet d'appui au démarrage de la décentralisation se mette en œuvre en synergie avec d'autres projets financés par l'Union européenne avec lesquels il existe de réelles possibilités de complémentarité. Il s'agit notamment du projet 10^e FED d'appui aux parlements, qui vise entre autres, au niveau national, l'appui aux commissions permanentes du parlement qui seront chargées de l'examen des textes, y compris ceux relatifs à la décentralisation.

Au niveau provincial, le projet vise le renforcement de capacités des assemblées provinciales de Kinshasa et du Nord-Kivu et l'appui aux relations inter institutionnelles qui permettent à la province d'exercer ses compétences. Il s'agit également du projet 10^e FED d'appui à la modernisation des finances publiques, notamment en ce qui concerne l'introduction d'un cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) au niveau des provinces.

Le projet d'appui au démarrage de la décentralisation devrait débuter au cours de l'année 2011 après que le processus de recrutement de l'assistance technique, lancé à la fin de l'année 2010, ait abouti.



Parlement provincial du Katanga



Enveloppe A du PIN 10^e FED : Programme d'appui à la modernisation des finances publiques (PAMFIP)

10.000.000 €

Montant	10.000.000 €	Date signature	20/05/2010
Mode de gestion	Décentralisée, régie directe	Date limite de signature des contrats et DP	20/05/2013
Maître d'œuvre	Ministère des Finances	Date limite de mise œuvre opérationnelle	20/05/2015
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date d'exécution	20/05/2017
Objectif global	Appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre de son plan d'action de réforme des finances publiques et de contribuer ainsi à améliorer la gouvernance de la RDC.		



Immeuble de la Fonction Publique, abritant la Direction du Trésor et la Direction du Contrôle Budgétaire

L'engagement du gouvernement à conduire un processus de réforme des finances publiques a abouti à la réalisation en 2008 d'une évaluation des finances publiques, selon la méthodologie PEFA (Public Expenditure and financial accountability ou cadre de mesure de la gestion des finances publiques) complétée par le PER (public expenditure review).

Cette évaluation a relevé un certain nombre de faiblesses dans la gestion des finances publiques en RDC. La crédibilité et l'exhaustivité du budget sont limitées, les règles d'exécution de la dépense publique ne sont pas satisfaisantes, la situation de la collecte des recettes est caractérisée par une forte évasion et au niveau des provinces, par des initiatives locales en contradiction avec les règles qui confient aux seules régies financières la mission de recouvrement.

Depuis la publication de ces études, le gouvernement s'est résolu à prendre des mesures visant à améliorer la gestion des finances publiques, qui ont conduit dans une large mesure à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés). La mise en place du plan

stratégique de réforme des finances publiques s'inscrit dans ce cadre.

L'objectif global du programme d'appui à la modernisation des finances publiques, en sigle PAMFIP, est d'appuyer effectivement le gouvernement dans la mise en œuvre de ce plan et de contribuer ainsi à améliorer la gouvernance en République démocratique du Congo. De manière plus spécifique le projet vise à contribuer à la modernisation des finances publiques par une meilleure préparation et exécution des budgets ainsi que par une augmentation des recettes.

Au cours de la période sous revue, les termes de références pour le recrutement de l'assistant technique ont été validés par les différentes parties prenantes et le dossier d'appel d'offres a été publié pour que l'expert soit mobilisé dès le premier trimestre de 2011.

En outre, le projet d'arrêté pour la désignation du régisseur et du comptable du projet a déjà été soumis à la signature de l'Ordonnateur national du FED. Les fonctionnaires désignés à cet effet devraient également être mobilisés dès le premier trimestre de 2011.

Le secteur de la gouvernance politique

Les interventions de l'Union européenne dans ce secteur concerne essentiellement la justice et la police national congolaise. Il est également prévu un appui aux parlements ainsi qu'une action de renforcement des capacités des acteurs non étatiques. L'ensemble de ces interventions

devraient contribuer à renforcer la sécurité des biens et des personnes et à renforcer l'instauration de la démocratie avec un accent particulier sur le respect des droits humains et le dialogue avec la société civile.

Enveloppe A du PIN 9^e FED : programme de restauration de la justice à l'Est de la RDC (REJUSCO)

11.800.000 € / FED 7.900.000 €

Montant	7.900.000 € sur ressources FED, 2.000.000 € de DFID, 1.300.000 € de la Belgique et 1.100.000 € des Pays-Bas.	Date signature	11/07/2006
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et DP	19/06/2009
Maître d'oeuvre	Ministère de la Justice	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2010
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2012
Objectif global	Contribuer à l'amélioration des capacités juridictionnelles dans les provinces de l'Est de la RDC, de manière à soutenir l'État de droit. Cet objectif se décline en 3 volets à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnalité des lieux de la justice • Fonctionnement de la justice • Monitoring et sensibilisation au droit 		

Le programme de restauration de la justice à l'Est de la RDC, en sigle REJUSCO a démarré en juillet 2007 avec l'objectif de contribuer à l'amélioration des capacités par le biais d'actions orientées vers : (i) la fonctionnalité des lieux de justice, (ii) le fonctionnement de la justice et (iii) le monitoring et la sensibilisation au droit.

L'année 2010 a été l'année des dernières réalisations du projet qui a, par ailleurs, connu plusieurs missions de suivi sur le terrain effectuées, tant par les services de l'Ordonnateur national, que par les experts du ministère de la Justice, maître d'œuvre du projet. Durant cette dernière année, la priorité a été donnée à l'achèvement de derniers travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures. De plus, la mise à la retraite, la révocation et la permutation de plusieurs magistrats civils sur tout l'étendue du pays, suite à la série d'ordonnances prises en juillet 2009 par le Président de la République, ont nécessité des ajustements stratégiques de la part du programme.

Les activités qui ont été menées à bien au cours de la période sous revue se présentent de la manière suivante :

1. Les travaux d'achèvement de l'auditorat général de Goma et du pavillon des femmes de la prison centrale de Goma,
2. Les travaux complémentaires de l'extension du palais de justice civile de Bukavu,
3. L'achèvement des travaux de finition des infrastructures réalisées par le projet,
4. L'appui logistique aux cours et tribunaux.

Comme les années précédentes, le soutien aux enquêtes judiciaires s'est poursuivi dans les trois provinces. Grâce au programme, les victimes des violences sexuelles sont désormais prises en charge par des conseillers qui les assistent.

Au-delà de l'année 2010, il est prévu de clôturer le programme tout en achevant les travaux prévus sur les deux palais de justice (civile et militaire) de Bukavu qui ont connu un retard inhérent aux difficultés matérielles rencontrées suite à l'incendie des bureaux de l'unité de gestion ainsi qu'aux contraintes de procédures.

D'une manière globale, le programme de restauration de la justice à l'Est de la RDC a atteint ses objectifs, notamment en permettant un redémarrage de l'appareil judiciaire sur toute l'étendue



des trois provinces concernées, à savoir le Nord et Sud Kivu ainsi que le district de l'Ituri dans la province orientale. Il reste toutefois à en consolider les acquis en mettant entre autres l'accent sur :

- La gestion des ressources humaines de la justice ;
- La dotation en budget de fonctionnement des juridictions ;
- La dotation des juridictions en personnel approprié (inspectorat au Nord et Sud Kivu, divisions provinciales de la justice), de manière à renforcer le système de contrôle interne et à lutter contre la corruption ;
- L'augmentation de la représentation des femmes dans le personnel de justice ;
- L'amélioration de la couverture judiciaire de la population.

Enveloppe A du PIN 9^e FED : projet d'appui aux acteurs non étatiques (ANE)

4.500.000 €

Montant	4.500.000 €	Date signature	31/08/2006
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et DP	29/06/2009
Maître d'oeuvre	COFED	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2011
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2013
Objectif global	Contribuer à l'implication croissante des ANE dans la définition des politiques nationales ainsi que dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation de l'aide communautaire		



Echange avec les acteurs non étatiques bénéficiaires de subvention à Goma

Les activités d'appui et d'accompagnement des bénéficiaires du programme, à savoir les acteurs non étatiques, réalisées en 2009, se sont poursuivies durant l'année 2010. C'est ainsi qu'il a été procédé au recrutement de deux nouveaux organismes correspondants, notamment à Goma et Butembo. A la suite du processus de sélection, les attributaires des marchés retenus sont : CEFAD (centre de formation et d'appui au développement durable) à Goma, et FAT (Forum des amis de la terre) à Butembo. Pour les autres provinces, les organismes correspondants ont été reconduits. Dès l'entrée en force de leur contrat de prestation de service, ces structures ont mis en place, dans l'intérêt du public cible du programme, des guichets afin de diffuser l'information et d'apporter un appui-conseil aux acteurs non étatiques qui en expriment le besoin.

Dans le cadre de l'octroi des subventions pour la réalisation de micro-initiatives de développement, l'accompagnement institutionnel des bénéficiaires du projet a été mis en œuvre par les experts nationaux. Cet accompagnement consiste en la formation en gestion comptable, spécifiquement sur les outils et les procédures de présentation des documents comptables dans le cadre du FED.

Ces différents appuis ont permis à 53 organisations réparties dans les 12 aires géographiques d'intervention du projet, de bénéficier d'un financement total de 439.583,80 euros afin d'acquies une première expérience dans la mise en œuvre technique et financière de micro-initiatives de développement. Le récapitulatif des bénéficiaires de ces subventions, par province et aire géographique, se présente comme suit :

Province/Nombre de bénéficiaires	Aire géographique		Nbr	Sous total	Subvention (EUR)
Bandundu	1	Kikwit	5	8	69 297,67 €
	2	Bandundu ville	3		
Equateur	3	Mbandaka	5	9	74 944, 71 €
	4	Gemena	4		
Kasaï Occidental	5	Kananga	5	9	70 603,53 €
	6	Tshikapa	4		
Kasaï Oriental	7	Mbuji-Mayi	5	9	74 397,20 €
	8	Lodja	4		
Kinshasa	9	Tshiangu/Funa	5	9	75 955,33 €
	10	Mt Amba/Lukunga	4		
Nord Kivu	11	Goma	5	9	74 790,34 €
	12	Butembo	4		
Total				53	439 988,78 €

Enveloppe A du PIN 9^e FED et du 10^e FED : Projet de soutien à la réforme de la police nationale congolaise (PNC)

4.999.999 €

Montant	4.999.999 €	Date signature	13/11/2007
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et DP	22/10/2010
Maître d'oeuvre	Ministère de l'Intérieur	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2010
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2012
Objectif global	Contribuer à la réforme de la Direction des Ressources Humaines de la Police Nationale Congolaise qui comprendra la collecte d'informations quantitatives et qualitatives de tous les policiers de la RDC ainsi que la mise en place d'un logiciel de Gestion des Ressources Humaines		

Le gouvernement de la République démocratique du Congo et l'Union européenne reconnaissent la nécessité de refonder un Etat capable d'imposer son autorité sur l'ensemble du territoire et d'être le garant d'une paix civile durable. C'est ainsi que la coopération UE-RDC s'est engagée dans la réforme du secteur de la sécurité, plus particulièrement dans le volet civil de la sécurité (police et justice). La création d'une police unifiée républicaine à statut social et au service de la population s'inscrit dans le cadre du programme d'actions prioritaires du gouvernement. Le premier axe d'intervention du projet se caractérise par un appui circonstancié à l'organe chargé du pilotage de cette réforme, le comité de suivi de la réforme de la police (CSRP) ainsi qu'un appui à la mise en place d'un système intégré de gestion des ressources humaines au sein des services de police. Le second axe est mis en œuvre à travers une convention de contribution signée avec l'office international des migrations (OIM) pour un appui à

la gestion des ressources humaines de cette institution majeure de la sécurité intérieure du pays.

Si l'année 2010 correspond à l'année de la clôture du projet, de nombreuses activités ont été menées à leur terme. Ainsi, le cadre stratégique et le plan d'action triennal, qui fournit à la Police Nationale Congolaise (PNC) le cadre nécessaire à la mise en œuvre de la réforme, a été validé par le comité de suivi de la réforme de la police, en sigle CSRP, avec l'appui de l'assistance technique. Un consensus a été trouvé avec le ministère de la Justice et des Droits humains pour la finalisation du projet de loi organique portant organisation et fonctionnement de la nouvelle police ainsi que la résolution des problèmes, facteurs de blocage pour le démarrage des opérations de collecte concernant les effectifs de la police nationale. Concernant l'appui au fonctionnement du CSRP, après la mise en place du cadre de travail et du cadre de concertation avec différents interve-



nants du projet, de nombreuses initiatives ont été menées avec succès.

Un financement complémentaire est prévu dans le cadre du programme indicatif national du 10^e FED pour assurer la mise en œuvre d'une intervention dénommée «Projet d'appui à la réforme de la police nationale (PARP)». Sur le plus long terme, et ce, dans le cadre du processus de démocratisation de la RDC, plusieurs textes fondamentaux imposent de mettre en œuvre une profonde réforme de la police. La constitution de la 3^e République affirme le caractère civil (sous la responsabilité du ministre de l'Intérieur) et républicain (au service de la population) de la police. Elle prévoit qu'une loi organique fixe son organisation et son fonctionnement. Le document stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (DSCR) ainsi que le Country Assistance Framework (CAF) soulignent la nécessaire poursuite de la réforme du secteur de

sécurité entamée durant la transition. Par ailleurs, le plan d'action prioritaire (PAP) du gouvernement insiste sur la nécessité d'une gestion transparente du budget alloué à la police. Dans le contexte actuel de post-conflit, la police nationale, comme la plupart des administrations publiques, nécessite un important appui. Le projet qui sera mis en œuvre dans le cadre du 10^e FED vise à renforcer l'organisation et le fonctionnement de la PNC en étroite collaboration avec le comité de suivi de la réforme de la police.

Il faut également souligner que la contribution du 10^e FED à la réforme de la police sera apportée en complémentarité des interventions antérieures et actuelles des différents partenaires de la RDC. Le projet s'appuiera et renforcera les mécanismes de coordination existant (le CSR et ses groupes de travail) et surtout les mécanismes ou structures qui seront mis en place au sein de la PNC pour mettre en œuvre la réforme.



Enveloppe A du PIN 10^e FED : Programme d'appui a la réforme de la justice (PARJ)

29.000.000 €

Montant	29.000.000 €	Date signature	29/04/2010
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et DP	28/04/2013
Maître d'œuvre	Ministère de la Justice	Date limite de mise œuvre opérationnelle	28/04/2015
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date d'exécution	28/04/2017
Objectif global	Contribuer à la réforme de la Justice en améliorant la gouvernance de l'appareil judiciaire.		

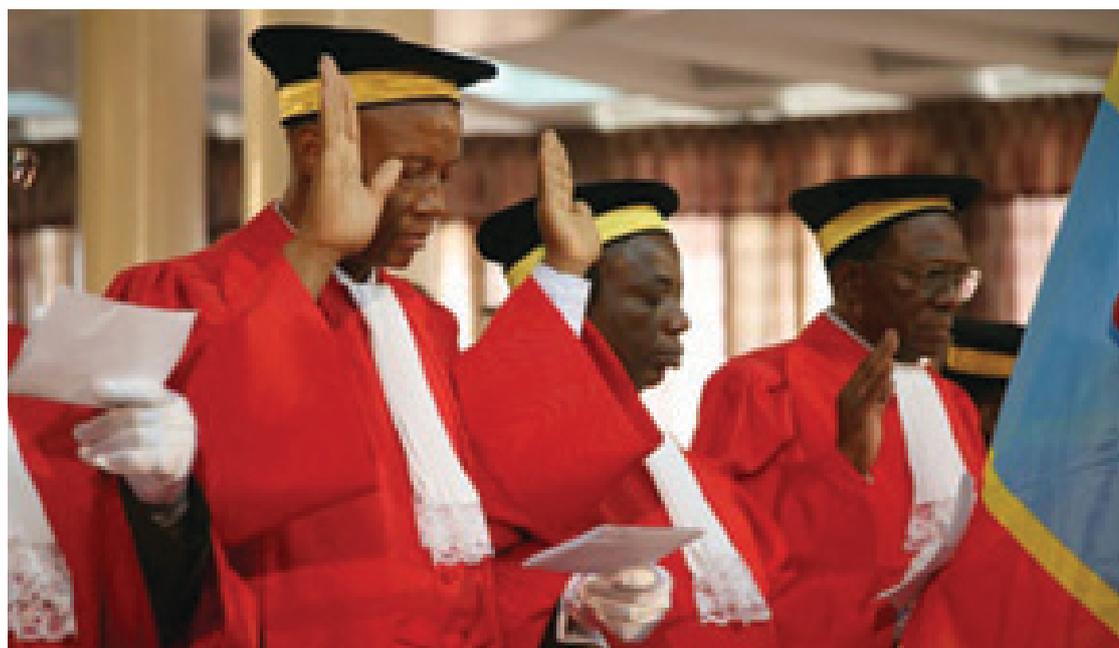
Il existe de la part du gouvernement congolais, une perception claire de la nécessité de réformer le secteur de la justice. Cette réforme s'articule autour des grands axes ci-après :

- L'accès à la justice pour tous ;
- La mise en place de l'architecture juridictionnelle constitutionnelle et légale ;
- La lutte contre la corruption, le détournement de deniers publics et l'impunité ;
- La promotion et le respect des droits humains.

Pour mettre en œuvre cette réforme, le ministère de la Justice a entériné un plan d'action élaboré à cet effet. La vision du ministère en rapport avec la réforme de ce secteur trouve son fondement dans les grandes options arrêtées par la constitution du

18 février 2006, dans le projet de société du Chef de l'Etat sur base duquel il a obtenu le suffrage de la population et enfin, dans le programme d'actions du gouvernement.

Dans le cadre du soutien aux politiques sectorielles nationales, le programme d'appui à la réforme de la justice (PARJ) dont la convention de financement avec l'Union européenne a été signée en 2010, a pour but de soutenir effectivement la mise en œuvre de cette réforme. Au courant de l'année 2010, le dossier d'appel d'offres pour le recrutement de l'assistance technique devant gérer le projet a été lancé ; l'évaluation des offres et le recrutement proprement dit se feront dès le premier trimestre 2011 en vue du démarrage effectif des activités du projet.





Enveloppe A du PIN 10^e FED : Projet d'appui aux parlements (PA PAR)

5.000.000 €

Montant	5.000.000 €	Date signature	20/05/2010
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et DP	19/05/2013
Maître d'œuvre	Parlement	Date limite de mise œuvre opérationnelle	19/05/2014
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date d'exécution	19/05/2016
Objectif global	Contribuer à consolidation de la démocratie en RDC.		

La constitution de la RDC, adoptée en 2006, introduit en matière législative un bicaméralisme équilibré : l'assemblée nationale et le sénat disposent des mêmes pouvoirs. En même temps, la constitution met en place une organisation de type fédéral créant au niveau provincial une assemblée et un gouvernement élu par elle. Elle redécoupe le territoire national, actuellement composé de la ville de Kinshasa et de dix provinces, en vingt cinq provinces en plus de Kinshasa. Ce nouveau découpage devrait entrer en vigueur dans les 36 mois suivant l'installation effective des pouvoirs constitutionnels. En attendant, l'organisation en onze provinces (Kinshasa, Bandundu, Bas-Congo, Equateur, Kasai Occidental, Kasai Oriental, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Province Orientale) reste en place.

Le gouvernement congolais a conscience des enjeux d'un bon fonctionnement du parlement et des assemblées provinciales, à la fois parce que le pays a, d'une part, besoin d'un législateur performant pour mener à bien des réformes nécessaires et, d'autre part, s'est engagé dans une politique de décentralisation dont les assemblées provinciales constituent un des pivots. C'est ce qu'il a clairement énoncé dans le programme de gouvernement et le contrat de gouvernance.

Toutefois, il n'en reste pas moins que de nombreux problèmes se posent et qui affectent le fonctionnement des assemblées, notamment la carence de moyens, le manque de culture parlementaire et administrative, la question des relations interinstitutionnelles.

Dans le cadre de la gouvernance politique, l'Union européenne a apporté dans le passé un certain nombre d'appui au parlement. En 2005-2006, elle a financé un projet d'appui à la commission électorale indépendante (CEI), elle soutient à présent la CENI pour préparer le prochain cycle électoral.

Le projet d'appui aux parlements trouve sa place dans le prolongement de ces différents appuis tout en marquant une rupture avec eux, dans la

mesure où il donne une réponse globale aux problèmes qui ont été identifiés et fait de leur appropriation par les bénéficiaires une priorité.

L'objectif global du projet est de contribuer à la consolidation de la démocratie en RDC. Les institutions parlementaires ont en effet une place stratégique dans ce processus qui implique une production législative, un contrôle des exécutifs et une juste représentation prévue par la constitution.

De manière spécifique, le projet a comme objectif de renforcer le parlement et deux assemblées provinciales (Kinshasa et Nord-Kivu) dans leurs capacités à remplir leurs fonctions dans le cadre de la reconstruction de l'Etat.

Durant la période sous revue, le processus de recrutement de l'assistance technique affecté à ce projet a été entamé et s'est achevé au mois de décembre 2010 avec le recrutement d'un bureau d'études qui devra signer le contrat et mobiliser les experts dès le premier trimestre 2011, en vue du démarrage effectif des activités du projet.



Le renforcement des capacités

Enveloppe A du PIN 9^e FED : Projet d'appui à l'ordonnateur du FED

6.000.000 €

Montant	6.000.000 €	Date signature	11/12/2006
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et DP	6/12/2009
Maître d'oeuvre	COFED	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2010
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2012
Objectif global	Renforcer l'impact de la coopération communautaire sur le développement de la RDC.		

L'objectif particulier du projet se formule de la manière suivante : « Permettre à la RDC et plus particulièrement à l'ON de jouer pleinement le rôle qui leur est imparti dans le cadre de l'Accord de partenariat de Cotonou ».

Au terme de la période d'exécution, à savoir au 31 décembre 2010, les acquis peuvent se formuler de la manière suivante :

- Les ressources humaines de la COFED sont renforcées tant du point de vue quantitatif que qualitatif ;
- Les procédures internes de travail au sein de la COFED sont améliorées et opérationnelles ;
- La gestion financière et contractuelle des projets est informatisée tant au niveau de la COFED que dans la plupart des projets ;
- Dans le domaine du renforcement des capacités, la COFED a amélioré ses techniques de contrôle et traitement des mémoires et autres dossiers de paiement et récupéré ses prérogatives de pouvoir adjudicateur, tout comme elle a adopté une procédure de contrôle de la qualité des documents élaborés dans le cadre des procédures de passation de marché ;
- Dans le cadre de la gestion opérationnelle du portefeuille de programmes et projets FED, la COFED dispose de supports appropriés ;
- Dans le domaine de la contribution de la COFED à la programmation, l'identification et la formulation des programmes et projets FED, la COFED dispose d'une plus grande maîtrise des supports en vigueur au niveau de la Commission européenne ;
- Les acteurs étatiques et non étatiques sont plus impliqués dans la mise en œuvre des programmes et projets FED ;
- Dans le domaine de la communication et de la visibilité de la coopération UE-RDC, des actions spécifiques ont été menées, telles que l'édition du bulletin COFED et la publication de rapports annuels.

Au terme du projet d'appui à l'ON financé sur les fonds du 9^e FED, il a été convenu de maintenir en poste le régisseur et le comptable du projet afin de mener à bien l'ensemble des opérations liées à la clôture et de contribuer au démarrage du projet d'appui financé sur le 10^e FED.

Des recommandations pour la mise en œuvre du projet d'appui à l'ON 10^e FED ont également été formulées. Les lignes de force de ces recommandations se présentent de la manière suivante :

- Assurer un meilleur positionnement de l'assistance technique au sein de la COFED et définir clairement son niveau de responsabilité ;
- Accroître la responsabilité du personnel cadre de la COFED dans la gestion de leurs dossiers ;
- Renforcer la formation et l'évaluation de la performance du personnel cadre ;
- Adapter et améliorer les procédures de la COFED à son contexte actuel, en considérant à la fois le volume de travail et le cadre organique actuel ;
- Mettre en place des mécanismes garantissant un renforcement de l'implication des ministères techniques dans la mise en œuvre des programmes et projets FED.



La Facilité de Coopération Technique

5.700.000 €

Montant	5.700.000 € TCF2	Date signature	2/10/2007
Mode de gestion	Décentralisée, régie directe	Date limite de signature des contrats et DP	22/10/2010
Maître d'œuvre	COFED	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2010
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2012
Objectif global	Mettre en œuvre la stratégie de développement du gouvernement par le biais de programmes financés par le Fonds européen de développement en s'appuyant sur des acteurs locaux pleinement formés et informés.		

L'exécution de la stratégie de développement du gouvernement, par le biais de programmes financés par le FED, tout en s'appuyant sur des acteurs locaux pleinement formés et informés, est l'objectif de ce programme.

La première Facilité de Coopération Technique de 3 millions d'euros, avait été intégralement mobilisée. D'où la nécessité d'un deuxième programme de 5,7 millions d'euros qui a financé de nombreuses actions en 2010, dernière année de mise en œuvre opérationnelle.

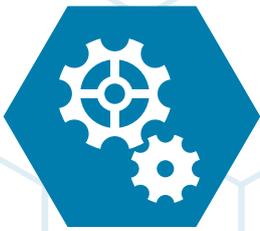
Grâce au budget du programme, les réalisations suivantes ont été possibles :

- Des formations pour les agents des ministères ;
- La participation des représentants congolais aux réunions internationales en rapport avec des actions de développement menées par la Commission européenne ;

- La participation des représentants congolais aux réunions internationales sur les négociations des Accords de Partenariat Economique ;
- Le cofinancement de séminaires.

En raison de l'impossibilité évidente de déterminer à l'avance et de manière exacte les différentes activités à financer (différentes réunions internationales et actions), un calendrier précis ne peut être établi. Les demandes de financements se présentent progressivement dans l'année. Ainsi des actions de financement sont mises en œuvre, après vérification de l'éligibilité de la dépense. L'enveloppe du devis programme constitue donc une provision constituée en vue de répondre de façon souple et rapide à toute demande de formation, d'organisation de séminaire, et de participation aux réunions venant des partenaires institutionnels.





INFRASTRUCTURES

Le secteur des infrastructures est un des enjeux majeurs du développement socioéconomique du pays.

Le réseau routier de la République démocratique du Congo comprend 152 400 kilomètres de routes revêtues et de pistes en terre dont 58 000 km de voies nationales et provinciales qui sont sous l'administration du ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction (MITPR) et de son entreprise publique l'Office des Routes (OR).

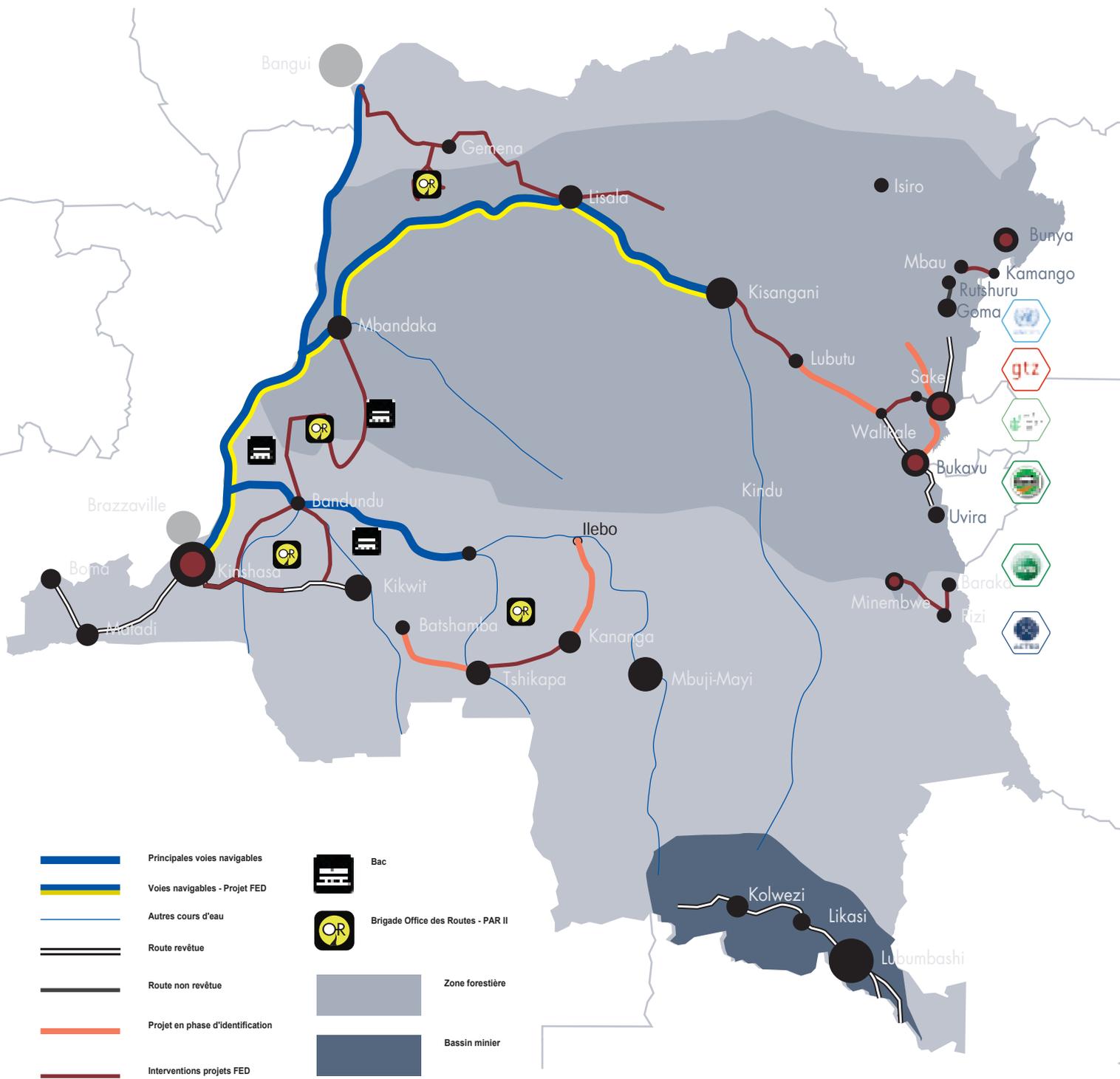
Le transport fluvial est, en République démocratique du Congo, d'une extrême importance quand on sait que le pays possède un réseau hydrographique de plus de 15 000 km de voies navigables qui peut être considéré comme l'épine dorsale des voies de communication pour le développement des échanges, notamment les produits agricoles indispensables à l'alimentation des grands centres urbains. Un atout majeur du réseau hydrographique en RDC est que le régime hydrologique des cours d'eau dans le bassin du Congo est tel que le réseau fluvial reste navigable toute l'année, même pendant les basses eaux, et ce, malgré quelques restrictions.

Ces deux modes de transport cruciaux, comme le mentionne le document de stratégie et de croissance pour la réduction de la pauvreté (DSCR), bénéficie d'une attention particulière de l'Union européenne au travers des programmes qui concernent :

- Les routes revêtues : tronçon Lufimi - Kwango sur la route nationale n°1 (RN1) et une partie du tronçon Batshamba - Tshikapa financés sur respectivement sur l'enveloppe A du PIN 9^e FED et du PIN 10^e FED ;
- Les routes en terre : programme d'appui à la réhabilitation (PAR II), projet d'entretien et réhabilitation des infrastructures routières en RDC et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa (PARAU) financé respectivement sur l'enveloppe A du PIN 9^e FED (PAR II et PAUK) et du PIN 10^e FED ainsi que la composante infrastructures du programme est Congo et du projet d'appui à la stabilisation et à la reconstruction de l'Est de la RDC (PASTAR), financés respectivement sur l'enveloppe B du PIN 9^e et du PIN 10^e FED ;
- Les voiries urbaines à Kinshasa et à Goma : programme d'appui à la réhabilitation (PAR II) financé sur PIN 9^e FED et projet de réhabilitation de voiries à Goma et de la section de la route nationale n°2 (RN2), entre Goma et Sake sur le PIN 10^e FED ;
- L'assainissement à Kinshasa dans le cadre du programme d'assainissement urbain de Kinshasa (PAUK) et du projet d'entretien et réhabilitation des infrastructures routières en RDC et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa (PARAU);
- Les voies fluviales : programme d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC, financé sur l'enveloppe A du PIN 10^e FED.







Cartographie des programmes infrastructures



Enveloppe A PIN 9^e FED : Programme d'appui à la réhabilitation (PAR II)

130.700.000 €

Montant	130.700.000 € (7 ^e FED - 9 ^e FED)	Date signature	14/07/2003
Mode de gestion	Décentralisée, régie directe publique	Date limite de signature des contrats et devis-programme	
Maître d'oeuvre	Cellule de Gestion du Programme du PAR II	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2010
Maître d'ouvrage	Commission européenne	Date limite d'exécution	31/12/2012
Objectif global	- Lutter contre la pauvreté par la préservation des infrastructures en rétablissant ou en améliorant leur fonctionnement, de manière à satisfaire les besoins des populations et de l'économie ; - Renforcer les institutions responsables dans leurs activités de programmation, de gestion, d'exploitation et d'entretien.		

Ce programme d'une enveloppe globale de 130,7 millions d'euros comporte deux volets d'intervention : le volet routes et pistes rurales pour 97,6 millions d'euros et le volet eau potable pour 20,17 millions d'euros. Les activités du programme PARII se sont achevées à la date du 31 décembre

2010 et seront poursuivies dans le cadre du programme d'appui à la réhabilitation et à l'assainissement urbain, PARAU, financé sur l'enveloppe A du PIN 10^e FED.

Travaux du volet routes et voiries

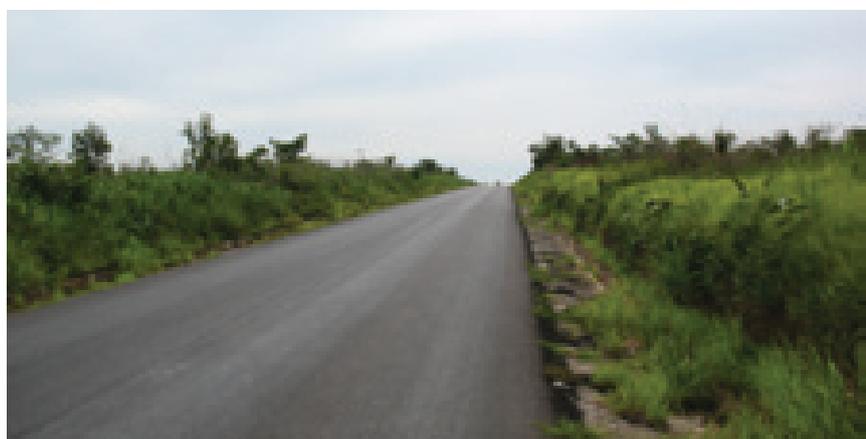
Routes revêtues et en terre

Interventions des brigades routières de l'office des routes

A Kinshasa, l'ouverture au trafic, depuis le 15 avril 2009, de l'avenue Kabinda est un acquis important du programme et de l'appui qu'il apporte à la brigade de l'office des voiries et drainages (OVD).

Sur la route nationale n° 1, l'entretien courant des dépendances du tronçon Sonabata-Kinshasa a été confié à des ONG/PME locales, alors que pour la section Kinshasa-pont N'Sele les réparations du revêtement bitumineux ont été confiées à des entreprises spécialisées.

Les travaux de réhabilitation de la route nationale n° 17 Mongata-Bandundu, et plus précisément la réhabilitation du tronçon Masambio-Mongata, ont permis de consolider le trafic sur ce tronçon, trafic qui n'a cessé de croître depuis que la réouverture de la route a été effective. Les travaux menés sur l'axe Bandundu-Nioki qui intègrent l'ouverture d'un nouveau tracé destiné à rapprocher le débarcadère de la rive gauche de Nioki, devraient lever les entraves de la circulation des biens et



des personnes entre les deux cités. Toujours, dans la province du Bandundu, après la réouverture et la remise en état du tronçon Bandundu-Isaka (105 km), il a été procédé à la réhabilitation du tronçon Nioki-Selenge.

Axe Lufimi-Kwango sur la RN1

Sur la route nationale n°9, les travaux ont pour objectif de relier la ville de Mbandaka à celle de Kinshasa. C'est ainsi que les travaux d'entretien courant, concernant les tronçons Bandundu-Nioki et de Mpole à Nselenge, longs de 207 km, ont été lancés au cours de l'année 2010. D'une manière globale, il peut être relevé que la route est entiè-

rement ouverte entre Mbandaka et Isongo-Bolia, sur le lac Mayindombe, permettant ainsi de désenclaver, par route, toute la partie sud-ouest de la province de l'Equateur.

Sur le tronçon Kananga-Tshikapa de la RN1, des travaux ont été entrepris afin de modifier le tracé de la route, dans le but d'éviter des grandes érosions qui sont difficiles à traiter à coût raisonnable. Entre Bulungu et Tshikapa, des travaux spécifiques ont été menés pour lever l'obstacle constitué par le pont Kaluebo dont les rampes d'accès posent de sérieux problèmes. Ce faisant et considérant que les travaux d'entretien courant du tronçon Kananga-Kapolowe ont été achevés, la liaison Tshikapa-Kananga peut être considérée comme effective nonobstant la nécessité d'apporter des améliorations ultérieures. Ainsi, la durée du trajet Kananga-Tshikapa, qui était antérieurement de 2 semaines, est actuellement de 8 heures pour un véhicule lourd.

En Equateur, le tronçon Bumba-Lisala de la RN6 a bénéficié de la mise en service d'un nouveau pont à Mioka et de travaux conséquents d'ouverture et de rechargement, ce qui facilite grandement le trafic entre les deux villes. Les travaux d'entretien courant sur le tronçon Liboko-Bosinga ont également été lancés.

Interventions à l'entreprise

Les travaux de réhabilitation des 55 km sur la RN1, tronçon Lufimi-Kwango, confiés à l'entreprise SOGEA/SATOM, se sont achevés au cours de l'année 2010. La réception provisoire de l'ensemble des travaux a été prononcée le 23 avril 2010. Ainsi, la construction de deux nouveaux ponts (ponts Lufimi et Mayindombe) a été complètement achevée et des mesures spécifiques d'assainissement ont été réalisées sur la descente de la rive gauche du pont Kwango.

Les travaux de points à temps, sur l'autoroute de la N'Sele, ont permis d'assurer la réparation des portions dégradées de la chaussée.

Interventions des ONG et des PME

L'intervention des ONG et des PME a permis de contribuer aux travaux suivants :

- La pose de buses et la construction de dalots sur les routes en terre,
- L'entretien des dépendances du tronçon Sonabata-N'Sele,
- L'entretien courant des tronçons déjà réhabilités par les brigades,
- Des interventions diverses dans les installations des brigades.

Aussi, durant le second semestre 2010, l'ONG CDI/Bwamanda a achevé les travaux en cours sur le tronçon Gemena-Karawa.

Travaux du volet eau et assainissement



Travaux de forage à Lemba Imbu

Réhabilitation du réseau secondaire et tertiaire de la REGIDESO

En ce qui concerne l'appui à la REGIDESO, la réhabilitation des réseaux secondaires et tertiaires a permis la mise en place de 938 735 mètres de canalisation et le raccordement de 45 484 abonnés respectivement dans les communes de Kalamu, Ngiringiri, Lemba, Bandalungwa, Kintambo, Lingwala, Kinshasa, Barumbu et Matete. A cela, il faut ajouter les travaux de construction d'un réservoir d'eau potable dans la commune de Kimbanseke et la construction d'un réseau d'eau potable au site de Mpasa IV.

Réalisation de forages et aménagement des sources à Kinshasa

Le forage de Lemba Imbu et ses deux réseaux de distribution sont en service, suite à la réalisation



des travaux de remplacement des conduites qui ont été menés en 2010.

Deux forages, dont le premier de Kinkole-Bahumbu et le second de Mpsa 4, ont été réalisés et permettent l'approvisionnement en eau potable des quartiers situés entre l'autoroute et la rivière Kinkole, de part et d'autre de la route d'accès au centre d'enfouissement technique (CET) de Mpsa.

Au cours de l'année 2010, le forage de Lutendele a été mis en chantier. Suite à une forte demande, un second forage a été réalisé sur le site de Mfumu Nkento, permettant l'alimentation en eau potable de la population à travers trois bornes fontaines complémentaires.

Sur le site de Mokali, un second forage a été réalisé et équipé d'un réservoir de stockage de 24 m³, avec douze bornes fontaines.

Sur le site de Disasi, deux bornes fontaines ont été ajoutées à celles déjà existantes pour améliorer la desserte en eau potable à la population. Afin de faciliter l'accès à la rive gauche, une passerelle haubanée de 100 mètres a été érigée sur le site d'Herady.

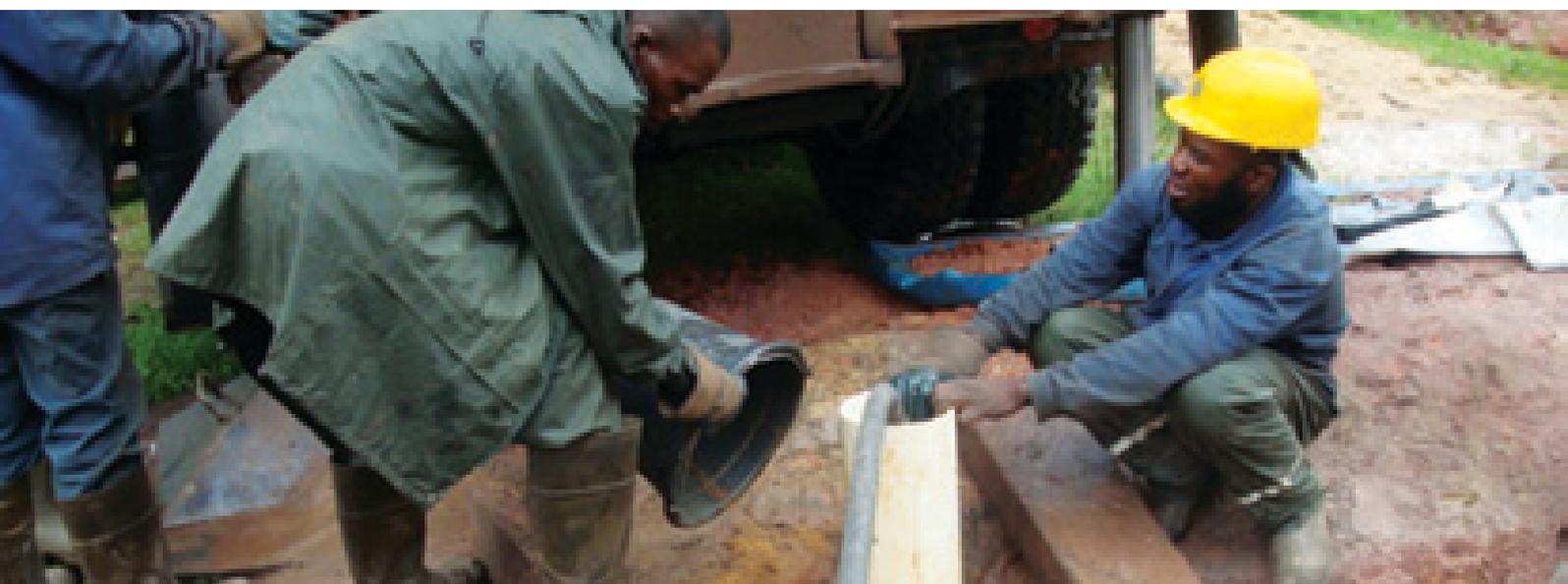
Les sources de Bibwa, Seba, Nelly et Bazile ont fait l'objet de travaux d'aménagement : construction d'un réservoir tampon, aménagement du lieu de puisage et réalisation d'un dispositif de drainage des eaux de pluie.

Au terme du PAR II, c'est-à-dire à la date du 31 décembre 2010, le bilan global du volet eau et assainissement se présente de la manière suivante :

- La fourniture d'intrants chimiques pour le traitement épuratif des eaux brutes en RDC,
- La réhabilitation de la station de captage dans le fleuve Congo à Kinsuka,
- La réhabilitation de l'usine de traitement des eaux de Lukunga,
- Le renouvellement de l'équipement électromécanique de l'usine de Ngaliema,
- La réhabilitation de l'usine de captage et de traitement du réseau de distribution à Kasangulu,
- La réhabilitation du réseau de distribution dans neuf (9) communes de Kinshasa,
- Les actions de formation professionnelle auprès des agents de la Régideso,
- La création de systèmes à gestion communautaire de production et distribution d'eau dans les communes périphériques de la ville de Kinshasa.

Équipement des brigades de l'Office des Routes

Au courant du second semestre 2009, un important lot de matériel a été mis en service au niveau des brigades de Bandundu, Kananga, Lisala, Mbandaka et Mongata. Au cours de l'année 2010, le taux de disponibilité de ce matériel était de l'ordre de 80 % et le taux d'utilisation largement supérieur à 50 %.



Mise de la masse filtrante dans la tuyauterie de captage

Enveloppe A : Programme d'assainissement urbain de Kinshasa (PAUK)

22.000.000 €

Montant	22.000.000 €	Date signature	13/11/2007
Mode de gestion	Décentralisée, régie directe publique	Date limite de signature des contrats et devis-programme	19/09/2010
Maître d'oeuvre	Cellule de Gestion du Programme du PAR II	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2010
Maître d'ouvrage	Commission européenne	Date limite d'exécution	31/12/2012
Objectif global	Lutter contre la pauvreté des populations les plus vulnérables de la ville-province de Kinshasa, en améliorant le cadre de vie des habitants des quartiers particulièrement défavorisés de la capitale.		

Ce programme, doté d'un budget global de 22 millions d'euros, a pour objectif spécifique l'amélioration de l'assainissement dans deux bassins versants de la capitale (BitshakuTshaku et fleuve Congo), par l'évacuation et le contrôle des eaux pluviales et usées. Le programme apporte un appui à la gestion des déchets ménagers dans les communes de Barumbu, de Kinshasa et de la Gombe et contribue au renforcement des capacités institutionnelles des principaux intervenants dans le secteur.

Au cours de l'année 2010, une attention particulière a été donnée à l'aménagement et la mise en service du centre d'enfouissement technique de Mpsa, notamment avec les travaux de bétonnage de l'accès au site.

En ce qui concerne le volet ordures ménagères et déchets solides, le nettoyage des principales avenues dans les communes de Barumbu, Gombe et Kinshasa a été assuré par des entreprises recrutées par le programme. Il en est de même de l'exploitation des stations de transfert. A cet égard, il faut noter la construction d'une

nouvelle station de transfert dans les abords de l'aérodrome de Ndolo. C'est ainsi que, depuis janvier 2009 jusqu'à décembre 2010, 318 000 m³ d'ordures ménagères ont été collectés sur les espaces publics et 232 000 m³ de déchets solides ont été évacués après curage des caniveaux.

Le PAUK a également achevé les travaux de réhabilitation des ouvrages de drainage, notamment, dans les quartiers Kapinga, Tshimanga et Commerce (Kinshasa) ainsi que les travaux de nettoyage de certains collecteurs dans les communes de Barumbu, Gombe et Kinshasa (4 primaires et 3 secondaires).

Au total, 35 370 mètres de collecteurs ont été réhabilités depuis janvier 2008.

Au cours de la période sous revue, le bureau d'étude et d'aménagement urbain (BEAU) à Kinshasa a bénéficié d'une assistance technique.

Il faut également mentionner l'organisation de plusieurs campagnes de sensibilisation sur le thème de la salubrité publique.

Enfin, il est intéressant de relever que des enquêtes réalisées avant et après le démarrage du PAUK ont mis en évidence une réduction importante des maladies liées à la salubrité de la ville. Ainsi, sur l'ensemble des deux communes de Barumbu et Kinshasa, les maladies courantes ont chuté de :

- 69 % pour les cas de malaria,
- 65 % pour les cas de fièvre typhoïde,
- 70 % pour les cas de verminose,
- 54 % pour les cas de diarrhée dysentérique.

Sur les zones critiques inondables, les chiffres de réduction de ces maladies sont de :

- 64% pour les cas de malaria,
- 58% pour les cas de fièvre typhoïde,
- 65% pour les cas de verminose,
- 47% pour les cas de diarrhée dysentérique.



Centre d'enfouissement technique des déchets de Mpsa



Enveloppe B PIN 9^e FED : La composante infrastructures du programme est Congo

Cette composante qui s'inscrit dans la stratégie des actions LRRD (lien entre l'urgence, la réhabilitation et le développement) bénéficie d'un financement de 45,8 millions d'euros.

A côté, d'un ensemble d'actions menées dans le cadre des différents contrats de subvention passés avec des ONG internationales et dont la plu-

part sont soit clôturés, soit en phase de clôture à la date du 31 décembre 2010, la composante est, essentiellement, mis en œuvre au travers du projet d'appui à l'office des routes à l'Est, en sigle PAREST. Cette composante comprend également la construction du pont Ruzizi I qui relie la ville de Bukavu en RDC et la ville de Cyangungu au Rwanda.



Construction des bureaux de la brigade de l'Office des Routes et du laboratoire de mécanique des sols à Goma

Projet d'appui à l'office des routes à l'Est, PAREST

Ce projet concerne les brigades de l'office des routes de Bukavu, Goma et Béni. Ces trois brigades ont bénéficié d'une importante dotation en matériel d'une valeur globale de plus ou moins 12 millions d'euros.

Le début de l'année 2010 a été marqué par des activités liées à la mise en service des engins, le lancement des appels d'offres pour la construction et la réhabilitation des locaux des brigades ainsi que les activités préparatoires aux travaux de réhabilitation et d'entretien des pistes.

A la date du 31 décembre 2010, l'évolution des activités du projet se présente de la manière suivante :



Matériel Office des Routes, brigade de Bukavu (Centre matériel de Panzi).

Travaux de construction et de réhabilitation des locaux

Les travaux de construction des bureaux de la brigade de Bukavu ont dépassé le stade du gros œuvre, alors que les travaux relatifs au magasin, à l'atelier mécanique et à la station de stockage de carburant de Panzi sont en cours d'achèvement.

Quant à la brigade de Goma, les travaux de construction des bureaux ont connu un début d'exécution, pendant que ceux relatifs au laboratoire de géotechnique sont bien avancés.

Les travaux relatifs à la construction des bureaux et du magasin de la brigade de Béni sont au niveau de la fondation.



Office des Routes - Goma : Station de Gasoil

Activité de renforcement des capacités

Chacune des brigades est dotée de procédures afférentes à la gestion technique, administrative et financière appropriées. Par ailleurs, un accent particulier est mis sur la programmation et le suivi des travaux.

Construction du pont Ruzizi I

Ce projet, estimé à 3,6 millions d'euros, concerne la construction du pont Ruzizi I reliant la ville de Bukavu (République démocratique du Congo) à la ville de Cyangugu (Rwanda). La procédure d'attribution de marché a été menée à son terme à la fin du quatrième trimestre de l'année. Le recrutement du bureau chargé du contrôle des travaux sera effectif au début de l'année 2011. Quant aux travaux proprement dits, ils devraient démarrer au cours du second trimestre de l'année 2011.

Travaux routiers

La réhabilitation et l'entretien des routes n'ont démarré que de manière préliminaire, en mai 2010, avec le déploiement de personnel pour le cantonnage manuel. Quant aux travaux mécanisés, ils ont commencé au début du mois de juillet.

Les activités du projet concernent les axes suivants :

- Brigade de Bukavu : axes Kavumu-Minova et Burhalé-Isénzya,
- Brigade de Goma : axes Saké-Minova et Saké-Masisi
- Brigade de Béni : axes Béni-Mangina-Mambasa et Butembo-Mangurejipa



Travaux de reprofilage et de compactage sur l'axe Sake - Minova

Projet d'électrification rurale de Mutwanga

L'objectif du projet mis en œuvre par l'ONG African Conservation Fund (ACF) est la production et la distribution de l'électricité par la micro-centrale hydroélectrique sur la rivière Butua à Mutwanga. Les diverses autorisations ont été obtenues, et le démarrage des travaux de génie civil est prévu pour le début de l'année 2011, pendant la période de saison sèche dans la zone du projet.

Réouverture de l'axe Sake-Masisi-Walikale

L'axe à réhabiliter est un axe important qui contribue à faciliter la circulation des biens et des personnes entre les villes de Goma et de Kisangani. Les travaux ont été réalisés par l'ONG Agro Action Allemande (AAA) et se sont achevés, en dépit des difficultés rencontrées, au courant du troisième trimestre de l'année.



Réhabilitation durable de l'axe Baraka-Fizi-Minembwe et relance économique dans le territoire de Fizi

Ce projet mise en œuvre par l'ONG ACTED a connu de nombreuses difficultés, notamment en raison de la situation sécuritaire dans la zone concernée. Le projet a clôturé ses activités le 31 août 2010, et les ouvrages ont été officiellement remis à l'autorité provinciale.

Appui aux infrastructures sociales de la zone de Minembwe

Ce projet dont l'objectif est de contribuer à l'amélioration des services sanitaires et éducatifs de la zone de Minembwe au sud Kivu et à l'obtention de données fiables sur la situation socio-économique de la population de référence est en cours d'achèvement. Il permettra la réhabilitation de l'hôpital de Minembwe centre, du centre de santé de Kalingi ainsi que la construction et l'équipement de quatre écoles primaires.

Mise en service d'un bac sur la rivière Lukuga pour l'amélioration durable de la circulation des biens dans les territoires de Nyunzu et de Kalemie

Ce projet concerne la construction et la mise en service d'un bac sur la rivière Lukuga dans le territoire de Nyunzu du district de Tanganyika. La construction du bac est achevée et les travaux d'aménagement du quai d'accostage sont en cours. Une fois terminé, le bac sera alors acheminé par train à Nyemba et mis à flot. Il devrait être pleinement opérationnel avant la fin du premier semestre de 2011.



Rivière Lukuga près de la localité de Nyemba

Enveloppe A PIN 10^e FED : Projet d'entretien et de réhabilitation des infrastructures routières en RDC et d'amélioration de l'assainissement urbain à Kinshasa (PARAU)

100.000.000 €

Montant	100.000.000 €	Date signature	16/06/2010
Mode de gestion	Décentralisée, régie directe	Date limite de signature des contrats et DP	15/06/2013
Maître d'oeuvre	CGP/PARAU	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	15/06/2014
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	15/06/2016
Objectif global	Lutter contre la pauvreté d'une partie des populations congolaise en contribuant, d'une part, à améliorer les conditions de vie et de santé des populations vulnérables des quartiers de la ville de Kinshasa et, d'autre part, au rétablissement et à la préservation durable des infrastructures de transport pour garantir l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs, nécessaires à la relance socio-économique et la réintégration du pays.		

Ce projet dont la convention de financement est entrée en force en juin 2010 s'inscrit dans la poursuite des activités du PAR II et du PAUK. Il comporte les volets suivants :

1. Un volet eau, assainissement pluvial et déchets solides qui est centré sur les zones actuelles couvertes par le projet 9^e FED (PAUK), à savoir les bassins versants du fleuve Congo et de la Bitshakutshaku et quatre nouveaux bassins versants de la ville de Kinshasa : celui de la rivière Gombe et les parties plus urbanisées des bassins versants des rivières Mampenza, Basoko-Makelele-Lubudi et Funa ;

2. Un volet réouverture et entretien courant du réseau routier prioritaire dont les provinces d'intervention de Kinshasa, Bandundu, Equateur et Kasai Occidental ;
3. Un volet formation et appui institutionnel au bénéfice de l'administration nationale et provinciale de Kinshasa.

Durant le second semestre 2010, il a été procédé au démarrage des activités du programme avec, notamment, le lancement de la procédure d'attribution des marchés relatifs à la fourniture du matériel de transport et aux travaux d'aménagement de la rivière Gombe et de construction d'un collecteur sur l'avenue Kabambare.

Enveloppe A PIN 10^e FED : Programme d'appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres en RDC

60.000.000 €

Montant	60.000.000 €	Date signature	1/12/2010
Mode de gestion	Décentralisée, régie directe	Date limite de signature des contrats et DP	30/11/2013
Maître d'oeuvre	Ministère des Transports et voies de communication	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	30/11/2014
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	30/11/2014
Objectif global	Lutter contre la pauvreté d'une partie des populations congolaises en contribuant au rétablissement et à la préservation durable des infrastructures de transport pour garantir l'accès aux marchés et aux services sociaux et administratifs, nécessaires à la relance socio-économique et à la réintégration du pays.		

Ce programme bénéficie d'une enveloppe de 60 millions d'euros. Il s'articule autour de quatre volets:

1. Le volet hydrographie et hydrologie qui concerne le bief moyen du fleuve Congo entre Kinshasa et Kisangani, sur la rivière Kasai entre Malela-Kwa et Ilebo et sur le lac Tanganyika ;
2. Le volet aménagement et entretien des voies navigables qui devrait améliorer la navigabilité du bief moyen du fleuve Congo ;
3. La réhabilitation d'infrastructures portuaires du port de Kalundu sur le lac Tanganyika, d'Ilebo sur la rivière Kasai, de Kisangani,

Bumba, Lisala, Mbandaka et Kinshasa sur le fleuve Congo ;

4. Le renforcement des capacités de l'ensemble des institutions concernées.

Toutes les dispositions administratives, indispensables au démarrage du projet, ont été menées à bien au cours de l'année 2010, notamment, la nomination du régisseur et du comptable du programme. La procédure de recrutement de l'assistance technique a été lancée et il est envisagé de lancer les travaux de réhabilitation des bureaux affectés à l'unité de gestion du projet, dès le premier semestre de l'année 2011.





Enveloppe A PIN 10^e FED : Réhabilitation du projet routier de la RN1 : Batshamba-Tshikapa

Il est prévu une contribution du 10^e FED au bitumage du tronçon Batshamba-Tshikapa de la RN1, soit une longueur de 233,4 km. Les études techniques et de faisabilité se sont achevées au cours de l'année 2010. L'étude a considéré deux lots :

- Lot 1 : tronçon entre Batshamba et le Pk 114+004, après la traversée de la rivière Loange ;
- Lot 2 : tronçon entre le Pk 114+004 et le Pk 233+435, fin de la traversée de la ville de Tshikapa.

Considérant l'enveloppe disponible, il est prévu de soumettre à la Commission une fiche de projet relative au lot 1. La procédure d'attribution du

marché pour la réalisation de ces travaux devrait être lancée au cours de l'année 2011 avec un démarrage probable des travaux en début 2012.

Enveloppe A PIN 10^e FED : Réhabilitation de voiries à Goma et de la section de la route nationale n°2 (RN2) entre Goma et Sake

Les études relatives à la réhabilitation de voiries à Goma ont été finalisées au cours de l'année 2010. Le projet qui devrait être soumis à la Commission européenne concernera plus ou moins 21 km de voiries. Le projet intégrera également l'entretien de la section de la route nationale n°2 (RN2) entre Goma et Saké.

Enveloppe B PIN 10^e FED : Composante infrastructures du projet d'appui à la stabilisation et à la reconstruction de l'Est de la RDC (PASTAR)

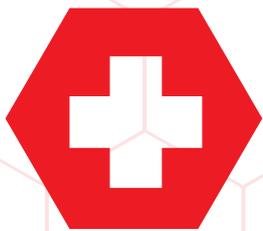
La convention de financement relative à cette composante devrait être signée au début de l'année 2011. Cette composante prévoit :

- L'entretien courant du tronçon Kisangani-Walikale sur la RN3, soit 425 km de routes ;
- Le rééquipement de la brigade de l'office des routes à Kindu ;
- La réouverture d'une partie du réseau national prioritaire de la province du Maniema ;
- L'entretien courant du réseau.

Programme indicatif régional Afrique centrale 10^e FED : Axes transfrontaliers de la Communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL)

Ce projet prévoit la réhabilitation de différents axes reliant les pays concernés, à savoir les axes qui relient la ville de Goma avec celle de Gisenyi au Rwanda, la ville de Bukavu à celle de Cyangugu au Rwanda ainsi que la ville d'Uvira à Bujumbura au Burundi. Il est également prévu d'ouvrir l'axe permettant d'accéder à la future centrale hydro-électrique de Ruzizi III dont l'étude technique est financée dans le cadre du programme indicatif régional Afrique centrale 10^e FED.





SANTÉ

Le secteur de la santé est crucial pour l'amélioration des conditions de vie des populations et la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. Trois des objectifs du millénaire pour le développement ont un lien direct avec ce secteur, à savoir d'ici 2015 :

- Réduire de deux tiers, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans ;
- Réduire de trois quarts, le taux de mortalité maternelle ;
- Avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.

En République démocratique du Congo, le secteur de la santé est pris en compte par le troisième pilier du document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR), pilier qui prend en compte l'objectif d'améliorer l'accès aux services sociaux et de réduire la vulnérabilité.

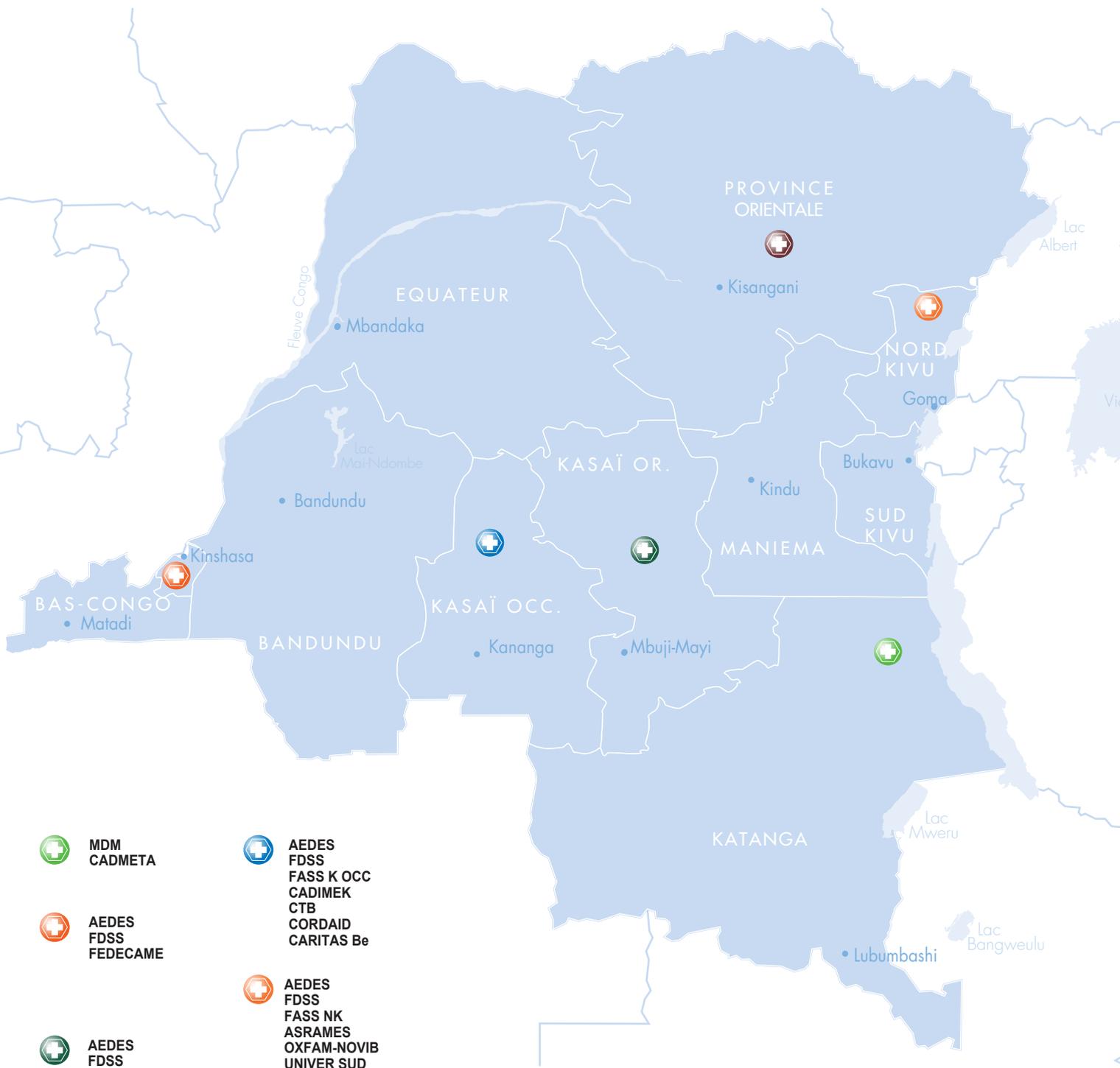
Ce secteur est directement concerné par l'un des cinq chantiers lancés, en 2008, par le Président de la République.

En 2010, le gouvernement de la RDC a adopté le plan national de développement sanitaire, en sigle PNDS, qui sert de référence à l'intervention de l'ensemble des bailleurs de fonds dans le secteur. C'est ainsi que dans la perspective de consolider les acquis du programme santé 9^e FED (PS-9FED) mis en œuvre de 2007 à 2010, l'Union européenne et le ministère de la Santé ont initié un programme dénommé « programme d'appui au PNDS », en sigle PA-PNDS, qui constitue le premier programme financé par un partenaire extérieur, en soutien à ce plan d'action sectoriel.

Dans le cadre de l'aide post-conflit centrée sur les populations de l'est de la RDC particulièrement touchées par les conflits armés, le Fonds européen de développement intervient également dans le secteur de la santé. C'est ainsi qu'un projet spécifique est mis en œuvre dans le district du Tanganyika (province du Katanga) sur financement 9^e FED et qu'une autre intervention, centrée sur le district sanitaire de ARU, est prévue dans le cadre du « Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC) », financé sur les fonds de l'enveloppe B du programme indicatif 10^e FED. Cette intervention devrait être opérationnelle dès le second trimestre de l'année 2011.







 **MDM
CADMETA**

 **AEDES
FDSS
FEDECAME**

 **AEDES
FDSS
FASS K O
CADMEKO
FOLECO
CORDAID
COOPI**

 **AEDES
FDSS
FASS K OCC
CADIMEK
CTB
CORDAID
CARITAS Be**

 **AEDES
FDSS
FASS NK
ASRAMES
OXFAM-NOVIB
UNIVER SUD
CTB**

 **AEDES
FDSS
FASS PO
ASRAMES
CADIMEBU
CAAMENIHU
CTB
MEDAIR
MALTESER**

Cartographie des programmes Santé



Enveloppe A du PIN 9^e FED : projet santé 9^e FED (PS-9FED)

80.000.000 €

Montant	80.000.000 €	Date signature	12/11/2005
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et devis-programme	27/10/2008
Maître d'oeuvre	Ministère de la Santé	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2011
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2013
Objectif global	Au niveau national : Renforcer la tutelle du MSP sur le secteur et de son rôle de maître d'ouvrage sur la composante « services de santé » de la lutte contre la pauvreté ; Au niveau des provinces ciblées : Contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population par une augmentation de la qualité et de l'accessibilité des services de santé.		



Nouveaux bâtiments de la direction pharmacie et soins de santé du ministère de la Santé / PS9 FED

Le projet santé 9^e FED (PS-9FED) dont la convention de financement a été signée le 12 décembre 2005, pour un montant global de 80 millions d'euros s'est achevé le 31 décembre 2010. Il est donc indiqué de présenter les acquis de ce projet, tels qu'ils ont été mis en exergue par les différents documents de capitalisation, élaborés au cours du dernier trimestre de l'année 2010.

Un des impacts majeurs du projet a été l'augmentation du taux d'utilisation des services curatifs dans les différentes zones d'intervention du projet. Ainsi, dans le Nord-Kivu, ce taux est passé de 0,4 en 2005 à 0,65 en 2009. Dans la zone de santé de Tshikula, dans la province du Kasaï Occidental, il est passé de 0,48 en 2007 à 0,68 en 2009. Enfin, dans la province du Kasaï Oriental, cet indicateur a été multiplié par 4, passant de 0,12 en 2007 à 0,49 en 2010 pour les zones de

santé sous appui, alors qu'il passe de 0,14 en 2007 à seulement 0,25 pour les zones non appuyées par le projet.

En termes de qualité des soins, des améliorations significatives ont été apportées dans les zones appuyées. Ce constat se vérifie au niveau des indicateurs clés, tels que ceux relatifs au nombre d'accouchements assistés, de césariennes, de décès maternels et de cas d'infections postopératoires, etc. Ce ne sont là que quelques indicateurs qui démontrent que le PS-9FED a eu un impact mesurable qui se traduit par une amélioration significative de la santé des populations concernées.

Ces acquis ont pu être obtenus notamment par l'institution de deux instruments financiers largement soutenus par le projet, tant du point de vue technique que financier. Il s'agit des instruments ci-après :

- Le fonds d'achat des soins de santé, en sigle FASS, représenté par quatre établissements d'utilité publique (un par province appuyé par le PS-9FED), qui permet l'achat de prestations curatives, sous la forme de lignes de crédit pour l'achat de médicaments essentiels génériques et de prestations curatives et préventives en cash. C'est ainsi que, dans le cadre du PS-9FED, 765 formations sanitaires sélectionnées sur la base de critères de fonctionnalité, dont 65 hôpitaux de référence et 700 centres de santé, ont bénéficié de ce mécanisme de financement. Pour ce faire, les quatre établissements ont bénéficié de subvention du PS-9FED, à hauteur de 1 468 332 euros pour la province orientale, de 2 485 938 euros pour le Nord Kivu, de 2 581 536 euros pour le Kasai oriental et de 1 790 799 euros pour le Kasai occidental. Au cours de l'année 2010, chacun de ces établissements a mis en place un fonds d'équité qui permet d'assurer la prise en charge des soins de santé des personnes considérées comme indigentes.
- Le fonds de développement des services de santé, en sigle FDSS, qui est un établissement d'utilité publique ayant pour mandat de contribuer au financement du secteur de la santé, de renforcer le leadership du ministère dans le secteur et de promouvoir l'accessibilité aux soins et autres services de santé à toutes les couches de la population. Bénéficiant d'une dotation s'élevant à 8 370 019 euros, cet établissement a pu garantir, dans les quatre provinces concernées par le projet, le paiement des primes aux agents du système de santé, procéder à l'achat d'équipements (groupes électrogènes, etc.) et prendre en charge les frais de fonctionnement des inspections provinciales de santé. Par ailleurs, ces fonds ont permis de financer la construction et la réhabilitation de quelques structures sanitaires, non prévues dans le plan initial de financement du projet, ainsi que les travaux à impact sur la qualité des soins au niveau des centres de santé, tels que l'approvisionnement en eau, la construction des latrines, des incinérateurs, des fosses à placenta, etc.

Le PS-9FED a également orchestré un important volet de réhabilitation qui était en cours de réception dès la fin de l'année 2010. Le bilan de ce volet se présente de la manière suivante :

- Des services et pavillons ont été réhabilités et/ou construits dans 14 hôpitaux généraux de référence ;
- Plusieurs centres de santé et maternités ont été construits (18), et d'autres ont bénéficié de travaux d'extension (2) ;
- L'hôpital de Musienene a été doté d'une microcentrale électrique ;
- Quatre bâtiments administratifs ont été construits, notamment, à Kananga (direction provinciale de la santé), à Bunia (bureau du district de santé), à Kabinda (salle polyvalente) et à Logo (bâtiment administratif) ;
- La centrale de distribution régionale des médicaments essentiels à Mbuji-Mayi a bénéficié d'un nouveau bâtiment ;
- Trois maisons d'habitation pour les infirmiers ont été construites dans le Kasai oriental.

A ces différentes réalisations s'ajoutent des actions portant sur :

1. La fourniture d'équipements destinés aux directions provinciales de la santé et aux équipes d'encadrement pour un montant de 671 664 euros ;
2. La fourniture de kits médicaux d'un montant de 485 072 euros, pour les formations sanitaires ;
3. La fourniture et l'installation d'équipements bio-médicaux dans les centres de santé et les hôpitaux généraux de référence ainsi que la formation des utilisateurs pour un montant de 1 407 478 euros ;
4. La formation des 27 équipes cadres de zone pour un montant de 899 998 euros et l'élaboration d'un référentiel de compétences intégré de l'équipe cadre de la zone de santé, document qui servira pour les situations professionnelles relatives au management de la zone de santé ;
5. L'approvisionnement en médicaments essentiels pour un montant de 17 181 114 euros ;
6. La construction du bâtiment abritant respectivement la direction des pharmacies et médicaments et la direction des soins de santé primaires (bâtiment inauguré par le ministre en mai 2010), y compris l'équipement des deux directions concernées, pour un montant total de près de 140.000 euros.



Enveloppe B : La composante santé du programme est Congo (district du Tanganyika)

8.500.000 €

Montant	8.500.000 € (composante santé)	Date signature	31/08/2006
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et devis-programme	27/07/2009
Maître d'oeuvre		Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2011
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2013
Objectif global	Contribuer à « la consolidation de la paix, à la réconciliation et à la relance économique durable dans l'Est de la RDC		

La composante santé du programme est Congo (district du Tanganyika) est essentiellement mis en œuvre par le biais d'un contrat de subvention signé avec l'ONG médecins du monde (MDM). Les activités menées par ce programme se concentrent sur l'appui à la zone de santé de Kongolo. Elles se présentent de la manière suivante :

- Deux formations sur la maternité à moindre risque, une formation sur le paludisme et deux formations en sécurité transfusionnelle ;
- La réhabilitation des centres de santé ;
- La mise à disposition des moyens de fonctionnement à la zone de santé (électricité, internet, carburant, fournitures de bureau, fournitures de pétrole...);
- L'achat et la mise à disposition de médicaments essentiels ;
- La mise à disposition d'enveloppes financières à l'équipe cadre de zone de Kongolo pour la mise en place des activités ;
- L'appui aux réunions mensuelles et monitoring des centres de santé de la zone sanitaire ;

- L'appui aux campagnes de vaccination qui ont eu lieu dans la zone de santé ;
- L'appui à la prise en charge du choléra.

La réalisation des activités relatives à la fonction de pilotage de renforcement des capacités de l'équipe cadre du district sanitaire a essentiellement porté sur :

- La mise en œuvre des bureaux techniques de district pour les onze zones sanitaires du district du Tanganyika ;
- L'appui technique de l'inspection médicale du district dans son organisation et sa capacité managériale ;
- L'appui au travail en coordination et plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers du district ;
- L'organisation des supervisions régulières conjointes au niveau de la zone sanitaire.



Enveloppe A du PIN 10^e FED : projet d'appui au plan national de développement sanitaire (PA-PNDS)

51.000.000 €

Montant	51.000.000 €	Date signature	9/7/2010
Mode de gestion	Décentralisée	Date limite de signature des contrats et DP	8/7/2013
Maître d'oeuvre	Ministère de la Santé publique	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	8/7/2015
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	8/7/2017
Objectif global	L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population dans le contexte global de la lutte contre la pauvreté.		

La convention de financement relative à ce projet a été signée au cours de l'année 2010. Doté d'un budget global de 51 millions d'euros, ce projet a pour objectif global de contribuer à l'amélioration de l'état de santé de la population dans le contexte global de la lutte contre la pauvreté à travers de trois objectifs spécifiques, à savoir :

1. La qualité des services offerts à environ 2.900.000 habitants est améliorée et conforme aux normes nationales ;
2. L'accès des populations défavorisées aux services de santé est amélioré dans les formations sanitaires ciblées ;
3. L'appui institutionnel du projet contribue à la définition d'une véritable politique sectorielle et au renforcement de l'administration du niveau provincial.

Dans le cadre du démarrage de ce projet, un ensemble d'activités préparatoires a été menées tant par le ministère de la santé que par la COFED, et ce, afin :

1. D'assurer une transition harmonieuse entre le PS-9FED et le PA-PNDS, notamment, en garantissant la continuité dans le soutien financier au fond de développement des soins de santé (FDSS) et au fond d'achat des soins de santé (FASS), ainsi qu'en évitant des ruptures d'approvisionnement en médicaments essentiels ;
2. De clarifier, au cours d'un atelier national qui s'est tenu en novembre 2010 à Kinshasa, les objectifs et les modalités de mise en œuvre du programme en mettant en exergue ses spécificités par rapport au PS-9FED, notamment en ce qui concerne le rôle clé qui devra être assumé par les directions provinciales de la santé ;
3. De mettre en place un cadre commun de planification des actions de développement sanitaire au niveau provincial. Ce qui permet d'assurer une coordination entre les différents intervenants et de consolider le leadership de la direction provinciale de la santé ;
4. De sélectionner et de désigner officiellement les gestionnaires du programme qui seront rattachés à la cellule d'appui et de gestion (CAG) institué au sein du ministère de la santé publique ;
5. De recruter, au travers d'un appel d'offres international, l'assistance technique du projet composé :
 - d'un expert à la cellule d'appui et de gestion du ministère de la Santé publique,
 - de quatre experts (un par province) en financement des services de santé et d'encadrement,
 - et de deux experts (un expert pour deux provinces) en démarche qualité ;
6. De recruter l'assistance technique qui aura en charge la préparation et le suivi des marchés d'infrastructures et d'équipement qui seront lancés dans le cadre du PA PNDS.





Enveloppe B du PIN 10^e FED : la composante santé du projet d'appui au STAREC (programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés)



Nouveaux quartiers de la Ville de Goma

Cette composante devrait être mise en œuvre, dès le second trimestre de l'année 2011, par le biais d'un contrat de subvention signé avec une ONG internationale. Les résultats attendus du volet sont les suivants :

1. Le développement des Zones de Santé (ZS) prioritaires est accéléré ;
2. Les piliers du système de santé sont renforcés ;
3. La gouvernance et le leadership dans le secteur sont renforcés ;
4. L'intersectorialité est prise en compte.

Le coût total du projet qui sera mis en œuvre dans le district sanitaire d'Aru est estimé à 5 000 000 d'euros pour une durée prévue de 36 mois.

Au terme du programme santé 9^e FED (PS-9FED), une mission de capitalisation des acquis, initiée par le ministère de la santé, a fait ressortir des apports spécifiques positifs qui sont résumés dans les points ci-dessous :

- Par rapport à la réforme du ministère de la santé, le projet a permis de fixer le cadre organique du niveau intermédiaire ;
- Il a apporté d'importants inputs dans la réforme du financement du système du secteur de la santé ;
- Il a contribué à l'amélioration des infrastructures sanitaires dans la qualité des soins, par un apport substantiel en médicaments essentiels génériques et en équipements médicaux et biomédicaux ;
- Il a permis la promotion des méthodes dans l'évaluation de l'offre de soins et de la qualité par les pairs ;
- Il a contribué énormément à l'amélioration de l'accessibilité financière de la population aux soins par la promotion d'un mécanisme du tiers payant.



ENVIRONNEMENT

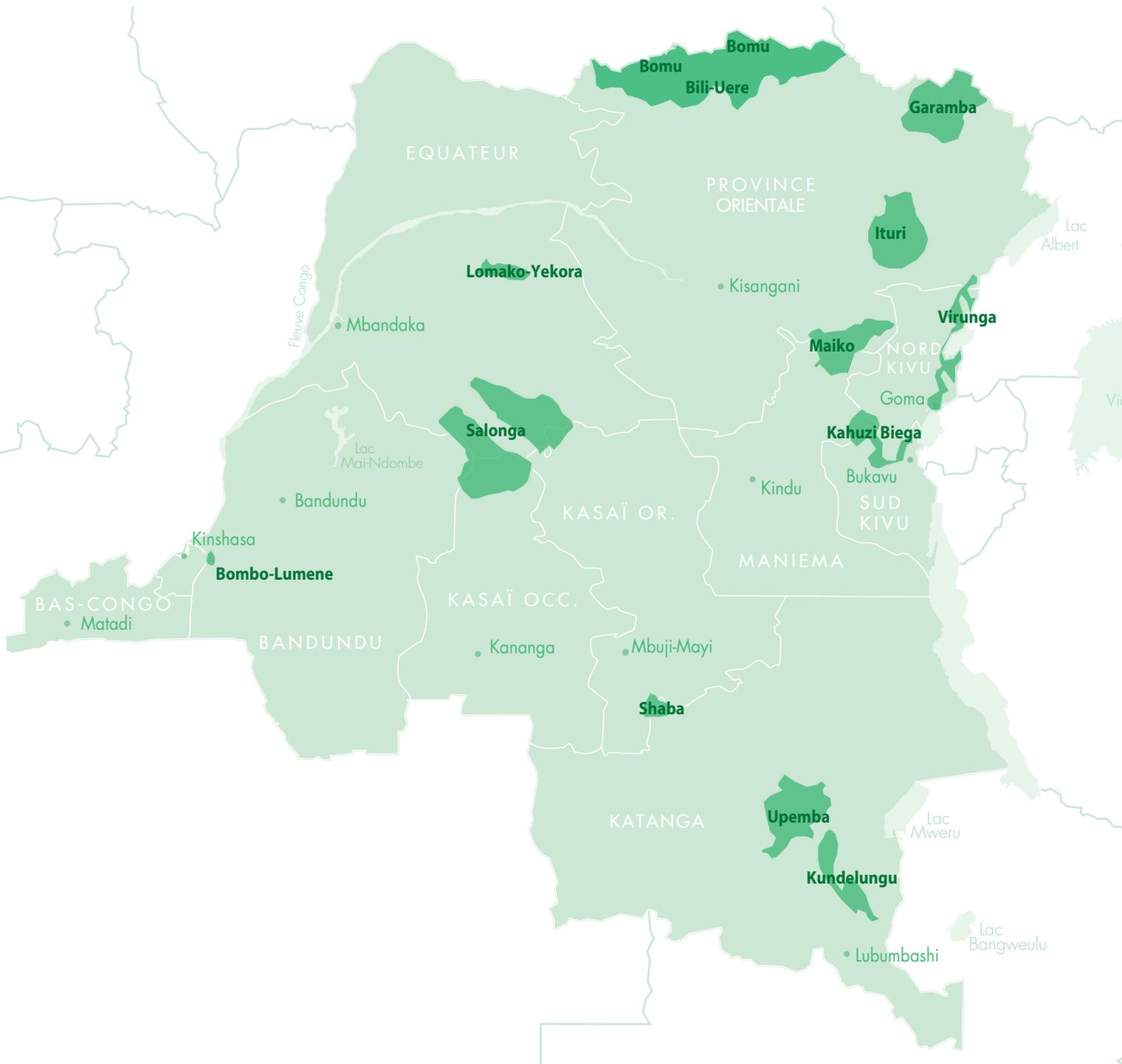
L'organisation des Nations unies a déclaré l'année 2010, année internationale de la biodiversité. En effet, la biodiversité (ou diversité biologique), ensemble de formes de vie et écosystèmes présents sur terre (faune, flore, milieux naturels et espèces humaines), constitue la colonne vertébrale de la vie sur la planète. Le thème retenu cette année a suscité un éveil de conscience, en sensibilisant chaque gouvernement pour qu'il prenne des mesures nécessaires afin d'éviter l'extinction des nombreuses espèces animales et végétales.

A cet égard, il faut souligner que la République démocratique du Congo joue un rôle prépondérant dans l'équilibre écologique mondial, avec sa forêt tropicale classée deuxième dans le monde. Cependant, avec les périodes troubles qu'a connues ce pays, l'intégrité de la plupart des aires protégées a été affectée et cette dégradation de la biodiversité a eu des conséquences directes sur les conditions de vie des populations et sur les équilibres écologiques mondiaux.

En RDC, les ressources forestières sont gérées dans un contexte socio-économique et politique post-conflit, lui donnant un caractère délicat et particulier. Sa population déjà appauvrie par les affres de la guerre oriente les activités vers une agriculture de subsistance. Les ménages s'appuient sur les produits forestiers comme source d'énergie, d'alimentation et de revenus. La paix revenant progressivement, le gouvernement avec l'aide de l'Union européenne, bailleur principal du secteur de l'environnement, a mis en chantier un vaste programme de réformes politiques, économiques et institutionnelles de tous les secteurs d'activités y compris le secteur des forêts. C'est ainsi que le secteur forestier est entré dans une vaste phase de relance, avec un effort d'apurement des contrats forestiers en abrogeant plus de 160 titres représentant 25,5 millions d'ha, pour non respect des obligations contractuelles. Le code forestier a été complété par 38 textes d'application dont 3 ordonnances, 5 décrets et 30 arrêtés. Ceci, en plus des guides opérationnels publiés qui établissent des normes techniques pour la réalisation des plans d'aménagement.

La Commission européenne, à travers le Fonds européen de développement reste un bailleur important dans ce secteur. Entre 2004 et 2009, les engagements se sont chiffrés à 40 millions d'euros par des actions nationales et régionales ; en 2010 le projet phare qui est en continuité des activités menées à travers le 9^e FED s'intitule « appui à la politique nationale de conservation, gestion des forêts et biodiversité » d'un montant de 30 millions d'euros. A cela s'ajoute le programme de gestion des ressources naturelles renouvelables en Afrique centrale, financé sur le programme indicatif régional d'Afrique centrale pour un montant de 30 M €.





Cartographie des parcs nationaux et des aires protégées



PIN et PIR 9^e FED : programme régional de conservation et de valorisation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (ECOFAC IV)

38.150.000€

Montant	€38.150.000	Date de signature de la convention de financement	31/01/2006
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et devis-Programme	22/12/2008
Maître d'œuvre	ICCN	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2011
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national du Gabon comme Ordonnateur régional ayant délégué son pouvoir aux Ordonnateurs nationaux	Date limite d'exécution	31/12/2013
Objectif spécifique	Contribuer à garantir à long terme les activités liées à l'exploitation et à la valorisation économique des ressources naturelles nécessaires au développement et au bien-être des populations de 8 pays d'Afrique centrale, par la conservation et la gestion durable de 180.000 km ² d'écosystèmes de forêts tropicales et des savanes représentatives de la biodiversité de la sous-région.		

Mis en œuvre dans sept pays africains, ce programme, d'une enveloppe globale de 38 150 000€, clôturé à la fin de l'année 2010, a été financé par le programme indicatif national de la RDC et programme indicatif régional des pays suivants : Gabon, République Centrafricaine, Sao Tomé et Príncipe, République du Congo, Guinée équatoriale et République du Cameroun.

Le programme ECOFAC allie deux notions fondamentales et complémentaires, à savoir la conservation et le développement, qui concrétisent l'engagement de l'Union européenne à soutenir le développement durable en Afrique. Il participe, depuis 1992, à la préservation et à l'utilisation rationnelle des forêts denses humides d'Afrique centrale, en y associant étroitement les populations forestières et leurs gouvernements.

Ce programme s'est appuyé sur quatre axes stratégiques :

- Le renforcement des capacités des acteurs au niveau local (cadres et techniciens en charge des aires protégées), intermédiaire (administrations déconcentrées) et au niveau central (institutions nationales en charge des aires protégées) ;
- L'appui institutionnel apporté aux institutions nationales en visant l'amélioration du cadre juridique et réglementaire de la gestion des aires protégées et l'insertion de cette thématique dans les politiques sectorielles de développement ;
- La gestion intégrée des aires protégées placée sous l'approche « aménagement du territoire » afin d'assurer la gestion concertée des aires protégées et planifier le développement des zones périphériques ;
- Le développement économique durable (les aires protégées doivent contribuer au développement économique local et à la

lutte contre la pauvreté des populations riveraines en valorisant les produits forestiers non ligneux).

L'atelier de clôture du programme, qui s'est tenu à Libreville en septembre 2010, a fait un bilan exhaustif de toutes les composantes. Il a été relevé qu'un des acquis du programme est l'importance accordée aux activités participatives replaçant les populations vivant en périphérie au cœur de la conservation de la biodiversité. Un autre acquis

du programme est la production des outils de gestion en fonction de chaque site ; ce qui permettra aux interventions futures de s'appuyer sur cette expérience.

Concernant les deux volets de ce programme mis en œuvre en RDC, plus particulièrement dans le parc national de la Salonga (PNS) et dans le parc national de la Garamba, les réalisations peuvent être résumées de la manière suivante :



Parc national de la Salonga

Au cours de la période sous revue, l'accent a été mis sur :

- Le désenclavement interne du PNS par la réouverture à la circulation de la piste prioritaire Monkoto / Bokele ;
- Le renforcement de l'appui institutionnel apporté au PNS ;
- Le renforcement des équipements du PNS par la mise en place d'un système de radio HF visant notamment à améliorer l'efficacité de la lutte anti-braconnage.

Parc national de la Garamba

Date de démarrage	14 juillet 2006		
Durée du programme	36 mois		
Montant total de la subvention	5.500.000€	5.000.000€ 500.000€	Fonds FED Fonds de contrepartie
Mise en œuvre	Volet 1 Volet 2 et 3	3.600.000€ 1.900.000€	African Parks ACF

En prévision de la relance de l'écotourisme et dans la mesure où le financement des activités sur le 9^e FED arrivait à terme, le projet a finalisé les réhabilitations du lodge. L'inauguration de cette infrastructure a eu lieu au mois de septembre en présence de l'administrateur général de l'institut congolais de conservation de la nature, d'un représentant du ministère de l'environnement

ainsi que de plusieurs ambassadeurs des pays membres de l'UE. Aussi, dans le but d'attirer les touristes, des actions de grande envergure relatives à la lutte anti-braconnage ont été menées, notamment, à travers l'opérationnalisation du survol aérien du parc. Par ailleurs, un livre mettant en lumière les richesses et la spécificité du parc a été édité et largement diffusé.



PIR 10^e FED Afrique centrale : programme de conservation et valorisation des écosystèmes fragilisés d'Afrique centrale (ECOFAC V)

Lors de l'atelier de clôture du programme ECOFAC IV à Libreville, la communauté économique des états d'Afrique centrale, maître d'ouvrage de ce programme, a fait une présentation du programme de gestion des ressources naturelles renouvelables en Afrique centrale, financé sur le programme indicatif régional 10^e FED Afrique centrale. Intitulé ECOFAC V, doté d'une enveloppe globale de 30 millions d'euros et prévu pour une durée opérationnelle de 48 mois, ce programme a pour objectif global de contribuer à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, de contribuer à la réduction de la pauvreté et de garantir la pérennité des services environnementaux.

L'objectif spécifique de l'appui communautaire portera sur le renforcement des capacités de gestion des aires protégées, des sites d'intérêt biologique et des forêts du bassin du Congo ainsi que sur la mise en place des outils d'appui au

développement socio-économique durable des populations.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par le réseau des aires protégées d'Afrique centrale (RAPAC). Pour les activités concernant les aires protégées et les activités d'appui à la gouvernance environnementale, la maîtrise d'œuvre sera déléguée à la cellule Forest Law Enforcement on Governance and Trade, FLEGT (en Français, application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux) de la communauté économique des états d'Afrique centrale, CEEAC). Le suivi général, dans les domaines techniques et financiers, sera réalisé par le comité de pilotage composé d'un observateur de la délégation de l'Union européenne de Libreville, de la CEEAC, la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), la commission des forêts d'Afrique centrale et le RAPAC.



Enveloppe A du PIN 9^e FED : projet d'appui à l'institution en charge des aires protégées en RDC.

4.000.000€

Montant	4.000.000€	Décision de financement	12/11/2007
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et DP	19/09/2010
Maître d'œuvre	Unité de Gestion de Projet (UGP)	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2010
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2012
Objectif global	Contribuer à la gestion durable de la biodiversité en République démocratique du Congo, et plus particulièrement de celle du réseau national d'aires protégées (sous gestion de l'ICCN).		

Durant la période sous revue, deux comités de pilotage se sont tenus, conformément au calendrier et aux dispositions techniques et administratives de la convention de financement. Néanmoins, le projet a connu un changement de contexte durant les six derniers mois de l'année. Il s'agit principalement de : (i) la parution des nouveaux statuts de l'institut congolais de la conservation de la nature (ICCN) en avril 2010, conformément à sa mutation en établissement public, (ii) la dissolution de l'institut des jardins zoologiques et botaniques du Congo (IJZBC) et l'intégration de l'ensemble des

agents et des biens matériels et immatériels dans l'ICCN. Un comité de liquidation, appuyé financièrement par le projet, a été mis en place par le ministère de l'Environnement, Conservation de la nature et Tourisme (MECNT). Cependant, les nominations des postes clés et du conseil d'administration n'étant pas finalisées, l'adoption du nouvel organigramme de l'ICCN a été retardée. Parallèlement, le projet a néanmoins poursuivi le recensement des agents et piloté les mutations, telles que prévues dans la convention de financement.

Récapitulatif du nombre d'agents mutés

Sites de réaffectation	Périodes des mutations	Nbre de gardes mutés
Réserve du mont Hoyo	Décembre 2009-juin 2010	28 agents
Parc national de Kahuzi biega	Mars à juin 2010	34 agents
Parc national de la Maiko	Avril à juillet 2010	27 agents
Kindu/TL2	Juin 2010	11 agents
Réserve de Faune à Okapis	Juillet 2010	28 agents
Domaine de chasse de Luama Kivu	Juin 2010	6 agents
Réserve naturelle d'Itombwe	Juin 2010	7 agents
Total agents mutés depuis le PNVi		141 agents





A l'exception des 141 agents mutés, le projet a pu recenser 3019 agents dont 1472 matriculés et 1547 nouvelles unités. Compte tenu de la spécificité du projet liée à la mise à la retraite du personnel vieillissant et par souci de répliquer l'expérience de ce projet à travers plusieurs ministères, l'Or-

donnateur national a adressé une requête pour l'augmentation du budget de la convention de financement de ce projet d'un montant de 0,8 M€ ainsi que la prolongation de la phase de mise en œuvre opérationnelle et de la période d'exécution de la convention de financement.

Enveloppe A PIN 10^e FED : programme d'appui à la politique nationale de conservation et de gestion des forêts et biodiversité (10^e FED)

30.000.000€

Montant	30.000.000€	Décision de financement	30/03/2009
Mode de gestion	Partiellement décentralisée, Volet formation : ONG Internationales, Convention de contribution et volet conservation : ONG	Date limite de signature des contrats et DP	29/03/2012
Maître d'œuvre	Ministère de l'Environnement	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	29/09/2013
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	29/09/2015
Objectif global	Contribuer à l'amélioration de bonne gouvernance économique des ressources naturelles, la gestion durable des aires protégées et la préservation de la biodiversité de la RDC		

D'un montant de 30 millions d'euros, ce programme comporte deux volets : un volet formation et un volet conservation. Pour le volet formation, deux institutions internationales ont été retenues, à savoir le centre international pour la recherche forestière (Center for International Forestry Research, en sigle CIFOR) qui intervient à l'université de Kisangani et l'UNESCO qui apporte un appui à l'école régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrées des forêts et territoires tropicaux, en sigle ERAIFT. Pour le volet conservation, quatre contrats ont été signés avec différentes ONG qui apportent un appui à quatre aires protégées :

- Le Parc national de virunga avec ACF pour un montant de 10M€
- Le Parc national de la Garamba avec APN pour 5,5M€
- Le Parc national de la Salonga avec RAPAC pour 3,5M€
- Le Parc national de l'Upemba avec SZF pour 2,5M€

Durant la période sous revue, un premier comité de pilotage s'est réuni pour aborder les modalités d'utilisation des imprévus de la convention de financement ainsi que leur répartition entre les bénéficiaires des actions relatives aux aires protégées appuyées par le programme. C'est



ainsi qu'un consensus a été trouvé pour répartir le montant entre le parc de la Salonga et le parc de l'Upemba à raison de 530.000 euros par parc. Tel que souhaité par le ministère de l'Environnement, de la Conservation de la nature et Tourisme, un appui à la réhabilitation des jardins botaniques de Kinshasa a été approuvé ; cette action étant confiée au RAPAC (Réseau des Aires Protégées de l'Afrique Centrale) dans le cadre de l'appui apporté au parc national de la Garamba. Parallèlement, en vue d'impliquer les structures nationales concernées par le programme, il a été décidé de mettre en œuvre le monitoring en mettant l'accent sur les échanges d'expérience entre partenaires de la conservation.



DÉVELOPPEMENT RURAL

Près de 80% de la population congolaise vit en milieu rural et dépend des activités liées à l'agriculture, la pêche ou l'élevage. Malgré les immenses potentialités qu'offrent ces secteurs d'activités, la population congolaise connaît encore une certaine insécurité alimentaire.

Le délabrement des infrastructures de base, les conflits armés qui ont accentué le phénomène d'exode rural ont entraîné l'abandon des exploitations agricoles. Des villages disparaissent des milieux ruraux pour se reconstituer dans les banlieues des grandes villes et grands centres urbains.

Aujourd'hui en RDC, il ne fait aucun doute que l'agriculture est le secteur de l'économie le plus susceptible de mettre au travail des millions de personnes, en leur procurant un revenu et en créant des plus-values substantielles, tout en touchant les couches les plus pauvres de la population. Un investissement soutenu et basé sur le développement de l'agriculture paysanne, contribuerait à l'amélioration des conditions des ménages en leur procurant des sources de revenus.

En République démocratique du Congo, la recherche agricole est principalement assurée par l'institut national pour l'étude et la recherche agronomiques (INERA) qui n'est plus en mesure d'assurer son rôle, tant dans la recherche des variétés performantes que dans la production de semences de base de qualité. C'est à ce titre que l'Union européenne a identifié cette institution de recherche comme domaine d'intervention, à travers le projet REAFOR.

Dans les zones post-conflit, la relance économique passe par une relance des activités agricoles. C'est ainsi que des actions sont menées dans ce sens par des ONG qui ont bénéficié de subventions octroyées dans le cadre du programme est Congo, mis en œuvre au bénéfice des populations affectées par les conflits dans l'est du pays.

Enfin, il n'est pas inutile de préciser que l'appui budgétaire dont a bénéficié la RDC dans le cadre de la stabilisation macroéconomique, soit une enveloppe de 48,62 millions d'euros, avait entre autres objectifs de permettre au gouvernement d'assurer aux populations, des services publics dans le domaine agricole.





Enveloppe A du PIN 9^e FED : projet de relance de la recherche agricole et forestière (REAFOR)

7.995.000 €

Montant	7.995.000 €	Date de signature de la CF	25/01/2006
Mode de gestion	Décentralisée, convention de contribution avec la FAO	Date limite de signature des contrats et DP	19/12/2008
Maître d'œuvre	Administrations concentrées	Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/07/2010
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2012
Objectif spécifique	Contribuer à la réduction de la pauvreté en assurant la sécurité alimentaire et le bien-être des populations par le renforcement des capacités nationales de recherche agricole et forestière.		

« Évoquer la croissance de la pauvreté et lutter contre elle sans un investissement réel et conséquent dans le secteur agricole et rural, c'est condamner des milliers de congolais à la pauvreté ».

C'est pour faire face à l'atteinte de cet objectif du millénaire que la recherche agricole a reçu l'attention des décideurs congolais, des bailleurs de fonds et des acteurs du développement durable. Le programme de relance de la recherche agricole et forestière, qui s'est clôturé le 31 novembre 2010, s'est voulu l'expression concrète de cette préoccupation fondamentale. Ce programme, qui a fait l'objet d'une convention de financement signée le 09 mars 2006 entre l'Ordonnateur national du FED en RDC et la Commission européenne, pour un montant de 7 995 000 euros, a été mis en œuvre par l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Au cours de sa mise en œuvre, le programme a bénéficié d'une prolongation qui a conduit à l'extension de la durée de sa mise en œuvre et de sa durée opérationnelle. Les principaux partenaires institutionnels impliqués dans le programme REAFOR sont : l'institut national pour l'étude et la recherche agronomiques (INERA), la faculté des sciences de l'Université de Kisangani.

A sa clôture, les résultats de l'évaluation finale font ressortir que le programme a contribué, d'une manière générale, à la relance de la recherche agricole, en conformité avec son objectif. Néanmoins, plusieurs de ces objectifs immédiats n'ont été atteints que partiellement. Cela est dû, principalement, à une multiplicité de contraintes et la complexité du paysage institutionnel.

Cela s'illustre par l'analyse coût-efficacité des deux composantes qui se résume comme suit :

Pour la composante agricole

- La mise en œuvre technique du programme prioritaire de recherche agricole pour l'amélioration des infrastructures a connu un certain retard ;
- Le renforcement des capacités de recherche est mitigé du fait que, d'une part, les formations diplômantes et les recyclages ont été fructueux et, d'autre part, l'absence d'infrastructure et d'équipement de recherche adéquats a grevé le renforcement des capacités, malgré la bonne volonté des parties prenantes ;
- La diffusion des résultats de la recherche est controversée parce que, d'une part, il existe un inventaire des technologies agricoles qui sont disponibles et, d'autre part, les moyens de diffusion sont limités.

Pour la composante forestière

- La mise en œuvre technique du programme prioritaire de recherche forestière pour l'amélioration des infrastructures est mitigée. Les réhabilitations ne sont que partiellement fonctionnelles tout en considérant que, contrairement à la composante agricole, les activités de la composante forestière dépendaient moins des laboratoires et autres équipements complexes ;
- Le renforcement des capacités de recherche est réel et substantiel. Les formations diplômantes et les recyclages ont été nombreux et fructueux. Les travaux de recherche engagés par 13 doctorants s'inscrivent bien dans le programme de recherche prioritaire. L'absence d'équipement ou leur acquisition tardive a nuit à l'efficacité de la composante ;
- La diffusion des résultats de la recherche est améliorable avec des communications et publications internationales.



Enveloppe B du PIN 9^e FED : composante relance économique du programme est Congo (PEC)

Les réalisations de cette composante se présentent de la manière suivante :

Projet de production, transformation et commercialisation agro-pastorales dans le Sud-Kivu

- Le recensement des organisations à la base et le regroupement en comité locaux de développement ;
- La formation des ménages bénéficiaires ;
- La distribution des intrants et des petits équipements ;
- L'appui au stockage et à la conservation des semences ;
- La distribution d'animaux, de semences et de kits vétérinaires ;
- La formation et l'information sur la commercialisation ;
- La formation des producteurs sur leurs droits et devoirs.

Projet de relance de la production agropastorale du Sud-Kivu (territoires de KABARE, UVIRA et KALEHE)

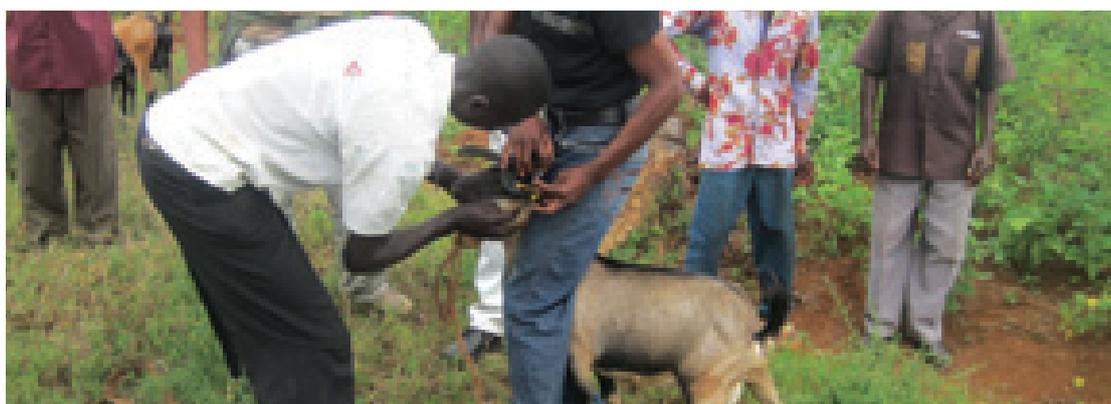
- L'organisation de la distribution gratuite de semences améliorées et de géniteurs ;
- L'appui à l'implantation d'un réseau de coopératives de commercialisation des productions agricoles dans les territoires ciblés ;
- La réalisation d'une étude sur les échanges commerciaux dans le Sud-Kivu.

Projet d'amélioration durable des systèmes de production et de circulation des biens dans les territoires de Nyunzu et de Kalémie

- La distribution des intrants agricoles ;
- La production et la distribution de semences vivrières et maraichères ;
- La vulgarisation agricole ;
- La distribution de géniteurs caprins ;
- La promotion de la pisciculture ;
- L'information sur les meilleures pratiques alimentaires pour 1300 ménages / femmes ;
- La réhabilitation de pistes et la construction de petits ouvrages d'art.

Projet de relance agricole, province du Nord-Kivu

- L'aménagement de 15 champs collectifs pour multiplication de semences vivrières ;
- La réhabilitation de 60 km de pistes en haute intensité de main d'œuvre ;
- La réalisation de 36 formations techniques en agriculture, petit élevage, gestion du terroir et commercialisation ;
- La sélection des demandes de construction/réhabilitation d'infrastructures sociales.



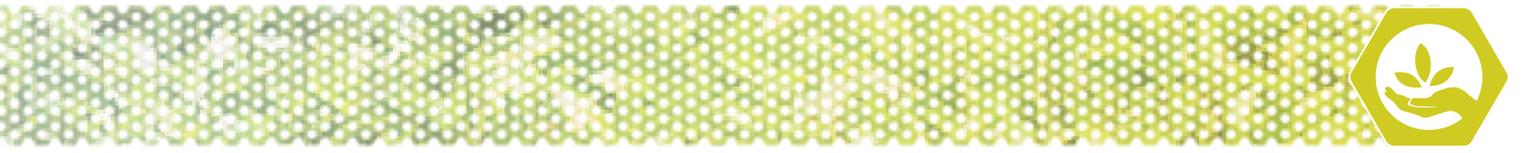
Marquage des bêtes à Mudaga (Sud-Kivu)

Enveloppe B PIN 9^e FED : l'appui budgétaire pour la stabilisation macroéconomique

Avant la survenue de la crise économique et financière, le pays a été confronté à l'impact significatif de l'augmentation des prix alimentaires sur le secteur agricole (presque 30% entre septembre 2007 et février 2008) et sur la population urbaine (crise alimentaire). Pour y faire face, le gouvernement a procédé à la baisse du tarif douanier sur les produits et les intrants agricoles importés. En février 2008, des mesures ont été prises pour désengorger les postes douaniers de Matadi et Kasumbalesa, afin de réduire les pressions inflationnistes et permettre un approvisionnement plus régulier, notamment de Kinshasa et Lubumbashi. Début 2008, le Conseil des ministres a pris des mesures contraignantes comme le strict respect

d'un plan de trésorerie. Le gouvernement a également pris l'option de soutenir le secteur agricole par l'acquisition d'un important lot de tracteurs agricoles à disséminer dans toutes les provinces et par l'acquisition d'engins de génie civil afin d'ouvrir et d'entretenir les pistes de desserte agricole. L'appui budgétaire octroyé à la RDC a ainsi permis de soulager l'effort budgétaire consenti par la RDC en lui octroyant un montant de 48,62 millions d'euros, en compensation des dépenses extraordinaires consenties par le gouvernement pour ces acquisitions de matériels directement liées à la crise alimentaire à laquelle le pays a fait face.







AIDE POST CONFLIT

L'Union européenne porte une attention particulière aux zones qui ont eu à subir les conséquences des conflits armés. Les actions qu'elle mène dans le cadre du programme global d'appui aux zones post-conflit sont financées, le plus souvent, par le budget de la Commission européenne et sont mises en œuvre par l'entremise de son agence humanitaire ECHO (European Commission Humanitarian Office). Toutefois, le document de stratégie pays et les programmes indicatifs nationaux du 9^e et 10^e FED prévoient des actions ciblées sur les zones post-conflit, actions qui sont exécutées selon une approche qui fait le lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement, dénommée approche LRRD à partir de l'acronyme anglais de « linking relief, rehabilitation and development ». En termes de procédures, cette approche répond à des règles d'interventions assouplies qui permettent une mise en œuvre tenant compte du contexte spécifique des zones post-conflit.

Les actions menées sur le financement du Fonds européen de développement en RDC se présentent de la manière suivante :

- Le programme Congo (PEC) est financé sur le 9^e FED et mis en œuvre depuis 2006. La plupart des actions se sont clôturées en 2010 et d'autres le seront en 2011. Ce programme comprend cinq composantes : i) relance économique, (ii) infrastructures, (iii) santé, (iv) aménagement du territoire et (v) renforcement des capacités ;
- Le programme d'appui à la stabilisation et reconstruction de l'Est de la RDC, en sigle PASTAR, qui sera mis en œuvre à partir de 2011 sur les fonds du 10^e FED et qui comporte une composante infrastructure et une composante santé ;
- Le programme d'appui au renforcement de la justice à l'Est de la RDC, également financé sur les fonds du 10^e FED et qui devrait démarrer au courant de l'année 2011.

Toutes ces actions se concentrent sur les zones qui ont été les plus affectées par les conflits, à savoir les provinces du Nord et Sud Kivu, le Maniema ainsi que le district de l'Ituri dans la province orientale.





Enveloppe B du PIN 9^e FED : le programme Est Congo (PEC)

Montant	8.700.000€ (composante relance économique), 1.900.000 € (aménagement du territoire) et 3.300.000€ (renforcement des capacités)	Date signature	31/08/2006
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et devis-Programme	27/07/2009
Maître d'œuvre		Date limite de mise en œuvre opérationnelle	31/12/2011
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date limite d'exécution	31/12/2013
Objectif global	Contribuer à la consolidation de la paix, à la réconciliation et à la relance économique durable dans l'Est de la République démocratique du Congo		

Outre les interventions menées dans les secteurs des infrastructures et de la santé par le PEC et qui sont décrites de manière plus exhaustive dans leurs sections respectives, des programmes spécifiques de relance économique, d'aménagement du territoire et de renforcement de capacités ont été mis en œuvre depuis 2006.

La plupart de ces interventions sont à présent clôturées, et cette année particulière a vu la clôture du projet d'amélioration de l'accès à l'éducation scolaire primaire à Rutshuru, dans le Nord-Kivu ; et du projet d'appui à la direction provinciale de l'Office des voiries et drainage (OVD) de Goma, au Sud-Kivu. Lors de la période sous revue, il a plutôt été question de convenir des modalités de cession aux bénéficiaires, du matériel acquis dans le cadre des projets clôturés.

L'inauguration de l'école de Rutshuru a été effective au mois de juin, tandis que pour le second

projet, l'OVD, il a été pourvu en bâtiment, meubles, équipement de bureau et matériel informatique. De même, un véhicule tout terrain a été acquis et plusieurs dépôts ont été construits.

Tous les projets de cette composante ont par ailleurs fait l'objet du monitoring diligenté par l'Union européenne au mois de mars, avec une appréciation des résultats globalement positive.

Afin d'assurer la coordination de toutes ces actions menées dans les vastes territoires de l'Est de la RDC, une unité de coordination (UCPEC) avait été mise en place par la COFED et la délégation de l'UE. Cette unité a enfin été renforcée par le recrutement d'un assistant technique en matière d'infrastructures. L'unité de coordination a également intégré l'ancienne équipe du centre d'information géographique (CIG), ce qui a permis la production de données géographiques actualisées.

Enfin, dans le cadre de la composante santé – programme Est RDC, l'UCPEC a pu finaliser le contrat de subvention avec l'ONG médecins du monde (MDM), pour la prise en charge d'une assistance technique pharmacie et d'un formateur en gestion des stocks et ceci, dans l'attente d'une solution plus pérenne. Cette action était rendue indispensable du fait du retrait de l'ONG pharmaciens sans frontières (PSF) de la zone d'intervention, le Tanganyika. A cette assistance technique, s'ajoute un appui au fonctionnement de la centrale d'achat de médicaments du Tanganyika, en sigle CADMETA, ainsi qu'un contrat de fourniture en médicaments essentiels génériques.

Une autre action importante se situe au niveau des axes transfrontaliers. En effet, le processus de contractualisation de la construction du pont sur la rivière Ruzizi à Bukavu a été bouclé. Cet ouvrage dont la construction est estimée à 1 500 000 euros, devrait être terminé en 2011.





Enveloppe B du PIN 10^e FED : programme d'appui à la stabilisation et reconstruction de l'Est de la RDC, en sigle PASTAR

20.620.000 €

Montant	20.620.000 €	Date signature	10/03/2011
Mode de gestion	Décentralisée, régie indirecte privée	Date limite de signature des contrats et DP	10/03/2014
Maître d'œuvre	Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction	Date limite de mise œuvre opérationnelle	10/03/2014
Maître d'ouvrage	Ordonnateur national	Date d'exécution	10/03/2016
Objectif global	Contribuer à la stabilisation et la pacification de l'Est de la RDC ainsi que promouvoir le développement des relations avec ses voisins le Burundi et le Rwanda.		

Dans l'est du pays, et considérant que les efforts pour pacifier la région sont porteurs d'espoir et ouvrent de nouvelles perspectives de stabilité, le gouvernement a élaboré sous instruction du Président Joseph Kabila et sous l'égide du Premier ministre un «Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC)». Ce projet, élaboré en étroite collaboration avec la communauté internationale, s'organise autour de trois composantes : (i) sécuritaire, (ii) humanitaire et sociale, et (iii) relance économique. Validé par les autorités congolaises et présenté officiellement à la communauté internationale le 9 juin 2009, il constitue désormais le cadre général des activités à mener à court et moyen termes dans les provinces de l'est (les deux provinces du Kivu, le Haut et Bas Uélé dans la province orientale, mais aussi la Province du Maniema et le Tanganyika dans la Province du Katanga).

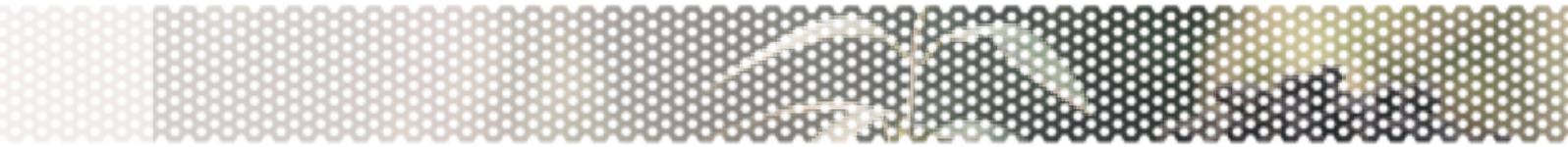
L'objectif global du STAREC est de stabiliser l'est de la République démocratique du Congo, en améliorant l'environnement sécuritaire et en restaurant l'autorité de l'Etat dans les zones autrefois contrôlées par les groupes armés, en facilitant le retour et la réintégration des personnes déplacées et réfugiées et en accélérant la relance des activités économiques.

Le volet humanitaire et social est focalisé sur la protection de la population locale et le retour des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de la RDC. Il s'agit de 1,5 million de personnes dans la Province orientale, 979.000 personnes au Nord-Kivu et environ 2 millions de personnes au Sud-Kivu. La concertation entre la RDC, le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations unies et les pays concernés dans la région est aussi prévue.

Le volet « relance économique » comporte trois objectifs principaux. Dans un premier temps, les routes doivent être remises en état. Ainsi, des routes prioritaires sont déterminées pour chaque région couverte par le plan. Deuxièmement, les activités économiques locales doivent reprendre; ce qui impliquera la réhabilitation de dizaines de marchés locaux et la distribution d'outils pour moulin à maïs, le riz, et d'autres produits agricoles. Le troisième objectif est d'harmoniser les relations économiques dans la région des Grands Lacs.

Le projet d'appui au STAREC, financé sur les fonds du 10^e FED, prévoit deux composantes qui seront mises en œuvre de manière indépendante, à savoir la composante santé et la composante infrastructures. Ces dernières font l'objet d'une présentation plus détaillée dans les sections consacrées à ces mêmes secteurs d'activité. Elles représentent un budget respectivement de 5 millions d'euros pour la composante santé et de 20,62 millions d'euros pour la composante infrastructure. La durée de mise en œuvre opérationnelle est fixée à 36 mois et le démarrage est prévu pour le second trimestre de l'année 2011.





Enveloppe B du PIN 10^e FED : programme d'appui au renforcement de la justice à l'Est de la RDC

L'objectif global du projet d'appui au renforcement de la justice à l'Est – PARJE (« Uhaki Safi ») est de contribuer à la consolidation de l'Etat de droit, en luttant contre l'impunité ordinaire ainsi que celles des guerres dans le Nord et Sud-Kivu et le district de l'Ituri. L'objectif spécifique est d'améliorer, en cohérence avec le plan d'actions pour la réforme de la justice et le plan STAREC (stabilisation et reconstruction de l'Est du Congo), la gouvernance judiciaire dans ces zones d'intervention en prenant en compte l'équité entre les hommes et les femmes et le respect des droits humains.

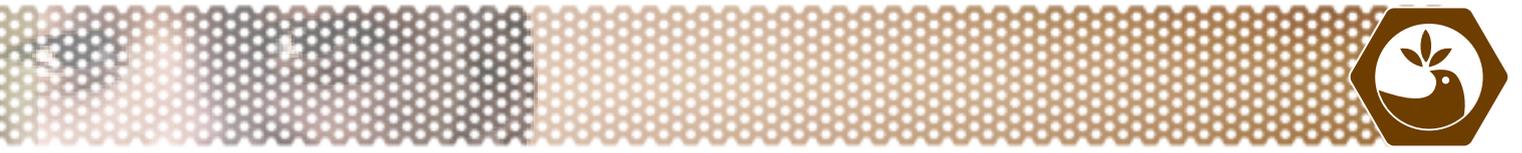
Trois questions transversales sont directement prises en compte par ce projet : égalité du genre et droit des femmes (intégrés à toutes les activités

mais comprenant aussi des actions spécifiques), droits humains (à travers le monitoring des ONG, la mise en conformité des prisons avec les standards internationaux) et bonne gouvernance (notamment avec l'amélioration de la gouvernance judiciaire et l'inclusion de la société civile).

La contribution du FED à ce projet s'élève à 10 millions d'euros auxquels s'ajoutent des contributions de la coopération suédoise et belge, respectivement pour un montant de 6 millions d'euros et de 2 millions d'euros. La durée du projet est de 48 mois, avec un démarrage prévu au cours du 2^e trimestre de l'année 2011.



Couché du soleil sur le lac Kivu



Point sur les conventions et niveau d'engagements

Si l'an 2010 marque la fin de la mise en œuvre opérationnelle de plusieurs conventions sur le 9^e FED (PNC, AON, TCF II, ECOFAC IV, REJUSCO, PAR II, PAUK...), elle marque aussi l'atteinte des « d+3 » (dates limites pour la signature des engagements individuels sur les conventions de financements) des derniers engagements principaux sur ce FED, avec des taux d'engagements supérieurs à quatre vingt dix pourcent, comme décrit

dans le tableau n°01. Il s'agit particulièrement des projets et programmes ci-dessous :

- Appui à la Gouvernance (PAG) ;
- Appui à la réhabilitation et à l'assainissement urbain de Kinshasa (PAUK);
- Facilité de coopération technique II (TCFII) ;
- Programme post urgence (LRRD);
- Projet de soutien à la réforme de la Police Nationale Congolaise (SRPNC).

Tableau n°01 : Situation des engagements principaux 9^e FED ayant atteint la « d + 3 » en 2010

N° Convention	Intitulé projet	« D + 3 »	Eng. Global	Eng. Secondaire	Taux d'engagement
9 ACP ZR 025	P.A.G	03/12/2010	33.000.000 €	30.732.580 €	93,12%
9 ACP ZR 029	P.A.U.K	19/09/2010	22.000.000 €	21.975.074 €	99,88%
9 ACP ZR 026	T.C.F II	26/08/2010	5.700.000 €	5.513.434 €	96,72%
9 ACP ZR 017	L.R.R.D	16/12/2010	75.000.000 €	73.625.683 €	98,16%
9 ACP ZR 032	S.R.P.N.C	22/10/2010	5.000.000 €	4.897.166 €	97,94%

La quasi-totalité du 9^e FED étant engagé en fin 2009 (soit environ 97% du taux d'engagement du PIN), après le début de la mise en œuvre d'une première convention 10^e FED au cours de la même année, d'un montant de 30 millions d'euros (projet d'appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et de la biodiversité), l'année 2010 consacre le démarrage effectif de plusieurs autres engagements globaux, avec la signature des premiers contrats (contrats de services et devis programme) sur les projets et programmes :

- d'appui au plan national de développement sanitaire (PA PNDS) ;
- d'appui à la réhabilitation et à l'assainissement urbain (PARAU) ;
- d'aide au commerce (AIDCOM);
- de facilité de coopération technique III (TCF III) ;
- d'appui à l'Ordonnateur national du FED (AON) ;
- d'appui à la réforme de la police nationale congolaise (SRPNC) ;
- d'appui aux parlements de la RDC (PA PAR).

Tableau n°02 : Situation des engagements principaux ayant démarrés en 2010 sur le 10^e FED

N° Convention	Intitulé projet	Date signature	Eng. Global	Eng. Secondaire	Taux d'engagement
2009/021 511	PA - PNDS	09/07/2010	51 000 000 €	2 687 455 €	2,97%
2009/021 535	PARAU	16/06/2010	100 000 000 €	33 044 164 €	33,04%
2009/021 348	AIDCOM	29/04/2010	16 000 000 €	2 073 615 €	12,96%
2009/021 694	T.C.F.III	29/04/2010	5 000 000 €	464 900 €	9,30%
2009/021 425	A.O.N	01/11/2010	5 500 000 €	2 096 845 €	38,12%
2009/021 350	PNC	12/08/2010	11 000 000 €	86 800 €	0,79%
2009/021 349	PA - Parlement	20/05/2010	5 000 000 €	1 710 250 €	34,21%

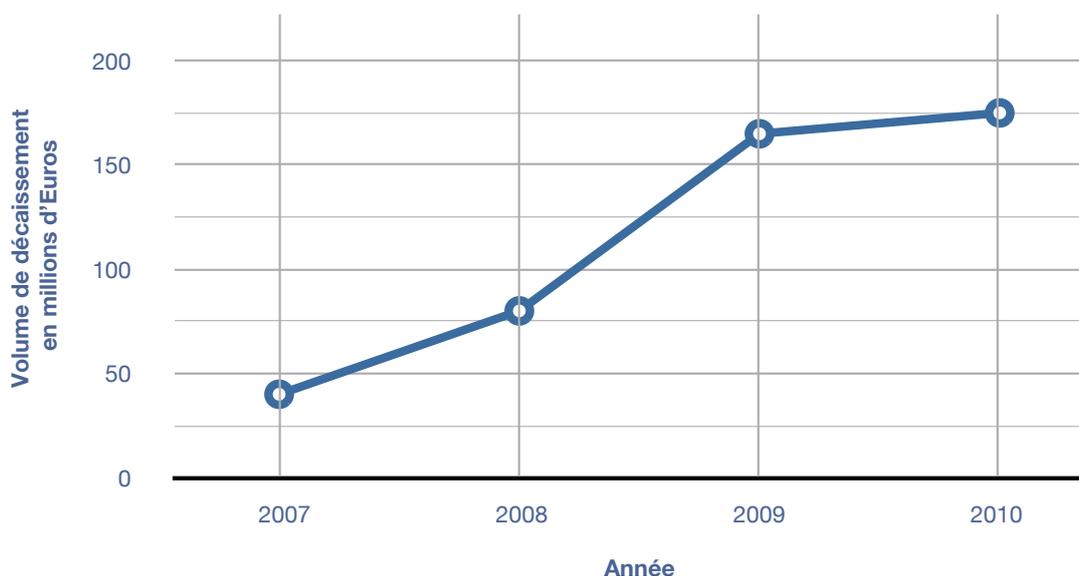


Point sur les décaissements

2010 enregistre une progression en terme de volume de décaissements par rapport aux trois années précédentes, soit 37 millions d'euros décaissés en 2007, 82 millions en 2008, 168 millions en 2009 et plus de 170 millions en 2010.

Ceci traduit la reprise progressive des attributions de l'Ordonnateur national, telles que dévolues dans l'accord de Cotonou.

Graphique 01 : Evolution du volume des paiements COFED + DUE (en Mo d'euro) sur 4 ans



En ce qui concerne la répartition des décaissements en 2010, l'appui budgétaire représente le tiers de l'enveloppe globale (33,83%) décaissée cette année, suivi du secteur infrastructure (28,83%), de la santé (13,67%), des secteurs hors concentration (10,82%), de la LRRD (7,52%), de la gouvernance (4,59%) et enfin du programme régional qui représente 0,75% du montant total de 171 millions d'euros. Le tableau et graphique ci-après illustrent bien cette répartition par FED et par secteur.

Tableau n°03 : Décaissements 2010 par FED et par secteur

Secteur	FED 09	FED 10	Total par secteur en valeur	Total par secteur en %
Gouvernance	7 880 057,10 €	0 €	7 880 057,10 €	4,59%
Santé	21 978 119,58 €	1 513 970 €	23 492 089,58 €	13,67%
Infrastructure	24 724 082,45 €	24 819 642,80 €	49 543 725,25 €	28,83%
LRRD (Post conflit)	12 927 571,49 €	0 €	12 927 571,49 €	7,52%
Hors concentration	8 893 637,17 €	9 700 955 €	18 594 592,17 €	10,82%
Appui budgétaire	0 €	58 128 014 €	58 128 014 €	33,83%
Programme régional	1 280 268 €	0 €	1 280 268 €	0,75%
TOTAL	77 683 735,79 €	94 162 581,80 €	171 846 317,59 €	100,00%

Graphique n°02: Répartition des décaissements par secteur en 2010

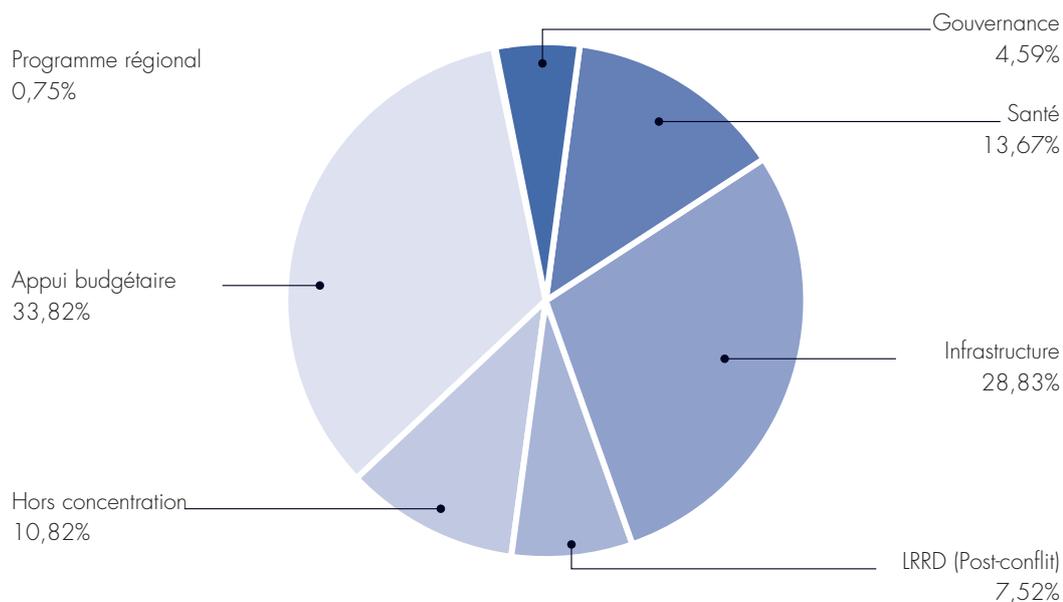


Tableau 9^e FED

SECTEUR DE CONCENTRATION	DOTATION
Gouvernance	105 M€
Infrastructures	50 M€
Santé	80 M€
Appui macroéconomique	106 M€
TOTAL	341 M€
SECTEUR HORS CONCENTRATION	
Gestion des ressources naturelles et agriculture, processus de démobilisation et désarmement et de réinsertion	104 M€
Elections et sécurisation des opérations électorales	105 M€
TOTAL	209 M€
TOTAL ENVELOPPE A	550 M€
TOTAL ENVELOPPE B	75 M€

Tableau 10^e FED

SECTEUR DE CONCENTRATION	DOTATION
Gouvernance	130 M€
Infrastructures	251 M€
Santé	51 M€
TOTAL	432 M€
SECTEUR HORS CONCENTRATION	
Gestion durable des systèmes forestiers et protection de la biodiversité	29 M€
Appui aux initiatives régionales	27 M€
Facilité de coopération technique	13 M€
Réserve technique et initiatives diverses	13 M€
TOTAL	82 M€
TOTAL ENVELOPPE A	514 M€
TOTAL ENVELOPPE B	120,32 M€

Situation globale des engagements 9^e FED au 31/12/2010

		Intitulé Projets/Programmes/ Composantes	Financement		Cumul des réalisations au 31/12/2009	Réalizations 2010	Cumul des réalisations au 31/12/2010
			Allocation	Nature du financement			
			€	Prêts, Don	€	€	€
Secteur: Gouvernance							
1	9 ACP ZR 021	Programme d'appui à la justice	19 015 678	D	18 718 499	-	18 718 499
2	9 ACP ZR 006	A.T. pour la mise en œuvre de l'Unité de police intégrée	200 000	D	130 985	-	130 985
3	9 FED GPR006	Programme d'appui au processus électoral	105 000 000	D	100 810 000	-	100 810 000
4	9 ACP RCE 016	Augmentation plafond Premier programme appui institutionnel	18 528 606	D	16 882 259	-	16 882 259
5	9 ACP ZR 012	Programme d'appui au processus électoral	60 000 000	D	59 100 000	-	59 100 000
6	9 ACP ZR 015	Projet d'appui au renforcement des acteurs non étatiques	4 500 000	D	1 445 605	1 800 138	3 245 743
7	9 ACP ZR 016	Restauration de la justice à l'Est du Congo	7 900 000	D	5 054 547	534 753	5 589 300
8	9 ACP ZR 025	Programme d'appui à la gouvernance en RDC	33 000 000	D	5 337 263	4 274 688	9 611 951
9	9 ACP ZR 030	Appui à la CENI	3 000 000	D	1 314 820	-	1 314 820
10	9 ACP ZR 032	Soutien à la réforme de la police	2 315 792	D	692 907	1 270 479	1 963 386
11	9 ACP ZR 033	Soutien à la réforme de la police	2 684 207	D	2 524 207	-	2 524 207
			256 144 283,00 €		212 011 091,75 €	7 880 057,10 €	219 891 148,85 €
Secteur: Santé							
12	9 ACP ZR 11	Programme santé 9 ^e FED	80 000 000	D	50 602 700	21 978 120	72 580 820
			80 000 000,00 €		50 602 700,00 €	21 978 119,58 €	72 580 819,58 €
Secteur: Infrastructure							
13	9 ACP ZR 23/28/34	Programme d'appui à la réhabilitation - PAR II	130 713 048	D	108 731 698	19 597 952	128 329 650
14	9 ACP ZR 029	Projet d'assainissement urbain à Kinshasa - PAUK	22 000 000	D	16 311 139	5 126 131	21 437 270
15	9 ACP ZR 031	Soutien à l'amélioration de la sécurité aérienne en RDC	5 000 000	D	-	-	-
			157 713 048,00 €		125 042 837,00 €	24 724 082,45 €	149 766 919,45 €
Secteur: Appui post-conflit							
16	9 ACP ZR 005	Réhabilitation et réintégration socio-économique à l'Est	26 900 000	D	25 707 042	14 393	25 721 435
17	9 ACP ZR 017	Réhab. et réintégration socio-économique dans les régions de l'est de la RDC	75 000 000	D	41 523 546	12 913 179	54 436 725
			101 900 000,00 €		67 230 588,00 €	12 927 571,49 €	80 158 159,49 €
Secteur hors concentration							
Environnement							
18	9 ACP ZR 027	Projet appui à la réforme de l'institution en charge aires protégées	4 800 000	D	460 296	2 180 204	2 640 500
19	9 ACP ZR 004	Renforcement des capacités de gestion réhab. aires protégées	6 000 000	D	5 276 506	541 641	5 818 147
			10 800 000,00 €		5 736 802,00 €	2 721 845,29 €	8 458 647,29 €
Agriculture et développement rural							
20	9 ACP ZR 007	Evaluation des capacités opérationnelles stations de l'INERA	79 500	D	43 709	-	43 709
21	9 ACP ZR 002	Contribution à la relance de la production agricole	14 400 000	D	13 721 994	306 181	14 028 175
22	9 ACP ZR 013	Programme de relance de la recherche agricole et forestière	7 995 000	D	5 372 999	1 784 356	7 157 355
			22 474 500,00 €		19 138 702	2 090 537,35 €	21 229 239,35 €
Renforcement des capacités							
23	9 ACP ZR 024	Appui à l'Ordonnateur National en RDC	6 000 000	D	3 236 411	1 726 398	4 962 809
24	9 ACP ZR 009	Facilité de coopération technique	3 000 000	D	2 821 798	-	2 821 798
25	9 ACP ZR 026	Facilité de coopération technique	5 700 000	D	2 445 735	2 354 857	4 800 592
			14 700 000,00 €		8 503 944,00 €	4 081 254,53 €	12 585 198,53 €
Programme régional							
26	9 ACP RSA 21/ 9 ACP ZR 014	ECOFAV IV	9 646 000	D	6 398 928	1 280 268	7 679 196
			9 646 000,00 €		6 398 928,00 €	1 280 268,00 €	7 679 196,00 €
TOTAL GENERAL			653 377 831,00 €		494 665 592,75 €	77 683 735,79 €	572 349 328,54 €

Situation globale des engagements 10^e FED au 31/12/2010

		Intitulé Projets/Programmes/ Composantes	Financement		Cumul des réalisations au 31/12/2009	Réalizations 2010	Cumul des réalisations au 31/12/2010
			Allocation	Nature du financement			
			€	Prêts, don	€	€	€
Secteur: Gouvernance							
1	CD/FED/2009-021352	Appui à la modernisation des Finances publiques	10 000 000	D	0,00	-	
2	CD/FED/2009-021348	Programme d'aide au Commerce	16 000 000	D	0,00	-	
3	CD/FED/2009-021350	Appui à la réforme de la PNC	11 000 000	D	0,00	-	
4	CD/FED/2009-021349	Appui aux Parlements	5 000 000	D	0,00	-	
5	CD/FED/2009-021351	Appui à la Réforme de la Justice	21 000 000	D	0,00	-	
6	CD/FED/2009-021561	Appui à la décentralisation	15 000 000	D	0,00	-	
			78 000 000,00 €			0,00 €	0,00 €
Secteur: Santé							
7	CD/FED/2009-021511	Programme d'appui au PNDS (Santé)	51 000 000	D	0,00	1 513 970	1 513 970
			51 000 000,00 €			1 513 970,00 €	1 513 970,00 €
Secteur: Infrastructures							
8	CD/FED/2009-021535	Programme d'Appui à la Réhabilitation et d'Assainissement Urbain	100 000 000	D	0,00	24 819 643	24 819 642,80
9	CD/FED/2009-021536	Appui à la navigabilité des voies fluviales et lacustres de la RDC	60 000 000	D	0,00	-	
			160 000 000,00 €			24 819 642,80 €	24 819 642,80 €
Secteur hors concentration							
Environnement							
10	CD/FED/2008-021032	Appui à la politique nationale de conservation et gestion des forêts et biodiversité	30 000 000	D	0,00	8 375 015	8 375 015
Renforcement des capacités							
11	CD/FED/2009-021425	Appui à l'ordonnateur National	5 500 000	D	0,00	1 017 500	1 017 500
12	CD/FED/2009-021694	Facilité de coopération technique III	5 000 000	D	0,00	308 440	308 440
			40 500 000,00 €			9 700 955,00 €	9 700 955,00 €
Appui budgétaire							
13	CD/FED/2009-021645	PA Budgétaire/Stabilité Economique	22 620 000	D	0,00	22 620 000	22 620 000
14	CD/FED/2010-022389	PA Budgétaire/Atténuer les effets de la crise économique & financière en R.D.C	50 000 000	D	0,00	35 508 014	35 508 014
			72 620 000,00 €	0,00 €	0,00 €	58 128 014,00 €	58 128 014,00 €
TOTAL GENERAL			402 120 000,00 €	0,00 €	0,00 €	94 162 581,80 €	94 162 581,80 €

TABLEAUX FINANCIERS DU 9^E FED

Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED - République Démocratique CONGO

PROGRAMME D'APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet 9 FED GPR006

Montant Engagé : 105 000 000,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
001	PNUD CONVENTION DE CONTRIBUTION - APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL EN RDC	SUBVENTION	101 610 000,00	101 610 000,00	
Total			101 610 000,00	101 610 000,00	

ECOFAC IV - RDC SALONGA

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP RSA 021

Montant Engagé

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
195 132	ECOFAC IV - DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE N° 1	Devis programme	1 061 100	1 008 927,38	52 172,62	95,08
195 135	ECOFAC IV - DEVIS PROGRAMME DE CLOTURE	Devis programme	1 369 100	1 170 267,47	198 832,53	85,48
Total			2 430 200	2 179 194,85	251 005,15	89,67

FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 009

Montant Engagé : 3 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
1	APPUI A LA DCE EN RDC MISE EN PLACE STRATEGIE ASSOCIANT ACTE URS NON ETATIQUES PROGRAMME/ EXECUTION 9EME FED	SUBVENTION	30 608,48	-	30 608,48	-
2	DEVIS PROGRAMME FACILITES DE COOP TECH FORMATIONS CONF	Devis programme	47 282,95	-	47 282,95	-
3	LETTR E DE MARCHE AMS 451 NO 2005/100761	SERVICE	191 514,56	-	191 514,56	-
4	ASSISTANCE TECHNIQUE - SECURISATION DU PROCESSUS ELECTORAL	SERVICE	133 344,31	-	133 344,31	-
5	ALANET-LETTR E DE MARCHE-GAYRAUD		20 073,56	-	20 073,56	-
6	EURATA-CONTRAT CADRE-ETUDE PROFIL ENVIRONNEMENT	SERVICE	185 558,28	-	185 558,28	-
7	ETUDE PREFAISABILITE POUR UN PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAI N	SERVICE	159 809,38	-	159 809,38	-
8	ECO LETTR E DE MARCHE AT DEMARRAGE PS9FED	SERVICE	174 541,77	-	174 541,77	-
9	EURATA LETTR E DE MARCHE MONITORING RELANCE AGRICOLE	SERVICE	-	-	-	-
10	EVALUATION DE LA STRATEGIE DE COOPERATION EN RDC	SERVICE	195 585	-	195 585	-
11	MISSION D IDENTIFICATION PROGRAMME APPUI GOUVERNANCE RDC	SERVICE	165 200,43	-	165 200,43	-
12	ETUDE DE PREFAISABILITE POUR UN PROJET DE TRANSPORT	SERVICE	147 083,87	-	147 083,87	-
13	DP 2 FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE	Devis programme	260 000	-	260 000	-
15	A.T/AEDES/MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE AN- NUELLE 2005 DU CCM-RDC	SERVICE	199 722	-	199 722	-
16	TRANSTEC / EXPERTISE DANS LE DOMAINE DE LA GOUVERNANCE ET DE LA JUSTICE EN RDC	SERVICE	193 837,7	-	193 837,7	-
17	PRICEWATERHOUSE COOPERS - AUDIT DU DP 7 ACP RPR 774/116	SERVICE	4 368	-	4 368	-
18	PRICEWATERHOUSECOOPERS - AUDIT DU DP 8 ACP TPS 32/78 PACE AN 4	SERVICE	4 368	-	4 368	-

19	DELOITTE-AUDIT DU DP PARI 6 ACPZR 75/31	SERVICE	4 960	-	4 960	-
20	DELOITTE - AUDIT DU DP DU PAR I 7ACP ZR 25/41	SERVICE	4 980	-	4 980	-
21	ECO3 LETTRE DE MARCHE ETUDE PNC	SERVICE	179 670	-	179 670	-
22	AGRECO LETTRE DE MARCHE REFORME CONSERVATION NATURE	SERVICE	199 500	-	199 500	-
23	AGRECO ETUDE IMPACT PROROUTES	SERVICE	199 336	-	199 336	-
25	HYDRATEC - AT POUR ETUDE ECONOMIQUE PROROUTES/RDC	SERVICE	97 741,95	-	97 741,95	-
26	KPMG - AUDIT DU DP 8 ACP ZR 06/24 - DP ON DE CROISIERE NO1	SERVICE	4 400	-	4 400	-
27	KPMG - AUDIT DU DP 8 ACP ZR 6/20 - DP APPUI ON DEMARAGE	SERVICE	3 200	-	3 200	-
28	DELOITTE - AUDIT DU DP 8_ZR 6/21 - DP2 ITURI	SERVICE	4 980	-	4 980	-
29	KPMG - AUDIT DP 8 ACP ZR 6/27	SERVICE	2 800	-	2 800	-
30	BERENSCHOT-A.T AUPRES DE L'ON	SERVICE	-	-	-	-
31	BUSINESS AND STRATEGIES IN EUROPE SA CONTRAT 2007/141326 FWC BENEFL-LOT 7 - CULTURE	SERVICE	-	-	-	-
32	TRANSTEC LOT 7 - EXPERT EN DECENTRALISATION	SERVICE	65 590	-	65 590	-
33	KPMG - AUDIT DU DP 9 ACP ZR 9/13	SERVICE	3 900	-	3 900	-
Total			2 883 956,24	-	2 883 956,24	-

PROGRAMME DE RELANCE DE LA RECHERCHE AGRICOLE ET FORESTIERE

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 013

Montant Engagé : 7 995 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
1	FAO RELANCE AGRICOLE	SUBVENTION	7 685 000	-	7 685 000	-
Total			7 685 000	-	7 685 000	-

ECOFAC IV PROGRAMME REGIONAL DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES D'AFRIQUE CENTRALE

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 014

Montant Engagé : 5 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
1	AFRICAIN PARKS FONDATION / PROG.DE STABILISATION INTEGREE A LA REHABILITATION DES AIRES PROTEGEES DE L'EST/RDC	SUBVENTION	5 500 000	5 500 000	-	100
2	DP01 ECOFAC IV Composante RDC - Parc de salonga	Devis programme	-	-	-	
Total			5 500 000	5 500 000	-	100

PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES ACTEURS NON ETATIQUES EN R.D.CONGO

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 015

Montant Engagé : 4 500 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
1	TRANSTEC-ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE PROGRAMME D'APPUI AUX ACTEURS NON ETATIQUES	SERVICE	1 201 330	772 655,54	428 674,46	64,32
2	DP DE DEMARRAGE APPUI AUX ANE	Devis programme	76 100	76 100	-	100
3	TRANSTEC - DP/PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES A.N.E.	Devis programme	1 456 333	1 094 723,77	361 609,23	75,17
4	DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE N° 2	Devis programme	1 667 567	1 091 972,63	575 594,37	65,48
Total			4 401 330	3 035 451,94	1 365 878,06	68,97

PROGRAMME SANTE 9E FED (PS9FED)

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 011

Montant Engagé : 80 000 000, 00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
1	AEDES LOT 1	SERVICE	7 039 370	6 310 608,31	728 761,69	89,65
2	AEDES LOT2	SERVICE	4 223 752	3 721 825,3	501 926,7	88,12
3	AEDES LOT 3	SERVICE	4 270 018	3 764 883,04	505 134,96	88,17
4	CREDES SUIVI EXTERNE PS9FED	SERVICE	570 576	439 380,9	131 195,1	77,01
5	MEDAIR ASSISTANCE AU SECTEUR SANTE	SUBVENTION	1 629 250	1 466 325	162 925	90
6	MALTESER SANTE NORD ITURI	SERVICE	1 600 000	1 440 000	160 000	90
7	CORDAID SANTE AU KASAI OCC	SUBVENTION	1 599 486	1 588 844	10 642	99,33
8	CARITAS SANTE AU KASAI	SUBVENTION	833 815	750 434	83 381	90
9	NOVIB OXFAM SANTE DE BUTEMBO ET DE MASISI	SUBVENTION	1 649 831	1 128 924	520 907	68,43
10	COOPI SANTE DE MBUJI MAYI ET TSHILENGE	SUBVENTION	1 659 822	1 493 840	165 982	90
11	AEDES-DP DE DEMARRAGE FDSS ET FASS	Devis programme	481 826,02	481 826,02	-	100
12	AEDES - DP DE DEMARRAGE - APPUI INSTITUTIONNEL CENTRAL	Devis programme	221 505	221 505	-	100
13	ASRAMES MEDICAMENTS GOMA	SUBVENTION	645 000,09	645 000,09	-	100
14	ASRAMES MEDICAMENTS ARIWARA	SUBVENTION	300 000	300 000	-	100
15	ASRAMES MEDICAMENTS BUNIA	SUBVENTION	172 425,36		172 425,36	0
16	ASRAMES MEDICAMENTS ISIRO	SUBVENTION	164 574,31	164 574,31	-	100
17	FEDECAME	SUBVENTION	519 278	519 278	-	100
18	AEDES DP 1 APPUI INSTITUTIONNEL CENTRAL	Devis programme	510 000	510 767,56	-767,56	100,15
19	AEDES - DP 1 FDSS/FASS ACTIVITES CONNEXES	Devis programme	3 138 002	2 106 235,2	1 031 766,8	67,12
20	CADIMEK - CDF01 MEDICAMENTS FED 9	SUBVENTION	240 000	240 000	-	100
21	CADMEKO - CDF01 MEDICAMENTS FED 9	SUBVENTION	240 000	240 000	-	100
22	PWC-AUDIT FINANCIER DU 9 ACP ZR 11/11-DP DEMARRAGE FDSS&FASS	SERVICE	4 972	-	4 972	-
23	PWC-AUDIT FINANCIER 9 ACP ZR 11/12-DP DEMARRAGE AIC	SERVICE	4 828	-	4 828	-
24	ACDLG APPUI PERIPHERIQUE RUSTHURU	SUBVENTION	424 129,4	381 716	42 413,4	90
25	MEDAIR SANTE PERIPHERIQUE DJUGU	SUBVENTION	571 636	514 472	57 164	90
26	CORDAID SANTE DISTRICTS LULUA ET KANANGA	SUBVENTION	849 105,8	823 672,51	25 433,29	97
27	ASRAMES MEDICAMENTS BUNIA	SUBVENTION	1 084 034,32	1 084 034,32	-	100
28	ASRAMES MEDICAMENTS ISIRO	SUBVENTION	733 754,3	733 754,3	-	100
29	ASRAMES MEDICAMENTS ARIWARA	SUBVENTION	688 554,96	688 554,96	-	100
30	ASRAMES MEDICAMENTS GOMA	SUBVENTION	2 749 999,95	2 749 999,95	-	100
31	TUMBA EVALUATION IMPACT RETRAIT DES REGIES	SUBVENTION	4 917	-	4 917	-
32	DELOITTE&TOUCHE - AUDIT DES DPS 9ACPZR 11/18 ET 11/19 DU PS9 FED	SERVICE	30 220	-	30 220	-
33	CADIMEK - FOURNITURES DE MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES E T CONSOMMABLES MEDICAUX - KASAI OCCIDENTAL	SUBVENTION	1 560 000	1 560 000	-	100
34	CADMEKO - FOURNITURE DE MEDICAMENTS GENERIQUE ESSENTIEL ET D E CONSOMABLES MEDICAUX - KASAI ORIENTAL	SUBVENTION	1 560 000	1 560 000	-	100
35	INTERCOM / FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE MATERIELS INFORM ATIQUE A LA 5E DIRECTION DU MSP	SUBVENTION	8 001,6	8 001,6	-	100
36	INTERCOM - FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE MATERIELS INFORM ATIQUE A LA 7EME DIRECTION DU MSP	SUBVENTION	15 051,1	15 051,1	-	100
37	INTERCOM LOT4 - FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA DSNIS DU MSP	SUBVENTION	7 583,45	7 583,45	-	100
38	SAPRO LOT1 FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE MATERIELS INFOR MATIQUES A LA 3EME DIECTION DU MSP	SUBVENTION	15 900,34	15 900,3	0,04	100
39	MARVEL - FOUNITURE DE KITS MEDICAUX POUR CENTRES DE SANTE BE NEFIANT L'APPUI DU PS9FED	SUBVENTION	485 071,79	485 071,79	-	100
40	AAA - FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE 2 VHLS 4X4 A DEP & DSNIS	SUBVENTION	57 127	57 126,3	0,7	100
41	ITALCON - FOURNITURE ET MISE EN SCE D'UN LOT DE GPES ELECTRO GENE POUR 4 DIVISIONS PROVIONCIALES DE SANTE DU MSP	SUBVENTION	80 115,35	-	80 115,35	-

42	FEDECAME/RELANCE DU SNAME PHASE2-SUBVENTION A ASBL FEDECAME	SUBVENTION	295 488	295 488	-	100
43	ASRAMES /CDF03 MEDICAMENTS FED9 - ARIWARA	SUBVENTION	1 200 000	1 200 000	-	100
44	ASRAMES - CDF03 MEDICAMENTS FED9 - ISIRO	SUBVENTION	780 000	780 000	-	100
45	ASRAMES - CDF03 MEDICAMENTS FED9 - BUNIA	SUBVENTION	1 300 000	1 299 999,99	0,01	100
46	ASRAMES - CDF03 MEDICAMENTS - GOMA	SUBVENTION	3 500 000	3 383 333,33	116 666,67	96,67
47	CADIMEK/RELANCE DU SNAME PHASE2-APPUI A LA CDR DU KASAI OCCIDENTAL	SUBVENTION	37 440	37 440	-	100
48	FDSS - GESTION FOND DE DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE SANTE		975 878	607 039	368 839	62,2
49	ASRAMES- FOURNITURES STOCK D'URGENCE DE MED. ESSENTIELS GENERIQUE ET CONSOMMABLES MEDICAUX AU NORD-KIVU ET PROV.ORIENTAL	SUBVENTION	262 771	236 493,97	26 277,03	90
50	CAAMEKI /RELANCE DU SNAME PHASE2 - APPUI A LA CDR DE KISANTU	SUBVENTION	42 752	34 202	8 550	80
51	CADMEKO /RELANCE DU SNAME PHASE2 - APPUI A LA CDR DU KASAI ORIENTAL	SUBVENTION	64 320	56 232,5	8 087,5	87,43
52	FASS/K.OR - GESTION DE L'ACHAT S.S.DANS LE KASAI ORIENTAL		627 769	369 872,01	257 896,99	58,92
53	EUR FASS/KASAI OCC - GESTION DE L'ACHAT DE SERVICES DE SANTE DANS LE KASAI OCCIDENTAL		626 248	479 397	146 851	76,55
54	EUP FASS/NK - GESTION D'ACHAT DE SERVICES DE SANTE DANS LE NORD KIVU		549 212	416 496	132 716	75,84
55	FASS/PROV.OR- GESTION ACHAT S.S.EN PROVINCE ORIENTALE		644 251	483 173	161 078	75
56	CONTRAT DE FOURNITURE STOCK URGENCE - KASAI	FOURNITURE	206 563,18	206 563,18	-	100
57	FORMATION DES EQUIPES CADRES DE 27 ZONES DE SANTE DANS LE CADRE DU 9PS9FED	SERVICE	899 998	899 690,2	307,8	99,97
58	AEDES/DP2_ - APPUI INSTITUTIONNEL AU NIVEAU CENTRAL	Devis programme	636 701	415 581,2	221 119,8	65,27
59	DEVIS PROGRAMME1 FASS/KOR - ACHAT DE SERVICE	Devis programme	630 469	450 000	180 469	71,38
60	DEVIS PROGRAMME NO2 FASS/KOC - ACHAT DE SERVICES	Devis programme	1 289 645	1 289 645		100
61	EUP FASS/KOC - DP 1 / ACHAT DE SERVICES DE SANTE KASAI OCC.	Devis programme	492 154	360 000	132 154	73,15
62	INYPISA INFORMES - LOT1: EQUIPEMENT BIOMEDICAUX HOSPITALIERS POUR 6 HGR SITUÉES A L'OUEST DU PAYS (KASAI ORIENT ET OCC)	FOURNITURE	665 692	665 692	-	100
63	EUP FASS/PO - ACHAT SERVICES DE SANTE PROVINCE ORIENTALE		1 103 873	1 103 873	-	100
64	EUP FASS/NK - DP 2 / ACHAT DE SERVICES DE SANTE NORD-KIVU	Devis programme	1 914 635	1 914 635	-	100
65	EUP FASS/PO -DP 1 /ACHAT DE SCES DE SANTE PROV. ORIENTALE	Devis programme	364 459	270 000	94 459	74,08
66	DEVIS PROGRAMME 2 FASS/KOR - ACHAT DE SERVICES	Devis programme	1 951 067	1 868 542,3	82 524,7	95,77
67	INYPISA / LOT2-EQUIPEMENT BIOMEDICAUX POUR 8 HGR SITUÉES A L'EST DU PAYS (PO ET NK)		741 786,5	741 786,5	-	100
68	DEVIS PROGRAMME NO1 FASS-ACHAT DE SERVICES/NORD KIVU	Devis programme	571 303	370 000	201 303	64,76
69	AAA-FOURNITURE ET MISE EN SERVICE DE 15 VEHICULES 4X4 DANS 4 DIVISIONS PROVINCIALES DE LA SANTE DU MSP	FOURNITURE	471 758,14	471 757,97	0,17	100
70	M.INTERCOM-FOURNITURE ET MISE EN SERVICE D'UN LOT DE MATERIE LS INFORMATIQUES ET BUREAUTIQUES DANS 4 DIVISIONS PROVINCIA	FOURNITURE	199 905,5	199 905,5	-	100
71	DEVIS PROGRAMME NO1 - EUP FDSS	Devis programme	2 298 283	1 955 955,76	342 327,24	85,11
72	DEVIS PROGRAMME NO2 - EUP FDSS	Devis programme	6 071 736	6 563 834,03	-492 098,03	108,1
73	CTB-REHABILITATION STRUCTURES SANITAIRES PS9FED PROV.ORIENT.	SUBVENTION	792 009	609 607	182 402	76,97
74	CTB-REHABILITATION STRUCTURES SANITAIRES PS9FED EN PROV.KOC.	SUBVENTION	837 709	670 167	167 542	80
75	CTB-REHABILITATION STRUCTURES DE SANTE PS9FED EN PROV.DU NK	SUBVENTION	896 557	717 246	179 311	80
76	AEDES - DEVIS PROGRAMME NO3/APPUI INSTITUTIONNEL AU NIVEAU CENTRAL	Devis programme	862 995	739 567,04	123 427,96	85,7
77	FOLECO-REHABILITATION STRUCTURES SANITAIRES PS9FED PROV.KOR	SUBVENTION	1 077 957	970 162	107 795	90
Total			78 526 917,46	71 352 566,79	7 174 350,67	90,86

RESTAURATION DE LA JUSTICE A

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 016

Montant Engagé : 7 900 000,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
1	CTB CONTRAT DE SERVICE REJUSCO	SERVICE	1 500 000	-	1 500 000	-
2	CTB - DP DEMARRAGE RESTAURATION DE LA JUSTICE DANS EST RDC	Devis programme	536 500	429 200	107 300	80
3	CTB - DP CROISIERE 1	Devis programme	2 571 293	1 500 000	1 071 293	58,34
2009/212-180	DEVIS PROGRAMME N° 2	Devis programme	4 027 492	2 332 264,48	1 695 227,52	57,91
Total			8 635 285	4 261 464,48	4 373 820,52	49,35

(EX 07 P030) PROGRAMME D'APPUI TRANSITOIRE AU SECTEUR SANTE

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 019

Montant Engagé

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
1	(EX 07 P030 C011) ECC - APPUI SANITAIRE A 4 BUREAUX CENTRA ANS LA VILLE DE KINSHASA	subvention	629 910	-	629 910	-
2	(EX 07 P030 C034) ECC-APPUI SANIT. 3 ZS KASAI ORIENTAL-PAT	subvention	320 198	-	320 198	-
3	(EX 07 P030 C044) ECC-APPUI ZS TSHIKAJI KASAI OCCID.-PATSI	subvention	133 330	-	133 330	-
Total			1 083 438	-	1 083 438	-

ECHO/COD/EDF/2006/01000 ASSISTANCE TO VULNERABLE POPULATIONS IN SOUTH EASTERN CONGO (DRC)

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 09 ACP ZR 022

Montant Engagé : 5 000 000, 00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
1	CONTRAT ECHO/COD/EDF/2006/001001 UN-WFP-PAM	Contribution	1 899 885,3	-	1 899 885,3	-
2	CONTRAT ECHO/COD/EDF/2006/01002 CONCERN WORLDWIDE/IRL	subvention	614 000	-	614 000	-
3	ECHO/COD/EDF/2006/01003 - IOM CH	Contribution	1 067 017	-	1 067 017	-
4	ECHO/COD/EDF/2006/01004 HANDICAP INTERNATIONAL/F	subvention	1 241 182,5	-	1 241 182,5	-
Total			4 822 084,8	-	4 822 084,8	-

REHABILITATION ET REINTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE DANS LES REGIONS DE L'EST DE LA R.D.C. (LRRD)

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 017

Montant Engagé : 75 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1
1	MEDECINS DU MONDE FRANCE-APPUI AU SYSTEME DE SANTE ET RENFOR CEMENT CAPACITES DISTRICT SANITAIRE DU TANGAYIKA/KATANGA/RD	SUBVENTION	3 760 956,47	3 358 764	402 192,47	89,31
2	PHARMACIENS SANS FRONTIERES-REVITALISATION DE 11 ZS DU TANGA NYIKA PAR UN CIRCUIT D'APPRO EN MEDICAMENTS ET CONSOMMABLES	SUBVENTION	2 499 938	2 249 945	249 993	90
3	BEANO WILLIAM ASSISTANT TECHNIQUE INFRASTRUCTURES A L'EST	SERVICE	386 133,33	-	386 133,33	-
4	PEDRETTI MAX SUIVI DES PROJETS UE A L'EST-BUNIA	SERVICE	189 824	-	189 824	-
5	GTZ- AXE BUKAVU - WALIKALE - ETUDE TECHNIQUE ET D'IMPACT ENI RONEMENTAL	SERVICE	66 875,97	-	66 875,97	-
6	SODERU - ASSAINISSEMENT ET LUTTE CONTRE L EROSION - BUKAVU	SUBVENTION	1 499 979	1 431 824	68 155	95,46
7	PREMIERE URGENCE - RELANCE AGRICOLE ECONOMIQUE EN ITURI	SUBVENTION	1 720 000	1 705 719	14 281	99,17
8	DEL GIUDICE AT SUIVI PROJETS A L'EST	SERVICE	314 658	-	314 658	-
9	UNOPS - REHABILITATION ET ENTRETIEN DE LA ROUTE KISANGANI-LU BUTU	Contribution	7 777 035	-	7 777 035	-
10	AAA AXE ROUTE SAKI MASISI WALIKALE PHASE 3	SUBVENTION	3 678 377	3 253 523	424 854	88,45
11	SODERU CENTRE D'INFO GEOGRAPHIQUE GOMA	SUBVENTION	775 793,8	698 214	77 579,8	90
12	DP ITURI AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Devis programme	300 000	180 000	120 000	60
13	SODERU ASSAINISSEMENT BUNIA	SUBVENTION	977 732,28	977 720,47	11,81	100
14	SODERU DESSERT MBAU-KAMANGO	SUBVENTION	699 980	696 198	3 782	99,46
15	SODERU INFRASTRUCTURES GOMA	SUBVENTION	299 935	275 610	24 325	91,89
16	AAA REHABILITATION ROUTE ITURI	TRAVAUX	2 773 617	1 717 296	1 056 321	61,92
17	DP PEC	Devis programme	323 730	186 406	137 324	57,58
18	DE BELLABRE APPUI PROJETS EST	SERVICE	123 896	-	123 896	-
19	ACTED-REHABILITATION AXE BARAKE-FIZI 141 KM AU SUD-KIVU	SUBVENTION	3 276 605	2 948 944	327 661	90
20	RCN/REHAB.EST-PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS FONCIERS EN ITURI	SUBVENTION	975 779	878 201	97 578	90
21	PNUD - CONFERENCE SU LA PAIX	Contribution	-	-	-	-
22	AVSI FOUNDATION/APPUI AUX INFRASTRUCTURES SOCIALE DE LA ZONE DE MINEMBWE	SUBVENTION	1 217 184	1 095 466	121 718	90
23	CTB-REINFORCEMENT DES CAPACITES DES ENTITES TERRITORIALES DE BASE DANS LE TERRITOIRE DE WALUNGU ET MWANGA	SUBVENTION	1 438 166	887 321	550 845	61,7
2009/204 875	FOURNITURES POUR REEQUIPEMENT ODR DU NK & SK LOT 2	FOURNITURE	2 823 795,99	2 482 016,39	341 779,6	87,9
2009/215 429	GTZ AT - Appui à l'ODR - EQPT BRIGADES DE BUKAVU - GOMA - BENI	SERVICE	2 777 250	1 527 487,5	1 249 762,5	55
2009/215 435	MDM - Prg. Appui au Système de Santé dans les ZS & DS du Tanganyika	SUBVENTION	1 190 000	534 604	655 396	44,92
2009/227 399	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE APPUI ODR NK ET SK	Devis programme	1 982 880,07	1 379 824,7	603 055,37	69,59
2010/246 069	DP01, APPUI A L'OR DU NORD ET DU SUD KIVU (PAREST)	Devis programme	3 917 878,65	1 496 954,56	2 420 924,09	38,21
2010/258 292	DP02 RIP / PAREST	Devis programme	873 560	-	873 560	0
2010/258 498	LRRD : CONSTRUCTION DU PONT RUZIZI 1 A BUKAVU	TRAVAUX	3 553 976	355 397,6	3 198 578,4	10
2010/258 522	DP02 RIP / UCPEC	Devis programme	80 880	-	80 880	0
201113	PROJET DE RELANCE AGRICOLE DANS LE NORD KIVU	SUBVENTION	2 073 499,05	1 245 633	827 866,05	60,07
201208	PRODUCTION, TRANSFORMAT° & COMMERC AGRO-PASTORALE DANS LE SUD KIVU	SUBVENTION	2 156 299,75	888 273	1 268 026,75	41,19
202359	Fourniture, SAP & Formation, Equipments Odr Nord et Sud Kivu. Lot n° 4	FOURNITURE	417 321,58	417 321,58	-	100
202563	FOURNITURE, SAV, FORMATION EQUIPEMENTS Odr Nord et Sud Kivu - LOT N° 5	FOURNITURE	77 395,69	77 395,69	-	100
202693	FOUNIT EQUIPMENTS, SAV, FORMATION PRSONEL Odr NK et SK - Lot n° 7	FOURNITURE	377 379,19	226 427,51	150 951,68	60
203213	Fournitures pour le rééquipement de l'ODR du Nord & Sud Kivu en RDC lot 03	FOURNITURE	4 975 677	4 975 677	-	100
203624	FOURNITURE, SAV, FORMATION SUR EQUIPMENTS Odr NK et SK - LOT N° 1	FOURNITURE	2 528 943,66	2 528 943,66	-	100

203817	PROJET AMEL DURABLE SYSTEMES PRODUCT° NYUMZU & KALEMI	SUBVENTION	1 750 000	1 119 599,43	630 400,57	63,98
204093	RELANCE DE LA PRODUCTION AGRO-PASTORALE DANS LE SUD KIVU	SUBVENTION	987 508,16	668 910	318 598,16	67,74
204646	FOURNITURE D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA CELLULE COORDINATION P°ROGRAMME EST CONGO	SERVICE	1 631 340	-	1 631 340	-
208523	APPUI A LA DIRECT° PROV DE L'ODV NORD KIVU	SERVICE	299 300	239 440	59 860	80
210681	PROJET DE MISE EN SERVICE D'UN BAC A NYEMBA/ TANGANYIKA	SUBVENTION	522 630	409 968	112 662	78,44
211117	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE UC/PEC EN RIP	DP	322 362	307 010,99	15 351,01	95,24
212193	AFRICA CONSERVATION FUND	SUBVENTION	1 800 275	890 933	909 342	49,49
215866	Fourniture de véhicules 4 x 4 Rééqpt de l'ODR du Nord & Sud KIVU	FOURNITURE	619 578,48	619 578,48		100
215997	DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE N° 1 - UC/PEC	Devis programme	1 710 593	614 387,5	1 096 205,5	35,92
216174	AMELIORATION ACCES EDUCATION SCOLAIRE DANS LE TERRITOIRE RUTSHURU - NK RDC	SUBVENTION	499 920	494 658	5 262	98,95
227-399	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE APPUI A Odr NK et SK	Devis programme	1 982 880,07	-	1 982 880,07	-
Total			77 009 318,19	46 041 593,06	30 967 725,13	59,79

AVENANT AUGMENTATION BUDGETAIRE PROJET 7 ZR 42 PROGRAMME APPUI REHABILITATION PARI

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 023

Montant Engagé : 28 650 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
1	CFAO(EX AUTO ONE) - FOURNITURE DE 14 VEHICULES AU PAR II	FOURNITURE	253 000	-	253 000	-
2	SOGEA SATOM ENGAGEMENT1 TRAVAUX LUFIMI KWANGO	TRAVAUX	28 397 000	-	28 397 000	-
Total			28 650 000	-	28 650 000	-

PROGRAMME APPUI À LA GOUVERNANCE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 09 ACP ZR 025

Montant Engagé : 33 000 000,00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
1	TRANSTEC LETTRE DE MARCHÉ APPUI AU MINISTÈRE DU PLAN		199 680	–	199 680	–
2	AGRECO GEIE APPUI PUBLICATION TEXTES NOUVEAU CODE FORESTIER	SERVICE	199 500	–	199 500	–
3	AGRECO - CC - APPUI A LA COORDINATION AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	SERVICE	189 400	–	189 400	–
4	AIDE A LA DÉCISION ÉCONOMIQUE- CC - APPUI A LA RÉFORME DES FINANCES PUBLIQUES	SERVICE	183 080	–	183 080	–
5	BUSINESS&STRATEGIES IN EUROPE - APPUI AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE	SERVICE	165 350	–	165 350	–
196777	ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE EN RDC	SERVICE	6 589 600	2 579 580,6	4 010 019,4	39,15
2009/226 623	DEVIS PROGRAMME DE CROISIÈRE N° 1	Devis programme	9 320 843	3 299 214,51	6 021 628,49	35,4
2010/253 931	Fourniture de 26 motos pour les services du ministère des mines (SAESSCAM&CEEC)	FOURNITURE	41 600	–	41 600	–
2010/253 593	FOURNITURES D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES&ACCESSOIRES MIN MINES ET ENVIRON SECUR RECETTES	FOURNITURE	162 336	97 401,6	64 934,4	60
2010/254 142	AT - Finances Publiques COREF	SERVICE	474 000	–	474 000	–
2010/254 580	CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DEVANT ABRITER LE PALAIS DE JUSTICE ET DE NOUVELLES JURIDICTIONS	TRAVAUX	2 839 421,06	283 942,06	2 555 479	10
2010/255 392	FOURNITURES D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES DE RÉSEAU ET D'INTERCONNEXION	FOURNITURE	720 711,5	432 426,9	288 284,6	60
2010/255 654	FOURNITURES ÉQUIPEMENTS DE LABO ET DE TRAITEMENT DE MINÉRAIS AU PROFIT DES SERVICES DU MIN MINES BKV	FOURNITURE	345 000	140 000	205 000	40,58
2010/255 249	Fourniture groupes électrogènes et équipements réseau électrique stabilisé et régulé	FOURNITURE	124 980	–	124 980	–
2010/256 817	Transparence dans le système de taxation du secteur minier artisanal	SERVICE	573 265	437 537	135 728	76,32
2010/256 394	REHABILITATION DES BÂTIMENTS DES JURIDICTIONS DU RESSORT DE LA COURS D'APPEL DE KINSHASA-GOMBE	TRAVAUX	558 095,64	167 428,69	390 666,95	30
2010/257 054	Fourniture de 18 véhicules pour les services des ministères des mines et de l'environnement	FOURNITURE	395 640	–	395 640	–
2010/257 066	Renforcement de la cellule 'environnement du MECNT	SERVICE	749 600	–	749 600	–
208321	DEVIS PROGRAMME DE DÉMARRAGE - UG/PAG	Devis programme	1 100 163	523 887	576 276	47,62
256 694	Renforcement des capacités des acteurs publiques de façon à créer une école nat de gemmologie au Congo	SERVICE	451 882	–	451 882	–
FED/252 650	Appui Technique au recrutement sélectif des agents du Min de la Justice et des Droits Humains	SERVICE	400 000	160 000	240 000	40
Total			25 784 147,2	8 121 418,36	17 662 728,84	31,5

PROGRAMME FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet 9 ACP ZR 026

Montant Engagé : 5 700 000, 00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
1	ECO - CONTRAT CADRE 157802 - IDENTIFICATION PROGRAMME JUSTICE	SERVICE	120 028	-	120 028	-
2	ACE-APPUI A LA PRIMATURE ET LA COMMISSION ECONOMICO-FINANCIERE DU GOUVERNEMENT DE LA RDC	SERVICE	199 356	-	199 356	-
3	AEDES - APPUI TECHN.ELABORATION CADRE NORMATIF ET ORGANISATION INTERMEDIAIRE DU MSP	SERVICE	67 130	-	67 130	-
4	POLHL CONSULTING - IDENTIFICATION PROG.D'APPUI AU DEVEL.ECONOMIQUE ET A L'INTEGRATION REGIONALE	SERVICE	-	-	-	-
5	DEVIS-PROGRAMME1 - FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE	Devis programme	273 600	226 023,39	47 576,61	82,61
6	ADE - MISSION D'IDENTIFICATION APPUI AU DVLPMT ECONOMIQUE ET A L'INTEGRATION REGIONALE (RDC)	SERVICE	199 910	-	199 910	-
7	ATOS ORIGIN BELGIUM /ETUDE D'IDENTIFICATION DU PROJET 10FED AUX PARLEMENTS DE LA RDC	SERVICE	199 000	-	199 000	-
8	SUDGEST - ETUDE IMPACT DE DECOUPAGE DES PROVINCES EN RDC	SERVICE	131 280	-	131 280	-
5/578	DP02 - FACILITE DE COOPERATION TECHNIQUE	Devis programme	50 000	37 440	12 560	74,88
206888	Etude de définition du prog d'appui à la navigabilité des voies fluviales & lacustres en RDC	SERVICE	688 424	563 423,79	125 000,21	81,84
Total			1 928 728	826 887,18	1 101 840,82	42,87

PROJET APPUI REFORME INSTITUTION EN CHARGE AIRE PROTEGEES

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet 9 ACP ZR 027

Montant Engagé : 4 000 000,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
1	ECO - CONTRAT CADRE 158565 - APPUI AUX DIRECTIONS FINANCIERES DE L'ICCN ET IJSBC	SERVICE	175 494	-	175 494	-
2009/216 683	DP DE DEMARRAGE EN RIP - PAR/ICCN	Devis programme	355 000	355 000	-	100
7/789	DEVIS PROGRAMME DE CROISIERE N° 1	Devis programme	1 865 846	864 528,35	1 001 317,65	46,33
2010/249 823	PAR/ICCN DEVIS PROGRAMME N°02	Devis programme	1 342 885	520 000	822 885	38,72
201666	ASSISTANCE TECHNIQUE A L'ICCN	SERVICE	1 142 470	646 510,17	495 959,83	56,59
Total			4 881 695	2 386 038,52	2 495 656,48	48,88

AVENANT NO 2 CONVENTION FINANCEMENT PARI

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 028

Montant Engagé : 22 063 048,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
1	SOGEA SATOM ENGAGEMENT2 TRAVAUX LUFIMI KWANGO	TRAVAUX	10 683 711,63	-	10 683 711,63	-
2	TRACTAFRIC-FOURNITURE DE MATERIELS DE TERRASSEMENT	FOURNITURE	1 879 217,9	-	1 879 217,9	-
3	IVECO-FOURNITURE DE MATERIEL DE TRANSPORT	FOURNITURE	4 359 088	-	4 359 088	-
4	DELOITTE & TOUCHE RDC - AUDIT 2 DP DU PAR II: 7 ACP ZR 42/47 ET 7 ACP ZR 42/61	SERVICE	41 190	-	41 190	-
5	MATERA - FOURNITURE DE 6 NIVELEUSES A SCARIFICATEURS	FOURNITURE	999 693,86	-	999 693,86	-
6	MATERA - FOURNITURE DE COMPACTEURS SUR PNEUS	FOURNITURE	384 681,47	-	384 681,47	-
Total			18 347 582,86	-	18 347 582,86	-

APPUI À LA CENI

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 030

Montant Engagé : 3 000 000,00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
1	PNUD APPUI A LA CENI	SUBVENTION	2 800 000	-	2 800 000	-
2	SUDGEST CONTRAT-CADRE EXPERT DEMOGRAPHIE ET INFORMATICIEN	SERVICE	194 820	-	194 820	-
Total			2 994 820	-	2 994 820	-

SOUTIEN À LA REFORME DE LA POLICE

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 032

Montant Engagé : 2 315 792, 35 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
5/562	DEVIS PROGRAMME DE DEMARRAGE	DP	177 114,19	177 114,19		100
200941	ASSISTANCE TECHNIQUE AU CSR	SERVICE	451 020	263 087,48	187 932,52	58,33
2010/234-582	DEVIS PROGRAMME N° 1	DP	597 331,87	592 331,37	5 000,5	99,16
2010/240 766	ADJOINT CHEF DU PROJET MODERNISATION DE LA GESTION DES R.H DE LA PNC	SERVICE	106 700	42 680	64 020	40
2010/257 961	AT Complémentaire dans le cadre de l'appui à la réforme de la police nationale Congolaise	SERVICE	86 800	-	86 800	-
Total			1 418 966,06	1 075 213,04	343 753,02	75,77

RENFORCEMENT DES CAPACITES DE GESTION ET REHABILITATION DES AIRES PROTEGEES

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 004

Montant Engagé : 6 000 000, 00 €

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
1	WWF - RENFORCEMENT DES CAPACITES DE GESTION DE L INCC ET APP UI A LA REHABILITATION D AIRES PROTEGEES	SUBVENTION	3 400 500	-	3 400 500	0
2	RENFORCEMENT DES CAPACITES DE GESTION ET REHABILITATION DU P ARC NATIONAL DE VIRUNGA ET APUJ AU PARC DE GARAMBA	SUBVENTION	1 366 654	-	1 366 654	0
3	LETTRE DE MARCHE CONTRAT CADRE	SERVICE	181 372	-	181 372	0
4	WWF PARC VIRUNGA ET JARDIN KISANTU	SUBVENTION	1 050 000	-	1 050 000	0
Total			5 998 526	-	5 998 526	-

(EX 07 P042) PROGRAMME D'APPUI À LA REHABILITATION (PAR II)

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 034

Montant Engagé

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
1	(EX 07 P042 C002) CDI BWAMANDA	Subvention	2 006 000	-	2 006 000	-
2	(EX 07 P042 C011) FOURNITURE DE PONTS MODULAIRES ET EQUIPE	Fourniture	1 017 336	-	1 017 336	-
3	(EX 07 P042 C025) PAR II DP2BIS VOLET ROUTES ET PISTES RUR	Travaux	2 974 040,01	-	2 974 040,01	-
4	(EX 07 P042 C026) PARII DP 1BIS VOLET ROUTES ET PISTES RUR	Travaux	1 874 265,25	-	1 874 265,25	-
5	(EX 07 P042 C027) DEVIS PROGRAMME 03BIS VOLET EUA POTABLE	Devis programme	1 191 727,78	-	1 191 727,78	-
6	(EX 07 P042 C030) SAFRICAS - CONSTRUCTION D'UN CANAL DAME DE KINSUKA - STATION DE LUKUNGA - KINSHASA	Travaux	1 383 420,12	-	1 383 420,12	-
7	(EX 07 P042 C031) MOORESTEPHENS - AUDIT PAR II - CC AUDIT/	service	47 805	-	47 805	-
8	(EX 07 P042 C032) DEVIS PROGRAMME NO 04 BIS/CGP/PAR II/06	Devis programme	707 317,38	-	707 317,38	-
9	(EX 07 P042 C034) ENERBO FOURNITURES INFORMATIQUES	Fourniture	142 169	-	142 169	-
10	(EX 07 P042 C036) FILIPPI MAURIZIO - ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA CELLULE DE GESTION DU PAR II	service	896 010	-	896 010	-
11	(EX 07 P042 C037) MICOUIN - ASSISTANCE TECHNIQUE CGP PAR I LICIEIN	service	746 617,27	-	746 617,27	-
12	(EX 07 P042 C038) MAURO MENGARONI-A.T GESTION VOLETS ROUTE RURALES CELLULE DE GESTION DU PROGRAMME CE/PAR II	service	655 475	-	655 475	-
13	(EX 07 P042 C039) GAZZINA - FOURNITURE DE CANALISATIONS	Fourniture		-		-
14	(EX 07 P042 C040) SAPPEL -FOURNITURE DE CANALISATIONS ET D IDESO	Fourniture	275 144	-	275 144	-
15	(EX 07 P042 C041) ALM - PRODUITS TRAITEMENT EAU - REGIDESO	Fourniture	338 096,75	-	338 096,75	-
16	(EX 07 P042 C042) ALM - PRODUITS DE TRAITEMENT DE L'EAU -	Fourniture	420 196,17	-	420 196,17	-
17	(EX 07 P042 C043) ALM - PRODUITS DE TRAITEMENT DE L'EAU -	Fourniture	211 227,4	-	211 227,4	-
18	(EX 07 P042 C044) ALM - PRODUITS DE TRAITEMENT DE L'EAU -	Fourniture	2 619 723,35	-	2 619 723,35	-
19	(EX 07 P042 C045) MATERA - FOURNITURE DE 9 COMPACTEURS A P ROUTES	Fourniture	780 532	-	780 532	-

20	(EX 07 P042 C046) GAZZINA TRADING-FOURNITURE D'EQUIPEMENTS CANALISATIONS ET ACCESSOIRES ET FOURNITURES DIVERSES	Fourniture	910 987,51	-	910 987,51	-
21	(EX 07 P042 C047) PAR II - DP 2007-2008	Devis programme	8 180 382,46	-	8 180 382,46	-
22	(EX 07 P042 C048) J-P MWENGIE-POSTE A.T.COORDINATEUR ADJOI	service	191 540	-	191 540	-
23	(EX 07 P042 C054) CONGO OIL - FOURNITURE DE CARBURANT ET P	Fourniture	4 674 520	-	4 674 520	-
24	(EX 07 P042 C055) GAZZINA - FOURNITURE DE CANALISATIONS ET GULU	Fourniture	75 343,5	-	75 343,5	-
25	(EX 07 P042 C056) HYTECO - FOURNITURE DE CANALISATIONS ET RESEAU EAU DE KASANGULU	Fourniture	117 770,8	-	117 770,8	-
26	(EX 07 P042 C057) HYDROARCH - SURVEILLANCE DES TRAVAUX LUF T 2 PONTS MAYINDOMBE ET LUFIMI	Fourniture	1 160 863	-	1 160 863	-
27	(EX 07 P042 C058) FINA CONGO - FOURNITURE DE 402 TONNES DE	Fourniture	242 364,2	-	242 364,2	-
28	(EX 07 P042 C059) UNITED EXPORT LDT - FOURNITURES DE DIVER RESEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU	Fourniture	231 000	-	231 000	-
29	(EX 07 P042 C060) TECNOPROCESS-FOURNITURE DE MATERIEL POUR ES RESEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU	Fourniture	844 124,04	-	844 124,04	-
30	(EX 07 P042 C061) PAR II DEVIS-PROGRAMME 2008-2009	Devis programme	8 657 668,02	-	8 657 668,02	-
31	(EX 07 P042 C062) A&B INVEST - FOURNITURE DE 10000 CAGES M	Fourniture	411 500	-	411 500	-
32	FINA - FOURNITURE DE 320M3 DE GAZOIL A KINSHASA	Fourniture	-	-	-	-
Total			43 985 166,01	-	43 985 166,01	-

PROJET ASSAINISSEMENT URBAIN À KINSHASA (PAUK)

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 029

Montant Engagé : 22 000 000, 00€

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / (1)
1	M.BOBILLIER - ASSISTANCE TECHNIQUE PAUK (PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT URBAIN KINSHASA)	SERVICE	491 700	-	491 700	-
2	DP PAUK - DEC 2007 - DEC 2008	Devis programme	4 950 000	-	4 950 000	-
3	CFAO (EX AUTO ONE) - FOURNITURE DE 6 VEHICULES POUR LE PAUK	FOURNITURE	134 500	-	134 500	-
4	CONGO OIL FOURNITURES CARBURANT POUR LE PAUK	FOURNITURE	266 760	-	266 760	-
5	TRACTAFRIC-FOURNITURE D'UN CHARGEUR ET UNE TRATOPELLE	FOURNITURE	335 170,44	-	335 170,44	-
6	IVECO-FOURNITURE DE MATERIEL DE TRANSPORT	FOURNITURE	1 876 532	-	1 876 532	-
7	CFAO MOTOR (EX AUTO ONE) - FOURNITURE D'UN COMPACTEUR POUSSE UR BOMAG BC 462 RB	FOURNITURE	277 256,54	-	277 256,54	-
8	DP PAUK/BEAU DE DEMARRAGE - 01/07/08 AU 31/12/08	Devis programme	400 000	-	400 000	-
9	DEVIS-PROGRAMME NO PAUK/2009 DU 01/01/09 AU 31/12/09	Devis programme	5 950 000	-	5 950 000	-
Total			14 681 918,98	-	14 681 918,98	-

REHABILITATION ET REINTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE APRES LA GUERRE

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 9 ACP ZR 005

Montant Engagé

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
1	ONG SODERU - EAU NORD KIVU	SUBVENTION	489 263,9	-	489 263,9	-
2	ONG ATLAS LOGISTIQUE - AXE KISANGANI WALIKALE	SUBVENTION	1 581 613,17	-	1 581 613,17	-
3	ONG ATLAS LOGISTIQUE - AXE BUNIA-BENI	SUBVENTION	1 429 461,03	-	1 429 461,03	-
4	ONG A. A. A. - AXE MASISI/WALIKALE	SUBVENTION	6 345 682	-	6 345 682	-
5	AGRO ACTION ALLEMANDE - POURSUITE DU PROG.DE RECAPITLISATION DES POPULATIONS VULNERABLESDU MASISI/WALIKALE	SUBVENTION	405 995,32	-	405 995,32	-
6	ACTION CONTRE LA FAIM - RENFORCEMENT SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE - MALEMBA NKULU (KATANGA)	SUBVENTION	213 865,43	-	213 865,43	-
7	SAVE THE CHILDREN - SOUTIEN A L OBSERVATOIRE VOLCANIQUE DE GOMA	SUBVENTION	1 029 289	-	1 029 289	-
8	OXFAM REINTEGRATION A L'EST DE LA RDC	SUBVENTION	268 580,45	-	268 580,45	-
9	REHABILITATION FAO A L'EST	C.CONTRIBUTION	1 320 000	-	1 320 000	-
10	AAA DEV RURAL NORD KIVU	SUBVENTION	2 960 966	-	2 960 966	-
11	SODERU - APPUI DEPLACES BENI	SUBVENTION	3 470 331	-	3 470 331	-
12	MALTESER ASSISTANCE ZONES SANTE RURALES	SUBVENTION	605 813,75	-	605 813,75	-
13	CELLULE DE COORDINATION PGR DEVELOPPEMENT EST RDC	SUBVENTION	227 778,17	-	227 778,17	-
14	MEDAIR ASSISTANCE SECTEUR SANTE EN HAUT ET BAS UELE	SUBVENTION	440 000	-	440 000	-
15	CONVENTION DE CONTRIBUTION - UNOPS- APPUI AU DESENCLAVEMENT DE YANGAMBI EN PROVINCE ORIENTALE	C.CONTRIBUTION	2 659 105	-	2 659 105	-
16	AMELIORATION DE L ASSAINISSEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASE DE GOMA	SUBVENTION	576 153	-	576 153	-
17	MEDAIR SANTE AU HAUT ET BAS-UELE	SUBVENTION	500 000	-	500 000	-
18	ASSISTANCE MEDICALE A 13 ZONES DE SANTE_DANS LA PROVINCE ORI ENTALE	SUBVENTION	285 460	-	285 460	-
19	AGRER LETTRE MARCHÉ SUIVI PROJETS EST RDC	SUBVENTION	190 455,48	-	190 455,48	-
20	DEVIS PROGRAMME NO 2	Devis programme	780 270	-	780 270	-
21	MEDAIR SUBVENTION SANTE DEPENDANTS DES MILITAIRES SUD ITURI	SUBVENTION	800 000	-	800 000	-
22	PRICE - AUDIT DU DP 9 ACP ZR 5/13	SERVICE	4 618	-	4 618	-
23	EVALUATION DE LA STRATEGIE DE FINANCEMENT LRRD EST/RDC	SERVICE	182 623	-	182 623	-
24	PRICEWATERHOUSECOOPERS- AUDIT DU DP 9 ACP ZR 5/20	SERVICE	4 960	-	4 960	-
Total			26 772 283,7	-	26 772 283,7	-

TABLEAUX FINANCIERS DU 10^E FED

Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED - République Démocratique CONGO

AIDE AU COMMERCE

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 10 ACP ZR 348

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
2010/253 629	AT au Programme d'Aide au Commerce	SERVICE	1 597 615	319 523	1 278 092	20
2010/259 045	DPO RIP / PROGRAMME D'AIDE AU COMMERCE	Devis programme	476 000	380 800	95 200	80
Total			2 073 615	700 323	1 373 292	33,77

APPUI À L'ORDONNATEUR NATIONAL

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 10 ACP ZR 425

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
2010/259 268	DP01 RDP / APPUI A L'ON DU FED	Devis programme	1 297 312,77	1 017 500	279 812,77	78,43
2010/259 568	Assistance Technique en appui à l'Ordonnateur National FED	SERVICE	799 532	–	799 532	–
Total			2 096 844,77	1 017 500	1 079 344,77	48,53

APPUI AU DEMARRAGE ET À LA DECENTRALISATION

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 10 ACP ZR 561

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
2011/260 579	EGIS BDPA - GOPA/A.T AU PA - DECENTRALISATION	SERVICE	3 919 280	–	3 919 280	–
Total			3 919 280	–	3 919 280	–

APPUI AU PARLEMENT DE LA RDC

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)
Numéro du Projet

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
259789	ASSISTANCE TECHNIQUE AUX PA - PARLEMENTS	SERVICE	1 710 250	–	1 710 250	–
Total			1 710 250	–	1 710 250	–

PROGRAMME D'APPUI AU PNDS

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)
Numéro du Projet : 10 ACP ZR 511

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
2010/252 050	DPO CELLULE D'APPUI A LA GESTION/MSP	SERVICE	103 416	103 416	–	100
2010/252-047	DEVIS PROGRAMME N° 0	Devis programme	1 988 012	2 015 104	-27 092	101,36
Total			2 091 428	2 118 520	-27 092	101,3

PARAU

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 10 ACP ZR 535

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
2010/256 126	DP01 RDP PARAU - PAUK	Devis programme	16 250 267	13 000 000	3 250 267	80
2010/258 837	DP01 RDP PARAU - PAR	Devis programme	14 036 936	11 220 000	2 816 936	79,93
2011/260 135	ITAL MOTORS/Fourniture d'un Bouteur à chenilles pour le PARAU	FOURNITURE	229 996	-	229 996	-
Total			30 517 199	24 220 000	6 297 199	79,37

APPUI À LA P.N.C.G.F.B

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet : 10 ACP ZR 001

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
2009/220-963	PROJET D'APPUI A LA GESTION DURABLE DES RESS. NATURELLES DU P.N - GARAMBA	SUBVENTION	5 000 000	1 370 316,28	3 629 683,72	27,41
2009/220-967	PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA GESTION DU PARC NATIONAL DE VIRUNGA	SUBVENTION	10 808 206	2 334 594,29	8 473 611,71	21,6
2010/234-897	PROJET D'APPUI A LA POLITIQUE NATIONALE DE CONSERVATION ET GESTION DES FORETS ET DE LA BIODIVERSITE DU PNS	SUBVENTION	3 530 000	920 000	2 610 000	26,06
8/935	Projet d'Appui à la Relance des Activités de Conservation et de Valorisation du PNU	SUBVENTION	2 530 000	930 000	1 600 000	36,76
Total			21 868 206	5 554 910,57	16 313 295,43	25,4

FACILITE DE COOP. TECHNIQUE III

Carte Projet au 31/12/2010 (Données ON : OP)

Numéro du Projet: 10 ACP ZR 694

Code	Libellé de l'Engagement Individuel	Type de contrat	Montant Eng Ind (1)	Paiements (2)	Solde (3)=(1)-(2)	(4) = 100 x (2) / 1)
2010/241-805	DEVIS PROGRAMME N°01 TCF III	Devis programme	290 000	210 880	79 120	72,72
Total			290 000	210 880	79 120	72,72

Décaissement 2010 par FED et par secteur				
Secteur	FED 09	FED 10	Total par secteur en valeur	Total par secteur en %
Gouvernance	7 880 057,10 €	0,00 €	7 880 057,10 €	4,59%
Santé	21 978 119,58 €	1 513 970,00 €	23 492 089,58 €	13,67%
Infrastructure	24 724 082,45 €	24 819 642,80 €	49 543 725,25 €	28,83%
LRRD (Post conflit)	12 927 571,49 €	0,00 €	12 927 571,49 €	7,52%
Hors concentration	8 893 637,17 €	9 700 955,00 €	18 594 592,17 €	10,82%
Appui budgétaire	0,00 €	58 128 014,00 €	58 128 014,00 €	33,83%
Programme régional	1 280 268,00 €	0,00 €	1 280 268,00 €	0,75%
TOTAL	77 683 735,79 €	94 162 581,80 €	171 846 317,59 €	100,00%

GLOSSAIRE ET ABRÉVIATIONS

Accord de Cotonou : Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23 juin 2000 révisé à Luxembourg le 25 juin 2005 et à Ouagadougou le 22 juin 2010.

Avenant : acte modifiant une convention.

Bilan financier ou bilan de liquidité : est établi dans le but d'évaluer le patrimoine de l'entreprise et d'apprécier sa solvabilité à court terme.

Biodiversité : la diversité naturelle des organismes vivants.

Clinique juridique : une structure de juristes offrant de l'information juridique au grand public. Leur consultation est gratuite et entièrement confidentielle.

Comité de pilotage : organe d'orientation chargé de veiller au bon fonctionnement d'un projet.

Commission ECOFIN : commission économique et financière, en général de l'Assemblée nationale ou du Sénat.

Devis-programme : document fixant les moyens matériels et les ressources humaines nécessaires, le budget ainsi que les modalités techniques et administratives de mise en oeuvre pour l'exécution d'une convention pendant une période donnée.

ECHO : Office d'aide humanitaire de la Commission européenne.

Ecosystème : ensemble formé par une association ou communauté d'êtres vivants (ou biocénose) et son environnement géologique, pédologique et atmosphérique (biotope). Les éléments constituant un écosystème développent un réseau d'interdépendances permettant le maintien et le développement de la vie.

Endossement : approbation d'un acte financier.

Enveloppe A : dans le FED, enveloppe de fonds que l'on dispose pour une aide programmable.

Enveloppe B : dans le FED, enveloppe de fonds que l'on dispose pour une aide non programmable.

EUFOR : force opérationnelle multinationale de l'Union européenne ou force de l'Union européenne.

EUPOL : mission de police de l'Union européenne en R.D.C.

EUSEC : mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en R.D.C.

Maître d'oeuvre : personne morale (entreprise, direction, etc.) responsable garante de la bonne réalisation technique d'un projet.

Maître d'ouvrage : personne morale (entreprise, direction, etc.) responsable de l'efficacité de son organisation, de ses méthodes de travail et donc en particulier de son système d'information.

Médicament générique : médicament identique ou équivalent à celui d'une marque (appelé médicament princeps), mais produit et commercialisé sous sa dénomination commune internationale (DCI, nom chimique de la molécule).

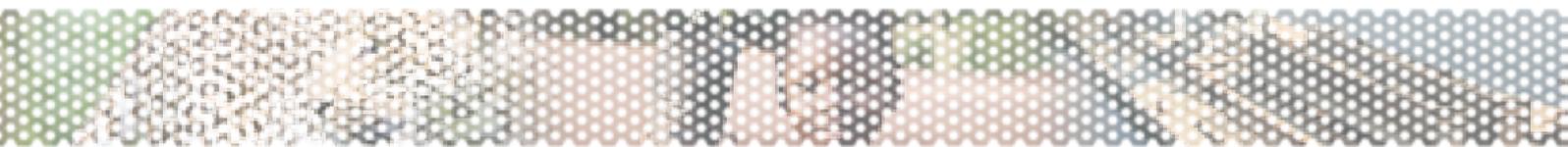
Ordonnateur national : personne chargée de représenter les pouvoirs publics de chaque Etat ACP dans toutes les activités financées sur les ressources du FED.

Programme indicatif national : un programme stratégique élaboré par chaque pays ACP dans le cadre de coopération. Ce document reprend les priorités ainsi retenues pour chaque pays.

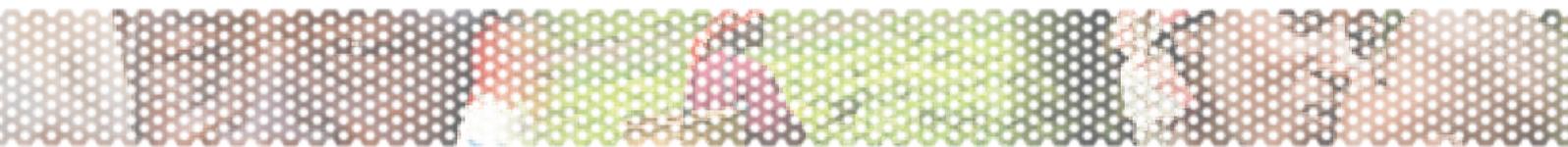
Réforme structurelle : réforme engagée par les administrations publiques et qui vise à améliorer son fonctionnement structurel, c'est-à-dire son organisation, ses réglementations, les niveaux des dépenses publiques etc. Une partie des réformes structurelles sont économiques.

Secteur de concentration : pour le FED, secteur majeur qui bénéficie d'un financement sur l'enveloppe programmable du programme indicatif du pays concerné.

Subvention : une aide financière à partir de fonds publics, pour le développement et/ou l'accompagnement d'une activité spécifique.



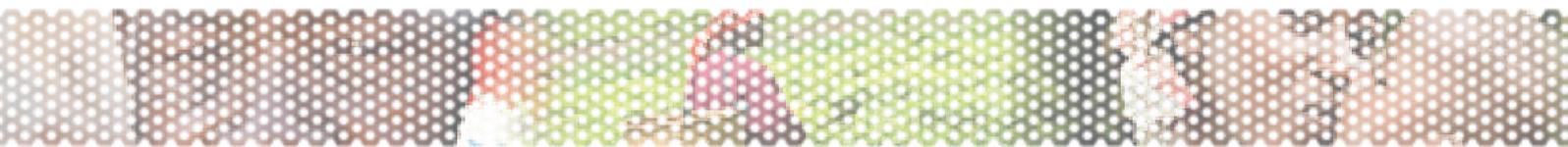
AAA	: Agro Action Allemande	CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
AAC	: Autorité de l'Aviation Civile	CENI	: Commission électorale nationale indépendante
AAO	: Avis d'appel d'offres	CEPGL	: Communauté Économique des Pays des Grands Lacs
ACF	: African Concarvation Fund	CF	: Convention de financement
ACP	: Afrique – Caraïbes – Pacifique	CGP	: Cellule de Gestion de Projets / Programmes
ACP-UE	: Afrique Caraïbes Pacifique –Union Européenne	CICOS	: Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha
ACTED	: Agence de Coopération Technique au Développement	CIFOR	: <i>Center for International Forestry Research</i>
AI	: Appui Institutionnel	CIG	: Centre d'Information Géographique
AIC	: Appui Institutionnel au niveau Central	CMJ	: Comité Mixte Justice
AIDCO	: Développement et coopération Européid	COFED	: Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement
ANE	: Acteurs non étatiques	COMESA	: <i>Common Market of Eastern and Southern Africa</i> - Marché Commun de l'Afrique orientale et australe
ANSSAC	: Agence National des Services de Surveillance Aviation Civile	COMIFAC	: Commission des Forêts d'Afrique Centrale
APE	: Accord de Partenariat Economique	CS	: Centre de Santé
APEC	: Appui au Processus Electoral au Congo	CSR	: Comité de Suivi de la Réforme de la Police
APEK	: Arrière Pays Economique de Kinshasa	CTB	: Coopération technique Belge
APF	: <i>African Parks Foundation</i>	CTRS	: Comité Technique Régional de Suivi
APN	: <i>African Parks Network</i>	COREF	: Comité d'Orientation des Réformes des Finances Publiques
ASBL	: Association Sans But Lucratif	DAO	: Dossier d'appel d'offres
AT	: Assistant Technique	DCE	: Délégation de la Commission européenne
BCZ	: Bureau Central de Zone de santé	DEA	: Diplôme d'Etudes Approfondies
BEI	: Banque européenne d'investissement	DESS	: Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées
CADIMEK	: Centrale d'Achat et de distribution de médicaments essentiels de Kananga	DP	: Devis-Programme
CADMEKO	: Centrale d'Achat et de Distribution des Médicaments Kasai Oriental	DP0	: Devis-Programme de démarrage
CADMETA	: Centrale d'Achat et de distribution de médicaments essentiels du Tanganyika	DPS	: Division provinciale de santé
CE	: Commission européenne	DSCR	: Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CEEAC	: Communauté Économique des Etats de l'Afrique Centrale	DSNIS	: Division du système national d'information sanitaire
CEEC	: Centre d'Evaluation, d'Expertise et de Certification		
CEI	: Commission électorale indépendante		



DSR-PIR	: Document de Stratégie Régionale de coopération - Programme Indicatif Régional	FOLECO	: Fédération des Ongs Laïcs à vocation Economique du Congo
DS	: District Sanitaire	FONER	: Fonds National d'Entretien Routier
DUE	: Délégation de l'Union Européenne	FOSA	: Formations sanitaires
ECHO	: Office d'Aide humanitaire de la Commission européenne	FRPC	: Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
ECOFAC	: Écosystème Forestiers d'Afrique Centrale	GIZ	: <i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i> – Coopération Allemande au développement
ECOFIN	: Economico-Financière	GMRRR	: Groupe Mixte de Réflexion sur la Réforme et la Réorganisation de la Police Nationale Congolaise
ECZ	: Equipe Cadre de Zone de santé	GPECS	: Global Programme on Electoral Cycle Support
EGEE	: Etablissement de Garde et d'Éducation de l'État	ECHO	: Office d'Aide Humanitaire de la Commission Européenne
EUP	: Etablissements d'Utilité publique	HGR	: Hôpital Général de Référence
EGEE	: Établissement de Garde et d'Éducation de l'État	HIMO	: Haute Intensité de Main d'œuvre
ERAIFT	: École Régionale postuniversitaire d'Aménagement et de gestion intégrés des Forêts et territoires Tropicaux	IADM	: Initiative d'allégement de la dette multilatérale
EUP-FASS	: Etablissement d'utilité Publique- Fonds d'Achat des Services de Santé	I.C.C.N.	: Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
EUPOL	: <i>European Union Police Mission</i> / Mission de police de l'Union européenne	IFS	: <i>Instrument for Stability</i>
EUSEC RDC	: <i>European Union Security Sector reform Mission DRC</i> / Mission de conseil et d'assistance de l'Union européenne en matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC	IITA	: Institut International d'Agriculture Tropicale
FAO	: <i>Food and Agriculture Organization</i> - Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (OAA)	IJZBC	: Institut des Jardins Zoologique et Botanique du Congo
FASS	: Fonds d'Achats des Services de Santé	INERA	: Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique
FCT	: Facilité de Coopération Techniques	INPP	: Institut National de Préparation Professionnelle
FDSS	: Fonds de Développement des Services de santé	IPS	: Inspections Provinciales de Santé
FED	: Fonds européen de développement	ITIE	: Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
FEDECAME	: Fédération des Centrales de distribution des Médicaments	JICA	: <i>Japan International Cooperation Agency</i>
FLEGT	: <i>Forest Law Enforcement Governance and Trade</i>	KO	: Kasai-Occidental
FMI	: Fonds Monétaire International	KOR	: Kasai-Oriental
		LRA	: Milice Illégale dans l'Est du Pays
		LRRD	: <i>Linking Relief Rehabilitation and Development</i> - Lien entre l'urgence, la réhabilitation et le développement



MDM	: Médecins du Monde	PESD	: Politique Européenne de Sécurité et de Défense
MECNT	: Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme	PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
MEG	: Médicament Essentiel Générique	PIN	: Programme Indicatif National
MITPR	: Ministère des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction	PIR	: Programme Indicatif Régional
MONUSCO	: Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo	PME	: Petites et Moyennes Entreprises
MSP	: Ministère de la Santé Publique	PMEDE	: Projets de développement de l'électricité pour la consommation domestique et à l'exportation
NK	: Nord-Kivu	PMPTR	: Programme Minimum de Partenariat pour la Transition et la Relance
OAPI	: Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle	PNC	: Police Nationale Congolaise
OC	: Organismes Correspondants	PNFoCo	: Plan National Forêts et Conservation
OCC	: Office Congolais de Contrôle	PNS	: Parc National de la Salonga
ON	: Ordonnateur national	PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
OND	: Ordonnateur national délégué	PO	: Province Orientale
ONG	: Organisation Non Gouvernementale	POTE	: Pays Pauvre Très Endetté
OIF	: Organisation Internationale de la Francophonie	PROMINES	: Projet d'Appui au Secteur Minier
OIM	: Office Internationale des Migrations	PS9FED	: Programme Santé 9 ^e FED
OP	: Ordre de Paiement	PSPE	: Police Spéciale de Protection de l'Enfant
OVD	: Office des Voiries et Drainages	PSF-CI	: Pharmaciens Sans Frontière-Conseil International
PA-PNDS	: Projet d'appui au plan national de développement sanitaire	PSRFR	: Plan Stratégique de Réforme des Finances Publiques
PACO	: Projet d'Appui à la Coordination des Observateurs	RAC	: Rapport Annuel Conjoint
PAG	: Programme d'Appui à la Gouvernance	RAM	: Rapport d'Activités Mensuel
PAJ	: Programme d'Appui à la Justice	RAP	: Recherche d'Actions Participatives
PAM	: Programme Alimentaire Mondial	RAPAC	: Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale
PAP	: Programme d'Actions Prioritaires	RCN	: Réseau Citizens Network
PAR	: Programme d'appui à la Réhabilitation	RDC	: République Démocratique du Congo
PATS	: Programmes d'Appui Transitoire au Secteur de la Santé	REAFOR	: Relance de la Recherche Agricole et Forestière
PAUK	: Projet d'Assainissement Urbain à Kinshasa	REGIDESO	: Régie de Distribution d'Eau
PEC	: Programme Est-Congo	REJUSCO	: Restauration de la Justice à l'Est du Congo
		RN	: Route Nationale
		RVF	: Régie des Voies Fluviales



SAESSCAM	: Service d'Assistance et d'Encadrement du <i>Small-Scale Mining</i>	UGP	: Unité de Gestion de Projets - Programmes
SAPM	: <i>Southern Africa Power Market</i>	UGPAG	: Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Gouvernance
SK	: Sud-Kivu	UN	: United Nations
SNIS	: Système National d'Information Sanitaire	UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
SNR	: Service National de Reboisement	UNICEF	: <i>The United Nations Children's Fund</i> - Le Fonds des Nations unies pour l'enfance
SODERU	: Solidarité et Développement Rural	UNIKIS	: Université de Kisangani
SRSS	: Stratégie de Renforcement du Système de Santé	UNIKIN	: Université de Kinshasa
STAREC	: Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés	UNOPS	: <i>United Nations Office for Project Services</i> - Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
TCF	: <i>Technical Cooperation Facility</i> - Facilité de Coopération Technique	UNPOL	: Police des Nations-unies
TDR	: Termes de référence	V-FLEX	: Vulnérabilité mécanisme FLEX
TFPR	: Task Force de Préparation Régionale	WWF	: Fonds Mondial pour la Nature
UCN	: Unité de Coordination Nationale	ZS	: Zones Sanitaires
UCP	: Unité de Coordination Provinciale		
UCPEC	: Unité de Coordination du Programme Est-Congo		
UE	: Union européenne		





AAA	Agro action allemande (Welt hunger hilfe) 160, rue Président de la République - C/Bulengera - Butembo - Nord Kivu Rudi Sterz - Chef de projet rudi.sterz@welthungerhilfe.de - (+243) 81 00 78 302 - (+243) 99 45 30 778 -
ACF	Africa Conservation Fund 10, Norwich street - Londres - Grande Bretagne De Merode Emmanuel - Directeur dp@gorilla.cd - (+243) 99 34 41 33
ACTED	Agence d'aide à la coopération technique et au développement 33, rue Godot de Mauroy, Paris, France Marie-Pierre Caley - Délégué Générale bukavu@acted.org - www.acted.org - (+243) 99 77 22 019
ANE	Projet d'Appui au renforcement des Acteurs non Etatiques en RDC 21, av. des sénégalais - Gombe - Kinshasa - RDC Quinci Filippo - Chef de mission info@projet-ane - www.projet-ane.org - (+243) 99 116 68 12
APN	African Parks Networks Regent Hill Office Park - Lonehill 2026 Afrique du Sud Luis Arranz - Directeur Chef de site yiloarranz@gmail.com - (+ 27) 11 465 9230
ASRAMES	1, av. des Mésanges quartier Volcans - Goma - RDC Gaston NYAMAMBICHI - Directeur info@asrames.org - www.asrames.org - (+243) 99 8088170
AVSI	via Melchiorre Giora 181, 20125, Milan, Italie Edoardo Tagliani - Représentant gps@avsi.org - (+39) 02 67 49 881
CAAMEKI	Centrale d'achat et d'approvisionnement en Médicaments essentiels de Kisantu Rez de chaussée bâtiment BCZS Kisantu - Bas congo -RDC Jean claude Deka Lundu - Directeur caameki@yahoo.fr - (+243) 81 080 53 11
CADIMEK	Centrale d'approvisionnement et de distribution des Médicaments essentiels de Kananga Kananga - RDC Brigitte Biduaya - Directrice cadimekkg@yahoo.fr - (+243) 997 40 85 65
CADMEKO	Centrale d'achat et distribution des Médicaments essentiels du Kasai Oriental 14, avenue Dr Kalala - Q.Bonzola- commune de Kanshi- mbutji mayi - RDC Stéphane Kolongo Ntambwe - Directeur cadmeko_mbm@yahoo.fr
CARITAS INTERNATIONAL	43, rue de la charité- 1210 Bruxelles - Belquies Gonzalo Dopchie - Directeur caritas.sec@caritas.be - (+32) 2 229 36 11



CELLULE INFRASTRUCTURES

70 A, av. Roi Baudouin - Gombe - Kinshasa - RDC
Amidou Sere - Coordonnateur
celluleinfra@vodanet.cd - (+243) 81 037 64 94

CHRISTIAN AID

1398, avenue du commerce- Gombe- Kinshasa- RDC
(+243) 81 880 47 44 - (+243) 9 98 16 76 80

CMJ

Comité Mixte Justice

Palais de la Justice Centre de formation Personnel Av, Père BOKA Kinshasa - RDC
Pierre KANIKA - Gestionnaire secrétariat CMJ
(+243) 81 508 80 68

COFED

Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement

Hôtel des Impôts (DGI) croisement des avenues des Marais et Province Orientale
Gombe - Kinshasa - RDC
Alexis Thambwe-Mwamba - Coordonnateur national, Ordonnateur national délégué du FED
cofed@cofed.cd - www.cofed.cd - (+243) 81 555 36 44

COOPI

Cooperazione Internazionale

Mbuji Mayi - RDC
Pantera Gigiola - Coordinatrice
kasai.or@coopi.org - (+243) 99 032 01 84

CORDAID

1, av. des sapins Kasai Occidental et Oriental - Kananga - RDC
Frank De Paepa - Chef de mission
kananga.office@cordaid.net - (+243) 81 451 32 22

COREF

Comité d'orientation de la Réforme des Finances Publiques

16, avenue du Comité Urbain - Kinshasa - Gombe
Ephraïm Ghonda Makiadi - Président

CREDES

27, rue de Vanves - 92100 Boulogne - France
André Durbec - Directeur Général
credes@credes.net - www.credes.net - (+33) (0) 142 74 11 10

CTB

Coopération Technique Belge

Rue Colonel EBEYA, 15-17 - Gombe - Kinshasa - RDC
Pierre Dulieu - Représentant résident en RDC
representation.rdc@bctctb.org - (+243) 99 59 04 017

CTR

Comité Technique de suivi des réformes

11, Avenue Ituri, Kinshasa - Gombe
François Kabuya Kalala - Coordonnateur national
ctr_rdcongo@yahoo.fr - (+243) 81 23 24 285

DUE

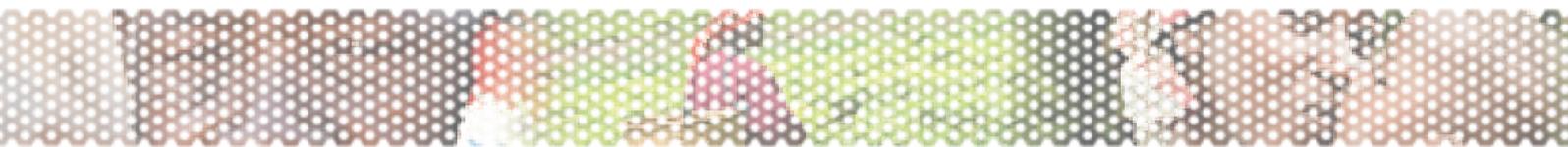
Délégation de l'Union européenne

Immeuble BCDC, 13e-14e-15e niveau, Bld du 30 juin - Gombe - Kinshasa - RDC
Richard Zink - Chef de Délégation
delegation-dem-rep-of-congo@ec.europa.eu - www.delcod.ec.europa.eu - (+243) 81 330 0125

DFID

Department for International Development

Ambassade du Royaume-Uni 83, Av. Roi Baudouin B.P. 8049 Kinshasa - RDC
Jean-Paul Mabaya - Conseiller Assistant en Gouvernance

**ECOFAC****Programme régional de conservation**

et valorisation des Ecosystèmes Forrestiers d'Afrique Centrale
14, av. Sergent Moke (Saficas) - Ngaliema - Kinshasa - RDC
Jean claude Le Corre - Chef de Composante Parc national de Salonga
arkorr@yahoo.fr - (+243) 81 067 41 34

EGIS BDPA**Projet d'Appui au Démarrage de la Décentralisation en RDC**

Imm. BCDC, 15e niveau, Boulevard du 30 juin, Kinshasa - Gombe
Frédéric Boudillat - Directeur de projets
frederic.boudillat@egis.fr - (+33) 01 30 12 47 73

EUPOL**European police**

4, Avenue de L'avenir - Ngaliema - Kinshasa - RDC
Michel KENSIER - Commissaire Divisionnaire ; Chef de Mission Adjoint

FASS K. OCC Fonds d'achat des services de santé Kasai Occidental

282, av. kadutu quartier Tshisambi Kananga - RDC
Zéphirin Kanyinda Tshiyombo - Directeur
eupfasskocc@gmail.com - (+243) 81 715 08 54

FASS K. OR Fonds d'achat des services de santé Kasai Oriental

17, TSF, quartier de la poste - Muya - Mbuji mayi
Emile Songosongo - Directeur
eupfasskor.dir@gmail.com - (+243) 081 006 80 51

FASS N. KIVU Fonds d'achat des services de santé Nord-Kivu

5, av. Kinshasa bâtiment Somifi - Musasa - Butembo - RDC
Guillaume Kasereka - Directeur
eupfassnk.dir@gmail.com - (+243) 85 37 64 276

FASS P.O**Fonds d'achat des services de santé Province Orientale**

Quartier mudzi -petu Bigo III Province Orientale - RDC
Albert Makangila - Directeur
eupfasspo@gmail.com - (+243) 81 25 21 416 / (+243) 99 85 05 616

FDSS**Fonds de Développement des services de santé**

46, av. du livre - Gombe - Kinshasa - RDC
Jack Kokolomani - Directeur
secfdss@gmail.com - (+243) 81 884 19 66

FEDECAME**Fédération des centrales d'approvisionnements**

en Médicaments Essentiels
44, av.de la justice - Gombe - Kinshasa - RDC
Odon Mulungu - Directeur
fedecame@jobantech.cd - (+243) 99 877 80 80

FOLECO**Fédération des Ong laïques à vocation économique du Congo Kinshasa**

2550/558 Bld lumumba - 10e rue - Limete -
Jean marie Nsambu - Secrétaire exécutif
foleco2005@yahoo.fr - (+243) 99 824 78 69

GOVERNORAT DE LA VILLE DE KINSHASA

7989, avenue Kwango
André Kimbuta - Gouverneur
Gombe -Kinshasa

GIZ**Coopération Technique Allemande (GIZ) GmbH IS**

Dag-Hammarskjöld-weg 1-5 - 65760 ESCHBORN - Allemagne
Jorg Maxin - Directeur
Jaap Schoorl - Coordonnateur programme de la biodiversité et des forêts



I.C.C.N. Institut congolais pour la conservation de la nature

13, av. des cliniques - Gombe - Kinshasa - RDC
Cosma Wilungula - Directeur général
adg.iccn@iccn.cd - www.iccn.cd - (+243) 99 8044 118

IGF Inspection Générale des Finances

30, Avenue des Forces armées, ex Haut commandement, Kinshasa - Gombe
Victor Batubenga Mbayi - Inspecteur Général
igfrdcongo@yahoo.fr - (+243) 99 99 46 337

MALTESER

20, av. Bondoma quartier GB - Ngaliema - Kinshasa - RDC
Sandrine Rosenmberger - Coordinatrice
(+243) 99 565 57 54

MDM Médecins du Monde

7, av. panzi quartier Basoko - Ngaliema - Kinshasa - RDC
Pascale Barnich - Coordinatrice
mdmcongo@yahoo.fr - (+243) 81 31 32 676

MEDAIR

Bunia
66, Boulevard de libération - Bunia, Ituri - RDC
Dominique ROUSSEAU - Directeur National
cd-congo@medaire.org - www.medaire.org - (+243) 998 606 117

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

15, av. des cliniques - Gombe - Kinshasa - RDC
S.E.M. José Endundo - Ministre de l'Environnement
cabminecn-t@hotmail.fr

MINISTERE DE L'INTERIEUR

1214, avenue Tshatshi - Gombe - RDC
S.E.M. Adolphe Lumanu - Vice Premier Ministre de l'Intérieur et Sécurité

MINISTERE DE LA JUSTICE

Palais de la justice, Place de l'indépendance, Gombe - Kinshasa - RDC
S.E.M. Luzolo Bambi Lessa - Ministre de la Justice
pourtous.justice@yahoo.fr (+243) 15 16 45 95
www.justice.gov.cd

MINISTERE DU PLAN

4155, rue des coteaux, quartier Petit pont - Gombe - RDC
S.E.M. Olivier Kamitatu - Ministre du Plan
miniplan@micronet.cd

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

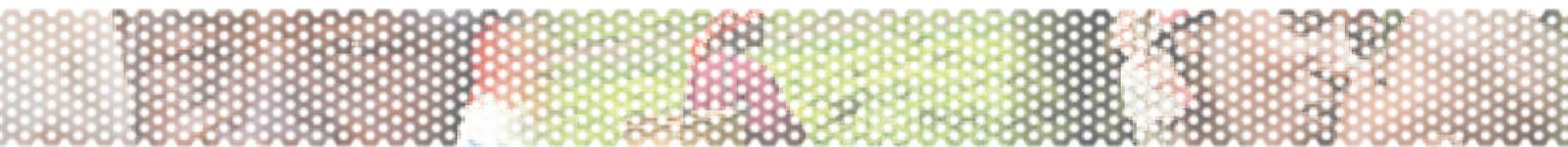
4310, Bld 30 juin BP 3088 - Gombe - Kinshasa - RDC
S.E.M Victor Makwenge - Ministre de la Santé publique
(+243) 81 815 04 40

MINISTERE DES FINANCES

2, avenue Lubefu - Gombe - Kinshasa - RDC
S.E.M. Matata Ponyo - Ministre des finances, Ordonnateur national du FED
cabfinances@yahoo.fr - minifinrdc@micronet.cd

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION

Boulevard Tshatshi n°26 Bâtiment ex.CNS Gombe - Kinshasa - RDC
S.E.M Fridolin Kasweshi - Ministre des Infrastructures travaux publics et reconstruction
mini_itpr@yahoo.fr



MINISTERE DES MINES

3e niveau, Imm. Gécamines (ex SOZACOM), Boulevard du 30 juin, Kinshasa - Gombe
info@mines-rdc.cd - (+243) 01 51 04 771

MINISTERE DES TRANSPORTS ET VOIES DE COMMUNICATION

17, boulevard du 30 juin- Blg Onatra -Gombe - Kinshasa- RDC
S.E.M. Marie laure Kawanda - Minstre des Transports et voies de communication
transvcom@yahoo.fr

MINISTERE DU COMMERCE

54, avenue Col. Ebeya, Imm. Dungu (ex Imm Réconstruction) 3e étage, Kinshasa - Gombe
S.E.M. a.i Anicet Kuzunda Mutangiji - Ministre du Commerce, Moyennes et Petites entreprises
mincompmerdc@yahoo.fr

MINISTERE DU GENRE ET FAMILLE

Bld du 30 juin, enceinte ex.cité de la voix du zaire (en face de la BIAC)
S.E.M. Marie-Ange Lukiana Mufwankolo - Ministre du Genre, Famille et Enfant
mingefae@yahoo.fr - (+243) 81 51 64 854

OIM

Organisation Internationale de migration

Avenue de la Gombe n°8 Kinshasa - RDC
Kali ELAVIA - Ressources Manager

OXFAM NOVIB

Mauritskade 9 2500 GX BP 30919 La Haye - Pays-bas
Rolf van der - Directeur
www.oxfamnovib.nl - (+31) (0) 70 342 18 73

PAG

Programme d'Appui à la Gouvernance

République Démocratique du Congo
Bureaux : 10 Avenue Nioki,
Kinshasa / Gombe Tel : +243 (0)81 88 23 979
coordonnateur.ugpag@gmail.com

PAIDECO

Programme d'appui aux initiatives de développement communautaire

22 B, boulevard du 30 juin- Batment arrière d'IMMOAF 1er niveau-Gombe-Kinshasa- RDC
Laurence Janssens- Manager
(+243) 099 590 40 59
laurence.janssens@btcctb.org

PA PNDS

Projet d'Appui au Plan National de Développement sanitaire

CAG MSP - Cellule d'Appui et de Gestion des Financements du secteur de la santé
Croisement des avenues des huileries et Tombalbaye, concession INRB, Kinshasa - Gombe
Ndjoloko Tambwe Bathé - Coordonnateur National
cag_msp@yahoo.fr - (+243) 00 00 08 064 - 01 51 67 829

PAR II / PAUK Programme d'Appui à la Réhabilitation

16, av. pumbu B.P 2699 - Gombe - Kinshasa - RDC
Maurizio Filippi - Coordonnateur
par2@ic.cd - (+243) 81 700 61 25

PAR/I.C.C.N. Projet d'appui à la réforme de l'Institut congolais

pour la conservation de la nature
14, av.sergent moké concession Safricas - Gombe - Kinshasa - RDC
Marc Languy - Coordonnateur
reformeiccn@gmail.com - (+243) 9972 86 452

PAREST

Programme d'appui à l'Office des Routes à l'Est

9, avenue industrielle - Commune d'Ibanda - Bukavu - RDC
Romauld Aissi - Coordonnateur
romauld.aissi@gtz.de - (+243) 81 544 49 90



PNC	Projet de soutien à la Police nationale Congolaise 38, avenue de la justice- Gombe-Kinshasa- RDC Ivan Voevodsky- Chef de projet ivan.voevodsky@gmail.com - (+243) 081 028 11 06 / (+243) 081 711 45 56
PU	Première Urgence 9 bis, rue georges La garenne-colombes France - Thierry Mauricet - Directeur générale www.premiere-urgence.org - (+33) (0) 1 55 66 99 66
PS9FED	Programme santé 9e FED 137, place royale, boulevard du 30 juin, - Gombe - Kinshasa - RDC Dominique Lambert - Coordinatrice secdirps9fed@gbs.cd - (+243) 81 202 65 31
PSF	Pharmaciens Sans Frontières 9, rue André Darbon F-33300 - Bordeaux - France Marina Benedik - Directrice Générale psf@psfci.org - www.psfci.org - (+33) (0) 5 57 92 08 28
RAPAC	Réseau des aires protégées d'Afrique centrale Libreville - Gabon Jean pierre Agnangoye - Secrétaire exécutif secratariaat.executif@rapac.org - (+241) 44 33 22
RCN	Justice et démocratie Immeuble SOFIDE 9-11, avenue Kisangani et Nganbu - Gombe - Kinshasa - RDC Annie Dumont - Chef de mission rcn@ic.cd - www.rcn-ong.be - (+243) 99 86 39 616
REJUSCO	Restauration de la Justice à l'Est de la RDC 360, av. Walikale , Rond point signers Goma - RDC Didier Pocet - Coordinatrice www.btcctb.org - (+243) 99 59 04 228
SODERU	Solidarité et Développement rural 53, rue Didot - Paris - France Frédéric Carnavon - Coordinateur (+33) 1 40 44 69 84
SOLIDARITE	Aide humanitaire d'urgence 7, rue Mafata Q.Socimat - Gombe Genviève Leroy- Représentant pays
SOS FAIM	88, rue victor hugo L-4141 Esch-sur-alzette Thierry Defense- Directeur info-Luxembourg@sosfaim.org - (+352) 49 09 96 28
SZF	Société Zoologique de Frankfurt Bernhard Grzimek Allee, 1- D-60316 FRANKFURT - Allemagne Robert Muir - Directeur Afrique info@zgf.de - (+49) 69 94 34 469
UCPEC	Unité de Coordination Programme Est Congo 1, av. Karibu - Goma - RDC Michel Verleyen - Coordinatrice ucpec1@gmail.com - (+243) 81 144 11 82
UNIVERSUD LIEGE	2 Baat B3h Traverse des Architectes - Liège - Belgique Danièle Songag - Présidente universud@ulg.ac.be - www.universud.ulg.ac.be - (+32) (0) 4 366 55 43

Légendes des photos

Page

5	S.E.M. Matata Ponyo Mapon, ministre des Finances, Ordonnateur national
7	S.E.M. l'Ambassadeur Richard Zink, Chef de délégation de l'Union européenne
14	Le Général Ellesse, Secrétaire exécutif du CSRP et l'Ambassadeur Richard Zink, Chef de délégation de l'Union européenne
14	Photo de famille lors de visite de COPS à EUSEC / Kinshasa, décembre 2010
15	Siège du Parlement de la CEMAC
31	M. Andris Piebalgs, Commissaire au Développement
33	Cérémonie de signature de 11 conventions de financement sur le 10e FED, Kinshasa, mai 2010
34	91e session du conseil des ministres ACP et 35e session du conseil des ministres ACP-UE, Ouagadougou (Burkina Faso), juin 2010
35	20e session de l'Assemblée parlementaire paritaire Afrique Caraïbes Pacifique - Union européenne, Kinshasa, décembre 2010
36	Madame Mvula Pascaline, chargée de programme DREAH et Madame Florence Palla du RAPAC
37	Comité de pilotage du programme de renforcement des capacités des ANE, Kinshasa, septembre 2010
37	Atelier de clôture ECOFAC IV, et d'orientation ECOFAC V, Libreville, septembre 2010
38	M. Marc Languy, M. Alain Georgeot du PAR/ICCN et M. Cosma Wilungula, ADG de l'ICCN
39	20e session du conseil d'administration du RAPAC, Libreville, décembre 2010
46	Parlement provincial du Katanga
47	Immeuble de la Fonction Publique, abritant la Direction du Trésor et la Direction du Contrôle Budgétaire
49	Echange avec les acteurs non étatiques bénéficiaires de subvention à Goma
51	Photos police nationale congolaise (PNC)
52	Serment de magistrats © MONUSCO
53	Assemblée nationale RDC © MONUSCO
55	Séance de formation à la COFED
59	Axe Lufimi-Kwango sur la RN1
60	Travaux de forage à Lemba Imbu
62	Centre d'enfouissement technique des déchets de Mpsa © PAUK
63	Construction des bureaux de la brigade de l'Office des Routes et du laboratoire de mécanique des sols à Goma
63	Matériel Office des Routes, brigade de Bukavu (Centre matériel de Panzi).
64	Office des Routes - Goma : Station de Gasoil
64	Travaux de reprofilage et de compactage sur l'axe Sake - Minova
65	Rivière Lukuga près de la localité de Nyemba
66	Vue aérienne des balénières au Beach de Kinshasa
67	Pont marechal Mobutu de Matadi
71	Nouveaux batiments de la direction pharmacie et soins de santé du ministère de la Santé / PS9 FED
73	Centre de traitement du cholera à l'hôpital général de référence de Kalemie
75	Nouveaux quartiers de la Ville de Goma
80	Hyène au Parc national de la Salonga
81	Parc national de la Garamba
82	Gardes forestiers dans le parc national de la Garamba
87	Marquage des bêtes à Mudaga (Sud-Kivu)
92	Garçons sur un tshukudu à Virunga
94	Couché du soleil sur le lac Kivu © COFED

Éditeur responsable : Alexis Thambwe Mwamba

Rédacteurs : Alexis Thambwe Mwamba - Albert Drion - Pascaline Mvula - Jacky Mukala - Gisèle Lamboley - Apollinaire Kiakesidi - Dan Mulinda

Ont contribué : Pierre Medi Kongolo - Frédéric Mawela - Berthe Muika

Design et Mise en page : Rodin Mulumba - Alexis Thambwe Mwamba

Impression : Jouve Mayenne

CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC L'ASSISTANCE FINANCIÈRE
DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT (FED).
LES POINTS DE VUE QUI Y SONT EXPOSÉS
REFLÈTENT L'OPINION DE LA COFED ET,
DE CE FAIT, NE REPRÉSENTENT EN AUCUN CAS
LE POINT DE VUE OFFICIEL DE LA COMMISSION EUROPÉENNE.

